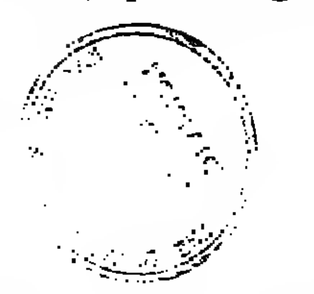
Feuilleton : L'officier de l'ordre du Mono

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15103 7 F

JEUDI 19 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'Azerbaïdjan acculé par l'Arménie

L'AZERBAÏDJAN n'en finit pas de s'enfoncer sous les coups de boutoir arméniens. Les uns après les autres, les hommes au pouvoir à Bakou se retrouvent confrontés au même problème : l'incapacité à faire face militairement aux troupes arméniennes, qui accumulent les victoires et les conquêtes territoriales. Cette faiblesse militaire accentue les divisions politiques et aggrave le danger de désintégration du pays, tandis que l'on soupçonne la Russie, voire parfois l'Iran, des pires intentions, et que l'allié naturel, la Turquie, semble incapable de jouer son rôle.

Gueïdar Aliev, l'ancien dignitaire des années Brejnev revenu au pouvoir au printemps dernier, en fait l'expérience après son prédécesseur « nationaliste », Aboulfaz Eltchibey, qui a fui Bakou mais se considère toujours comme le président « légitime ». La même mésaventure était arrivée un an plus tôt au président Ayaz Moutalibov, pour sa part réfugié à Moscou et dont on commence d'ailleurs à évoquer un possible retour.

EN dépit de toute son habileté et de sa très longue pratique des relations avec la Russie, M. Aliev apparaît en effet comme un homme seul. Après avoir profité, pour revenir aux affaires, de la rébellion armée d'un commandant local, Sourat Husseïnov, récompensé par le poste de premier ministre, Gueïdar Aliev se trouve confronté aux menées séparatistes d'un autre responsable local, le colonel Goumbatov, qui s'est constitué dans les régions proches de l'Iran une « république autonome ». On parle d'ailleurs beaucoup à Bakou d'une collusion entre ces deux hommes, qui bénéficieraient d'un soutien de certains responsables russes mécontents de la ligne jugée trop « indépendante » adoptée par M. Aliev, tandis que d'autres préfèrent y voir la main du Hezbollah pro-iranien.

Officiellement, pourtant, aussi bien la Russie que l'Iran s'efforcent par les voies diplomatiques d'écarter le danger principal qui pèse sur l'Azerbaïdjan, c'est-à-dire d'appeler les Arméniens à mettre un terme à leur constante progression militaire. Accompagnée de destructions des villes et des villages conquis, cette avancée semble destinée à la fois à créer une sorte de « zone de sécurité » à l'israélienne autour du Haut-Karabakh et à contraindre Bakou à négocier directement avec les dirigeants de cette enclave séparatiste, c'est-à-dire à reconnaître son existence.

LE ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, s'est ainsi rendu mardi à Bakou après que Téhéran eut exigé le retrait immédiat et inconditionnel des territoires azerbaïdjanais occupés. De son côté, le premier ministre turc, Mme Ciller, a fait publier une déclaration au ton très ferme avertissant l'Arménie qu'elle devra « subir les conséquences de son attitude agressive ».

La Turquie est en mesure d'exercer des pressions économiques sur Erevan, mais il lui serait difficile d'aller au-delà sans susciter un tollé international. Dans la situation actuelle et faute d'une sérieuse mise en garde de la Russie et de l'Occident, les Arméniens, tout particulièrement ceux du Haut-Karabakh, peuvent donc être tentés de poursuivre sur leur lancée avec l'espoir de mettre les Azéris à genoux.

Page 3

Tout en promettant de préserver les « acquis sociaux »

Le gouvernement propose d'aménager le temps de travail

Michel Giraud, ministre du travail, a déclaré mardi 17 août que le plan quinquennal en faveur de l'emploi assurera le « strict respect des acquis sociaux », au terme d'une réunion qui a rassemblé, autour du premier ministre, neuf membres du gouvernement. Ce dispositif, qui sera rendu public le 19 août et qui sera soumis début octobre au Parlement, incite les partenaires sociaux à aménager le temps de travail. Il en prévoit le calcul sur une base annuelle et non plus hebdomadaire et l'organisation de négociations sur ce thème, des aides en faveur du chômage partiel de longue durée, ainsi que l'augmentation de la contribution des organismes recourant aux contrats emploi-solidarité. En revanche, le mécanisme du SMIC ne sera pas modifié.

Esquivé par la droite durant la campagne des élections législatives, le débat sur les acquis sociaux est en train de rattraper Edouard Balladur. Les propos rassurants du premier ministre, qui estimait le 12 août sur France 2 que *« dans la période actuelle, ce dont ont besoin les plus démunis, ce n'est pas de moins de protection, c'est de davantage de protection »*, comme ceux de Michel Giraud, qui assurait mardi 17 août que le projet de loi quinquennale sur l'emploi assurerait *« le strict respect des acquis sociaux »*, rien n'y fera : aiguillonnée par la dérive des comptes sociaux et par la nécessité d'agir pour l'emploi, l'équipe d'Edouard Balladur est amenée à entamer un toilettage de ces fameux *« acquis »*. Depuis mars, la liste est déjà conséquente : un plan de 30 milliards de francs d'économies sur les dépenses de santé comprenant une baisse de cinq points du taux de remboursement, une réforme des retraites (allongement de la durée de cotisation et modification du calcul de la pension), un gel du traitement des fonctionnaires pour 1993 et l'application a *minima* – pour la première fois depuis 1988 – du mode d'indexation du SMIC.

La gestion sociale de la crise économique met à mal plusieurs dispositifs que l'on considérait, il y a peu, comme des piliers du progrès social. La principale conséquence de l'allongement de la durée de cotisation n'est-elle pas de réserver progressivement le droit à la retraite à soixante ans aux seuls salariés ayant commencé à travailler jeunes ? Ces mesures, accompagnées d'une hausse de la CSG, n'ont cependant guère entamé la popularité du premier ministre... alors qu'elles ne figuraient pas dans la prudente plate-forme pré-électorale de l'Union pour la France.

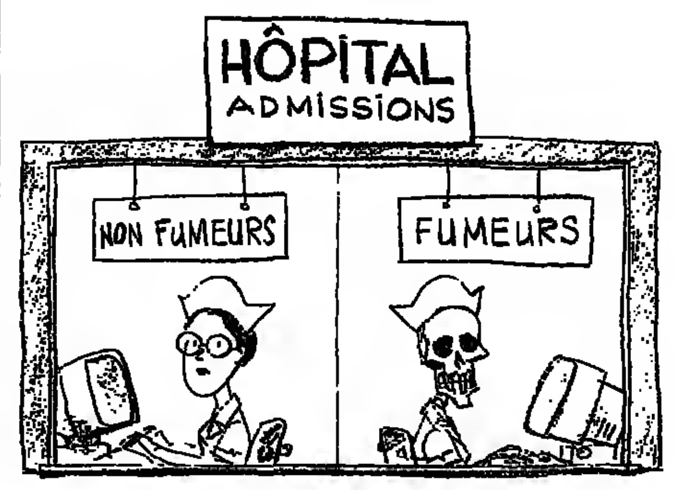
Certaines dispositions du projet de loi quinquennale sur l'emploi, que le gouvernement a mis au point mardi 17 août, vont dans le même sens. Elles instillent, bien que le terme soit presque devenu tabou dans le langage balladurien, davantage de flexibilité dans le Code du travail. Ainsi, l'annualisation du temps de travail peut s'apparenter à une remise en question de certains avantages car elle implique que les horaires des salariés se plient aux contraintes de l'entreprise et réduit le recours aux heures supplémentaires.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 14

Fumeur interdit d'hôpital

La mort d'un malade qu'un établissement avait refusé de soigner provoque une vive émotion en Grande-Bretagne



Harry Elphick, quarante-sept ans, fumait plus d'une vingtaine de cigarettes par jour depuis près de trente ans. Cet habitant de Moston (Manchester) avait eu une première attaque cardiaque en février dernier. Le service de cardiologie de l'hôpital de Wythenshawe de Manchester lui avait alors indiqué qu'on ne pourrait le soigner que s'il cessait de fumer. Il y a six semaines, l'homme arrêtait sa consommation de tabac et obtenait ainsi un rendez-vous à l'hôpital pour le 19 août. Ce jour-là, on devait lui faire un pontage coronarien. Ce sera le jour de ses obsèques : il est mort des suites d'une nouvelle crise cardiaque. *« S'il avait été soigné immédiatement en février dernier, il serait encore en vie aujourd'hui »*, a déclaré, mardi 17 août, son épouse.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 8

Le ministre égyptien de l'intérieur blessé dans un attentat

Le général Hassan Al Alfi, ministre égyptien de l'intérieur, a été blessé le mercredi 18 août dans un attentat commis dans le centre du Caire. Les agresseurs ont fait exploser une bombe et ouvert ensuite le feu sur les voitures qui sortaient du ministère. Il y aurait trois morts et quinze blessés.

Page 20

Bosnie : la FORPRONU mécontente de l'OTAN

Deux hauts responsables de la FORPRONU, le général belge, Francis Briquemont, et son adjoint britannique, Vere Hayes, ont mis en doute, mardi 17 août, dans des déclarations à la presse américaine, l'efficacité d'éventuelles frappes aériennes de l'OTAN contre des positions serbes en Bosnie-Herzégovine. Ces commentaires ont immédiatement suscité des protestations à Washington et le Conseil de sécurité, présidé actuellement par les Etats-Unis, a réaffirmé la nécessité de *« mettre fin à l'étranglement de Sarajevo »*.

Page 3

Chine : le culte du patriarche

Deng Xiaoping fête son quatre-vingt-neuvième anniversaire sur fond de crise sociale et d'incertitude politique

BEIDAIHE

de notre envoyé spécial

La scène se passe à la caisse de l'hôtel du corps diplomatique étranger, le plus réputé des établissements de cette station balnéaire où viennent, tous les ans, se reposer et se consulter de manière informelle les hommes qui ont entre leurs mains l'avenir du pays le plus populeux du monde, un pays qui fait rêver aujourd'hui l'Occident par son brusque décollage économique. Le client, pour régler sa facture, produit une carte de crédit internationale.

L'employé : *« Non, nous n'acceptons pas les cartes.*

Le client : *Et pourquoi ?*

– Nous ne fournissons pas ce service.

– Ce n'est pas un service, c'est une méthode de paiement acceptée dans le monde entier.

– Ici, c'est la Chine, et nous ne l'avons pas.

– Vous n'êtes pas concernés sur les pratiques internationales ?

– Non, cela ne nous intéresse pas. »

L'employé finit quand même par accepter des dollars américains bien que ce soit dimanche et que la banque soit fermée.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 4

Championnats du monde d'athlétisme

L'Afrique souveraine en demi-fond

Les athlètes participant aux championnats du monde de Stuttgart devaient observer, mercredi 19 août, une journée de repos. De nouvelles performances ont été enregistrées mardi 17, notamment celle de l'Américain Michael Johnson, vainqueur du 400 m en 43 secondes 65, troisième meilleur temps mondial. L'Afrique s'est de nouveau distinguée dans le demi-fond avec les victoires du Kenyan Paul Ruto et de la Mozambicaine Maria Mutola sur 800 m.

Page 13

ARTS ♦ SPECTACLES

La madone des HLM

« Un, deux, trois, soleil », de Bertrand Blier est un film heureux sur le malheur

par Danièle Heymann

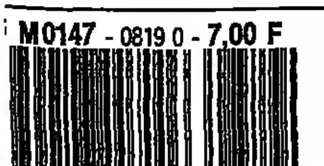
D'abord on est gêné, jamais on n'a vu une petite fille manger sa tartine d'aussi près. Elle la trempe en plus, sa tartine, dans le chocolat chaud qui coule, forcément, sur le menton. C'est trop intime, soudain, ce gros plan de gloutonnerie sucrée. D'autant que la petite fille, elle la voudrait pas tant que ça, sa tartine, et que c'est sa mère toute dégoulinante d'affection, comme la mouillette de chocolat, qui la force – hein ! qu'elle est bonne ma tartine ? Oui maman, elle est bonne ta tartine.

Une fois encore, Bertrand Blier a réussi son ouverture. C'est toujours comme ça, il vous harponne carrément, ses débuts ont la force, l'évidence des *« longtemps, je me suis couché de bonne heure »*. Près de quinze ans après *Buffet froid*, on ne peut toujours pas descendre dans la station Les Halles du RER à Paris sans revoir Michel Serrault exsangue, un couteau dans le ventre, dire poliment à Gérard Depardieu : *« Je vous en prie, cher ami, reprenez votre instrument. »* Ni écouter un pianiste de bar sans entendre Patrick Dewaere aux premières minutes de *Beau-père*, déchirant : *« Je pouvais leur jouer n'importe quoi, Gershwin, Chopin, Art Tatum, ils ne m'écoutaient pas. »*

Un, deux, trois, soleil démarre en trombe sous la lumière blanche de la banlieue nord de Marseille. La petite fille à la tartine, c'est Victorine, c'est Anouk Grinberg, princesse malmenée des terrains vagues, madone des HLM, chœur antique à elle toute seule.

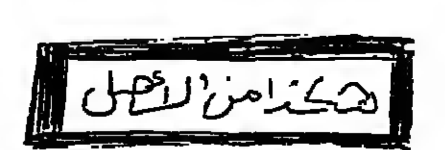
Elle a six ans, elle a mille ans, elle a tous les âges d'une vie qui va pas droit, elle est la révolte et l'espérance.

Lire la suite page 12



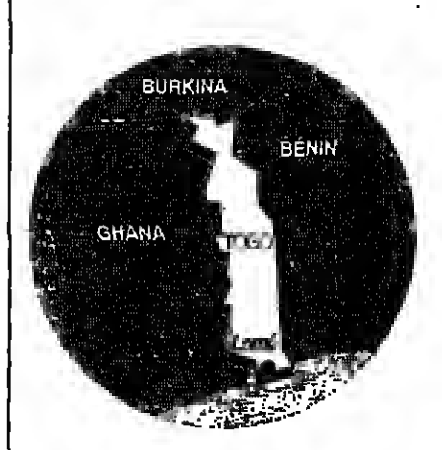
M0147 - 0819 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 150 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER



La voiture chasse les tourterelles, les poules et les poussins, les cabris. La mousson rafraîchit, s'arrête, et repart de plus belle. *« Papa ! 1 000 francs pour boire de l'eau – Regarde le ciel et ouvre la bouche ! »*. La ville marche au ralenti, la foule fait mine de s'occuper, de travailler, et attend, alanguie. Les gamins ont ressorti les « kékévi », ces chariots tirés à bras, autrefois interdits, aujourd'hui tolérés pour remplacer les taxis. Et certains s'aventurent encore sur le vieux wharf allemand. On les voit marchant au-dessus de l'Océan, minuscules silhouettes conjurant les paquets de houle, au risque de tomber. Le wharf est rouillé, les gamins veulent pêcher.

La voiture longe la forêt sacrée de Bé, puis revient vers le marché, la cathédrale et ses deux flèches néogothiques, construite avec des briques, du plâtre et du bois de palmier rônier. *« Papa ! 10 000 francs pour des ciseaux ! »* La voiture avance en faisant des slaloms et des gerbes d'eau, les rues sont ravinées, la ville est ruinée. *« Papa, il me les faut, ces ciseaux, cinq jours que je suis resté à la maison, le patron va croire que je casse le boulot. – Maintenant, ça suffit ; Albert, tu donnes une claque à Lassé, s'il te plaît. »*

Deux chars blindés se sont plantés sous les cocotiers de la grande plage, les canons pointés sur la population, le temps d'une réunion au palais du premier ministre. Des ouvriers rehaussent les murs de la résidence de l'ambassadeur de France. Il faut rouler, car, si la voiture s'arrête, ce ne sont ni les suppliques de Lassé, ni celles d'Albert, assis sur la banquette arrière, mais les cris de la rue, un bourdonnement qui sort des parkings et des marchés, une huée, une envolée de moineaux : *« Papa, papa, pense à moi »*, *« Papa, ne m'oublie pas ! »*, *« Eh, vieux, je dois te parler ! »*, *« Papa, papa, papa ! »*. Quand il se sent débordé, Yves Marguerat dit « non » en disant « oui », plus exactement en susurrant « vuivuivivivi... », passe la première, et démarre en trombe. Le géographe français lézarderait volontiers des heures dans les rues de Lomé, ondulant comme un serpent à travers les quartiers, accolant leur ancienne appellation au nom des avenues, réminiscences du temps des colons, lisant des cartes imaginaires alors qu'il est au volant, décrivant les maisons, l'histoire de leur construction, de leurs habitants : ici, un brillant avocat togolais du début du siècle ; là, un riche propriétaire de cocoteraie, qui, dans les années 30, s'est mis à vendre par lotissements ; plus loin, une princesse allemande noyant sa demeure au milieu d'acacias, de bougainvilliers et de caoutchoucs géants. Yves Marguerat connaît, au mètre près, les dénivellations, la profondeur des puits, l'emplacement des masques animistes, des statues de la Sainte Vierge, les devises inscrites sur les frontons : *« Petit à petit, l'oiseau fait son nid »*, *« Labor omnia vincit. »*

DANS le couloir menant à son bureau de l'ORSTOM (1), on peut lire une affiche présentant les programmes de la Sorbonne, et les couvertures des publications réalisées ici : *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma*, *Carence martiale, immunité à médiation cellulaire et infection*, *Histoire du Petit Popo et du Royaume guin*. A la bibliothèque, on a collé un bout de scotch sur l'impact de balle qui a troué la fenêtre. La balle est allée au fond de la salle, a ricoché sur un côté, traversé une porte, puis un placard, et s'est fichée dans un dossier. Yves Marguerat sait que le temps est compté. Il doit aller voir l'assistante sociale – *« elle est gentille, mais il faut lui expliquer »*. Les banques sont fermées depuis des mois déjà, il faut trouver un arrangement avec un commerçant intéressé. Yves Marguerat a treize licenciements à annoncer, une exposition en chantier, deux livres en cours d'impression, deux enfants hospitalisés à visiter, il lui faut chercher les 10 000 francs de Lassé – qu'il arrête, celui-là, de lui casser les pieds avec ses ciseaux – Lassé pourrait retourner chez son patron, un tailleur, qui lui apprend le métier. Et puis penser aux vacances en France, imaginer ce retour, s'étonner une fois encore du RER à la sortie de l'aéroport, comme d'un bijou *« de modernité, de rapidité, presque quelque chose de luxueux, vu d'ici évidemment »*, retrouver le goût des yaourts, des cerises, les librairies, les livres par milliers, les bandes dessinées, un McDonald, un restaurant japonais.

A Paris, le jeune agrégé de géographie avait des rêves d'Orient, la passion des sites antiques et de la géomorphologie, la naissance des montagnes, la dérive des continents. Il aimait l'utopie qui nourrissait les réunions du PSU, côtoyer ces vieux ouvriers de la CFDT qui avaient forgé, au fil des années, *« un militantisme éclairé »*. A défaut d'Orient, de formation des glaciers et de barricades, Yves Marguerat s'est retrouvé en 1968 chercheur coopérant au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, puis au Togo, en 1978, spécialiste malgré lui des réseaux urbains, de l'aménagement du territoire, des « politiques de la ville ». Il a lu *Azizah de Niamkoko*, un vieux roman d'Henri Crouzat, toujours un best-seller chez les Blancs qui résident en Afrique, *« une chronique des mœurs, assez réac et raciste »*, mais dont il a *« adoré le portrait du jeune instituteur naïf, de gauche, débarquant en Afrique avec ses idées toutes faites et se plantant, pour finir, lamentablement »*.

Les effectifs variant ; mais, « en principe, une quarantaine de gamins sont à la maison » et Yves Marguerat estime faire vivre à l'extérieur « cent trente jeunes réguliers ». « Je vais même au Ghana leur acheter des préservatifs. »

La première fois qu'il vit un enfant entrer dans sa maison, c'était au moment de la saison des pluies. L'adolescent vivait dans la rue, il lui a demandé s'il pouvait entreposer ses affaires, le temps de la mousson. Puis, un deuxième arriva, suivi d'autres encore... Petit à petit, le géographe consentit à restreindre son espace à sa chambre, un lit et une armoire fermée à clé. Les enfants, orphelins ou abandonnés par leurs parents, se sont accumulés dans la salle à manger, une vaste pièce sans meubles, déroulant des nattes pour dormir, dînant d'un plat cuisiné par les femmes dans la rue et attendant la plupart du temps le retour d'Yves Marguerat. Marguerat devenu avec les années le « papa » des enfants de Lomé.

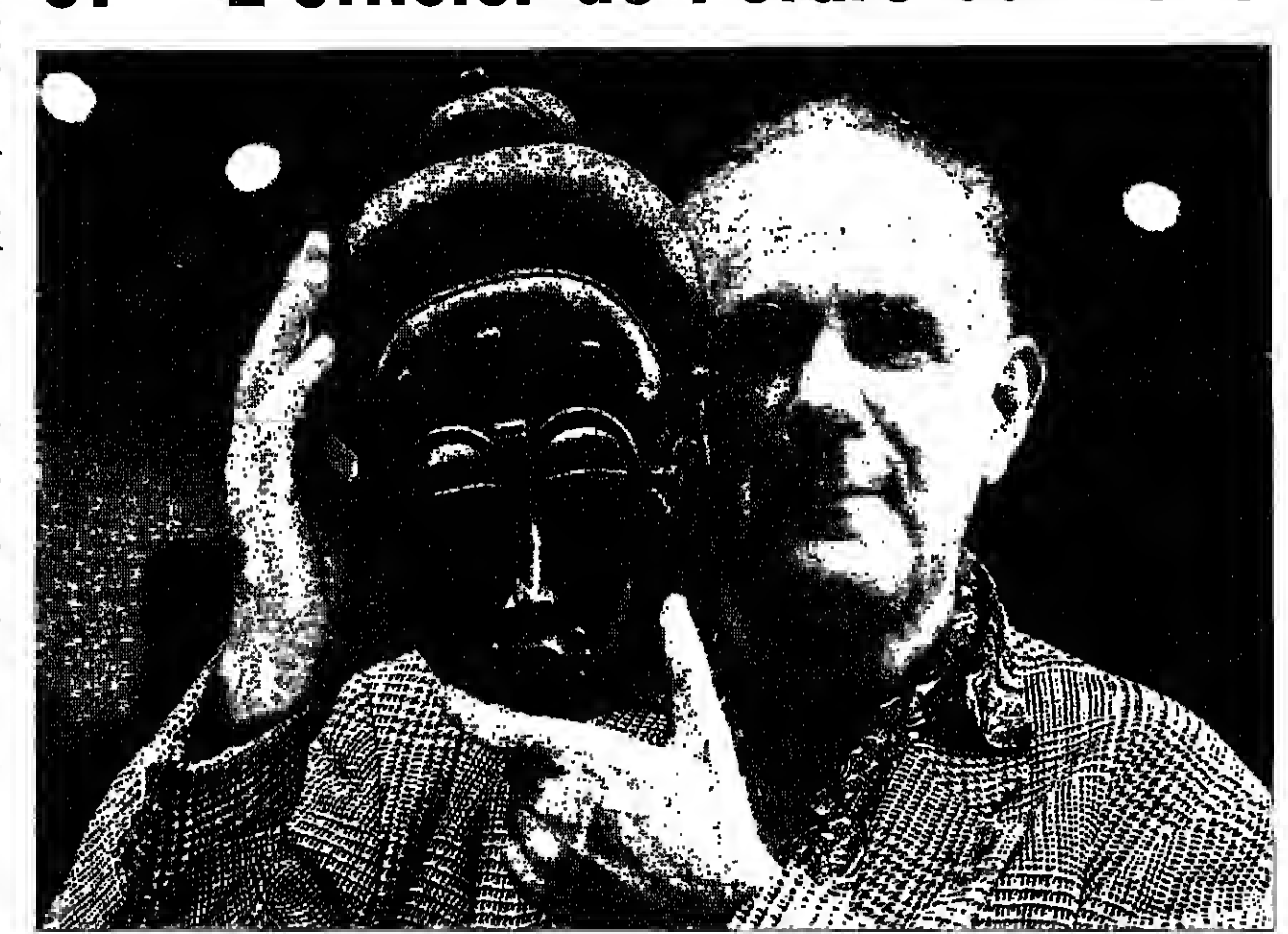
Assurément, Yves Marguerat ne peut cloisonner son existence. S'il est officiellement chargé d'étudier le « réseau urbain togolais », de percer le mystère de Lomé, dont les quartiers ont la particularité de n'être ni chics ni pauvres, s'il doit remonter à l'histoire de la création de Lomé par une poignée d'aventuriers, des commerçants africains s'échappant de la Gold Coast et de ses taxes anglaises pour fonder là, en 1880, un duty-free de gin, de rhum et de tabac – ce qui expliquerait la naissance de grandes familles loméennes plus soucieuses de commercer avec l'extérieur que de faire de la spéculation immobilière, – le géographe étudie aussi à la maison, en écoutant les petits gardiens de voitures, les cireurs de chaussures, les voleurs des marchés qui s'habillent de fripes et se gavent, dès lors qu'ils gagnent trois sous, de films indiens et de karaté. Yves Marguerat a craqué, s'est laissé dépasser, déposséder. Les effectifs varient ; mais, *« en principe, une quarantaine de gamins sont à la maison »*, et il estime faire vivre à l'extérieur *« cent trente jeunes réguliers, auxquels il a fallu ajouter cent vingt supplémentaires pendant la grève générale de cet hiver »*.

Il a aussi neuf « enfants », neuf garçons dont il a obtenu la délégation d'autorité parentale, ce qui lui permet de bénéficier des allocations familiales de l'Etat français. Ses amis parisiens ont constitué une association de soutien (2) et lui envoient des fonds. Chaque 1er et chaque 15 du mois, Yves Marguerat fait une distribution, constitue une fiche pour chacun *« parce qu'ils ne sont pas les derniers à réclamer deux fois la même somme »*. Il faut 200 à 300 francs par mois pour vivre à Lomé, mais Yves Marguerat donne en fonction des disponibilités, se démène pour payer les apprentissages chez les artisans, conformément à la loi togolaise, *« les dictionnaires d'anglais, les répétiteurs de maths, le bouquin de philo pour ceux qu* [il a] *remis à l'école »*, les médicaments qu'il distribue matin et soir. *« Je vais même au Ghana leur acheter des préservatifs, ils sont plus chers et je me fais racketter par les douaniers, mais il* n'y *en a plus ici. »* A quinze, seize ou dix-huit ans, Albert, Totou, Lassé et les autres ne sont pas des anges avec les filles. Certains vont même, la nuit tombée, dans les bordels populaires d'Amoutivé, avec, disent-ils, les *« vieilles mamans »*. *« Leur expérience dans la rue les a rendus autonomes, débrouillards*, dit-il, *je n'ai ni le goût ni les moyens d'être directif, je leur donne leur chance, ils la prennent ou ils ne la prennent pas. »*

Yves Marguerat se souvient de l'effervescence qui avait germé après « le discours de La Baule », ce fameux appel de François Mitterrand à la démocratisation des régimes africains, les manifestations contre le président, le général Eyadéma, à la tête du pays et d'un parti unique depuis 1967, des soldats qui tiraient sur la foule, ses gamins en première ligne, des soldats incontrôlés, mais dont l'état-major comptait dans ses rangs des conseillers militaires français, *« des soldats qui tiraient sur tout ce qui bouge, des vieilles femmes qui marchaient avec un bâton, des enfants »*, raconte un Togolais. Yves Marguerat se souvient *« être parti avec un gamin pissant le sang dans la voiture, traversant la ville paralysée par les barricades, à la recherche de copains médecins qui avaient peur des représailles, mais qui l'ont finalement opéré, les gendarmes venant dans les chambres le fusil à la main à la recherche des blessés »*.

Les conseillers militaires français ont poursuivi la « coopération » avec l'armée du président Eyadéma. Il faudra d'autres manifestations, une grève générale de plusieurs mois, des assassinats d'opposants, des émeutes, l'exil de dizaines de milliers de Togolais à l'étranger, principalement la bourgeoisie, qui faisait tourner le pays, des dizaines de morts, au total des centaines de victimes depuis les premiers jours d'ébullition, il faudra tout cela pour que la France se décide enfin à suspendre sa coopération militaire le 23 octobre 1992, puis civile le 11 février dernier. En visite au Togo, en décembre 1992, dans un pays paralysé par les grèves et les manifestations, Charles Pasqua avait, lui, préféré exprimer son *« amitié »* et sa *« considération »* pour le président Eyadéma, colonel devenu général, décidément immuable, redoutable.

9. – L'officier de l'ordre du Mono



L'aide de la France suspendue (« une pureté démocratique bien tardive »), Yves Marguerat est l'un des derniers chercheurs encore en poste à Lomé ; il sait qu'il n'a que quelques mois devant lui avant de regagner Paris.

Yves Marguerat tourne dans la ville, il est à la recherche de l'écusson, blason du port de Lomé, dont il a besoin pour orner une page d'un livre. Il se rend chez Vesna, une artiste slovène mariée à un peintre sénégalais, qui commente la guerre de Yougoslavie par un laconique : *« Tous des bandits ! »* Comme chaque matin, il va superviser la fabrication de son livre, *Trésors cachés du vieux Lomé*, à l'imprimerie Hahao (« chez nous » en éwé), une des rares entreprises qui fonctionnent encore normalement, avec son patio envahi de margouillats, de gros lézards orange et turquoise. Ensuite, l'imprimerie du journal officiel *Togo Presse*, où s'élabore son deuxième album, *Lomé, histoire d'une ville*, et dont les ouvriers-maquettistes ont tourné en dérision la langue de bois de leur employeur en affichant une fausse « une » au-dessus des tables de montage : *« Les aveugles voient, les paralytiques marchent, les sourds entendent. »*

Yves Marguerat filera au foyer d'enfants qu'il a créé en 1982 avec Sœur Jeanine, au nord de la ville, puis à la clinique la plus chic de Lomé, où il a mis en place avec des médecins des séjours de désintoxication à l'intention des jeunes héroïnomanes. Membre du Lions Club local, *« fondateur-observateur »* (car il ne peut en être adhérent) de la Ligue togolaise des droits de l'homme, de la Ligue pour la non-violence, de l'Association des amis de Lomé pour protéger l'environnement, de l'Association pour la promotion de l'enfance à Lomé, le géographe quinquagénaire et célibataire dit qu'il *« aime* [s'] *oublier »* ainsi.

Nommé à l'ordre national du Mérite, Yves Marguerat avait failli refuser la décoration en décembre 1991, afin de protester contre l'inertie de la France dans la crise togolaise. Finalement, Yves Marguerat l'a acceptée. *« Ça m'a fait plaisir »*, dit-il. Tout comme la distinction d'officier de l'ordre du Mono, en avril 1990, par le régime du général Eyadéma – *« C'était avant les événements, et puis pratique pour faire sortir les enfants des commissariats. »* Mais il n'est pas sans avouer avec un brin de fierté que le président Eyadéma, pour mieux l'écouter, avait fait décaler l'horaire d'une émission qu'il avait animée de 1987 à 1991 sur l'histoire de Lomé.

Dans la cour de la maison, Totou s'entraîne avec des haltères, une barre de fer et deux blocs de ciment ; d'autres font de la boxe et de l'aïkido. René pique une colère parce qu'il n'a pas assez d'argent : *« Mais on est trop, ici ; c'est pas possible, ça. »* Les autres essaient de le calmer, de dire qu'*« il faut comprendre le vieux, il n'a pas toujours l'argent »*. Yves Marguerat écoute ses disques *« champignonnés à cause de l'humidité »*, les chœurs de Verdi, que les enfants adorent, *la Jeune Fille et la Mort*, qu'ils apprécient nettement moins. Le soir, il travaille sur un coin de bureau, décryptant, dans le brouhaha général, les courriers diplomatiques du début du siècle entre les trois puissances qui se disputaient le Togo (la France, l'Angleterre et l'Allemagne). Il lit les journaux qu'il reçoit par paquets (*le Monde*, *le Canard enchaîné*), les nouvelles de la France dont il a *« du mal à prendre au tragique les états d'âme »*, cette crise du monde occidental qu'il ne ressent pas *« charnellement »*, la faillite des banlieues *« que nous avions largement prévue, analysée, nous les géographes dès les années 60 ; encore fallait-il nous écouter »*, le gâchis de la gauche, *« la gauche caviar qui a géré le franc fort »*, la France qu'il se surprend à trouver *« vieille »* quand il y retourne, *« croulante sous les richesses, un pays de cocagne, oui, avec en même temps beaucoup plus de mendiants qu'auparavant »*.

Il a reçu des nouvelles d'Aiyi, un jeune Togolais qui a voulu rejoindre son frère installé à Paris. Aiyi lui a téléphoné de l'aéroport de Milan, où il a été arrêté, il avait tenté le coup avec la compagnie Aeroflot, en passant par Moscou, puis Milan. Un autre a été expulsé d'Allemagne, où il avait un travail de coursier. *« Si je fais de la coopération en Afrique, ce n'est pas pour qu'ils s'en aillent en Europe. Je fais tout pour les décourager d'émigrer, je leur explique qu'il fait froid, que la vie est dure, qu'il* n'y *a pas de travail, j'évite de leur dire que les gens ne seraient pas gentils avec eux. »* José, un ancien gamin de la rue, aujourd'hui chef du personnel dans un société d'export, passe dire bonjour dans la maison où il a habité : *« J'ai touché le demi-mois de novembre et le mois d'avril comme salaire, c'est tout. On ne fait rien, on arrive le matin au bureau et on attend. »* Kadio, un musicien, est beaucoup plus énervé : *« Peut-être que Dieu m'a créé pour souffrir, mais, ici, tout est difficile. Peut-être qu'en France il n'y a pas de travail, mais, ici, c'est encore moins, moins que rien. »*

Chaque soir, le journal télévisé diffuse des images de manifestants qui demandent *« pardon au président Eyadéma »*. Les gens de Lomé connaissent le tarif : environ 5 000 francs CFA (100 F), pour jouer ainsi les figurants. L'aide de la France suspendue (*« une pureté démocratique bien tardive »*), Yves Marguerat est l'un des derniers chercheurs encore en poste à Lomé. Une partie du personnel togolais licencié et les bureaux de l'ORSTOM vraisemblablement fermés : il sait qu'il n'a que quelques mois devant lui avant de regagner Paris. Quelques mois encore et il lui faudra recaser « ses » enfants. Les enfants de Lomé.

(1) Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer.

(2) Comité de soutien aux enfants de Lomé, Mme Gally, 38, allée Fallot, 92290 Châtenay-Malabry.

PROCHAIN ARTICLE : CHEZ ROGER

Les négociations de Genève et les menaces d'intervention de l'OTAN

Les responsables de la FORPRONU réaffirment leur hostilité à d'éventuelles frappes aériennes en Bosnie

Le comité politique de l'OTAN s'est réuni, mardi 17 août, au siège de l'Alliance, à Bruxelles, pour faire le point sur l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine dans le contexte d'éventuelles frappes aériennes. Selon les milieux diplomatiques, *« la situation n'a pas vraiment changé à Sarajevo, l'étranglement de la capitale bosniaque continue et, si nécessaire, des frappes aériennes sont toujours possibles »*.

Les responsables de la FORPRONU, qui ont toujours été hostiles à ces opérations en raison de la présence au sol de milliers de « casques bleus », émettent également des doutes sur l'efficacité de tels raids. Ces déclarations ont suscité de vives réactions à Washington.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Les menaces américaines de frappes aériennes ont-elles été le facteur déterminant qui a poussé les forces serbes à se retirer des positions stratégiques autour de Sarajevo ? Les avis sur cette question sont partagés et les désaccords deviennent publics. Deux officiers de la FORPRONU ont même exprimé leur opinion, en des termes fort peu diplomatiques, à la presse américaine : *« Il s'agit d'un avertissement de l'OTAN, alors c'est un problème de l'OTAN, mais l'OTAN n'est pas l'ONU »*, a déclaré le général belge, Francis Briquemont, qui a succédé à Philippe Morillon à la tête de la Force de protection des Nations unies en Bosnie-Herzégovine. Son adjoint, le général britannique Vere Hayes, est allé encore plus loin en demandant à un journaliste américain : *« A quoi le président Clinton veut-il en venir ? »* Selon lui, *« la force aérienne ne mettra pas en échec les Serbes »*. Selon les deux généraux européens, le retrait des forces serbes est *« un exemple de ce que l'on peut accomplir par la négociation »*.

« Il est absolument inacceptable que deux officiers de l'ONU se permettent de remettre en question la politique du président des Etats-Unis », a déclaré aux journalistes l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, visiblement très énervée. Déclaration surprenante étant donné que durant les consultations à huis clos au sein du Conseil – dont Mme Albright assure la présidence pour le mois d'août – sa demande d'une déclaration publique contre les généraux de la FORPRONU *« lui a été interdite »*. Insistant sur le fait qu'elle parlait au nom de son pays et non en sa qualité de présidente du Conseil, Mme Albright ne s'est pas retenue : *« C'est un comportement intolérable. Ces officiers ne sont pas là pour remettre en cause la motivation des Etats membres. »*

Dans un communiqué adressé au secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, les Etats-Unis se sont officiellement plaints des déclarations des généraux Briquemont et Hayes, qui, selon eux, *« dénigrent l'efficacité de raids aériens en Bosnie »*. Selon Washington, ces déclarations remettent en cause *« l'étroite coopération entre l'OTAN et l'ONU, indispensable au succès de toute opération aérienne »*. *« Dire publiquement aux Serbes que les frappes aériennes ne se produiront jamais, ou qu'elles seront inefficaces, va à l'encontre de l'effet de dissuasion et rend plus probable la nécessité pour nous de devoir recourir à ces frappes »*, estime encore Washington.

Au cours des consultations qui se sont déroulées à huis clos, mardi 17 août au soir, les Européens et les Russes auraient refusé que le Conseil exprime publiquement sa désapprobation à l'égard de la FORPRONU, et les non-alignés, en particulier le Maroc et le Venezuela, auraient soutenu la position de Mme Albright. L'ambassadeur du Venezuela, Diego Arria, que les journalistes ont surnommé « Don Diego de Sarajevo » en raison de ses prises de position passionnées sur la guerre en Bosnie et ses voyages dans la capitale bosniaque, a *« espéré »* que les deux généraux *« ne parlaient pas au nom de leur gouvernement »*. L'ambassadeur Arria, qui avait rencontré le général Hayes lors de son dernier déplacement à Sarajevo, s'est dit *« non surpris par ses déclarations »* car *« le général britannique n'a absolument aucun respect pour le Conseil de sécurité »*.

Les propos du général britannique ont provoqué également la colère de l'ambassadeur de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'ONU. Lors d'une conférence de presse à New-York, M. Muhamed Sacirbey a traité Vere Hayes d'homme *« insensible »* et ses propos de *« mensongers et insultants »*. Le représentant bosniaque a été particulièrement fâché par le refus du général Hayes d'utiliser le mot *« siège »* pour parler de l'encerclement de Sarajevo par les Serbes. M. Sacirbey a aussi annoncé que le président bosniaque, Alija Izetbegovic, se rendrait à New York dans les deux semaines à venir pour parler aux membres du Conseil de sécurité des *« principes qui devraient être à la base des négociations à Genève »*.

Par ailleurs, alors que les médiateurs à Genève tentent de convaincre les Musulmans d'accepter le découpage de leur pays, le Conseil de sécurité devait adopter, le mercredi 18 août, une déclaration de sa présidence (américaine) réaffirmant la *« souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République de Bosnie-Herzégovine »*.

AFSANE BASSIR POUR

Pas de progrès aux pourparlers de paix

Les dirigeants des trois communautés en guerre de Bosnie-Herzégovine ont entamé, mardi 17 août à Genève, leurs discussions sur le découpage territorial des trois futures Républiques de Bosnie-Herzégovine, sans apparemment réaliser le moindre progrès, a-t-on appris auprès de leurs délégations.

Dans l'entourage du président musulman, Alija Izetbegovic, les négociateurs se sont montrés très pessimistes en indiquant que la délégation serbe de Radovan Karadzic maintenait des positions *« très intransigeantes »* tant sur le découpage territorial en Bosnie orientale que sur le statut futur de Sarajevo. De son côté M. Karadzic a qualifié les exigences territoriales du président Izetbegovic de *« très irréalistes »*.

La capitale bosniaque, selon un accord de principe obtenu, lundi, par les coprésidents de la Conférence, David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU), devrait être divisée en neuf municipalités (contre dix actuellement) et placée sous administration des Nations unies durant une période intérimaire indéterminée.

Le porte-parole des médiateurs, John Mills, s'est toutefois efforcé de donner une image positive des discussions en affirmant que l'atmosphère entre les dirigeants des parties belligérantes était *« généralement bonne »* et qu'ils avaient entamé *« une recherche sérieuse d'une solution »*. Mais il s'est refusé à employer le mot de *« progrès »* et a admis que sur la Bosnie orientale *« il était clair qu'une certaine distance existait entre les positions des deux parties* (Musulmans et Serbes) *et que celles-ci devront faire preuve de plus de souplesse pour qu'une solution puisse apparaître »*. Selon un négociateur musulman, M. Karadzic a accepté le principe du maintien en territoire serbe des enclaves de Gorazde, Srebrenica et Zepa mais a refusé tout lien entre elles. Evoquant les discussions sur la Bosnie centrale entre MM. Izetbegovic et Boban, M. Mills a indiqué que les médiateurs avaient souligné devant les deux dirigeants la gravité des combats dans cette région où les forces en conflit s'efforçaient d'en redessiner la carte, ainsi que la nécessité d'en ouvrir l'accès aux convois humanitaires.

Selon la délégation de M. Izetbegovic, les forces croates dans la région de Mostar se livrent *« à l'une des pires campagnes de purification ethnique »* qu'ait connues l'ensemble du pays. – *(AFP.)*

Rompant avec sa politique de prudence

Le Danemark accepte de déployer des soldats pour protéger les « zones de sécurité »

COPENHAGUE

correspondance

Pour la première fois depuis 1864, le Danemark pourrait participer activement à un conflit armé, en dehors de ses frontières, en l'occurrence dans l'ex-Yougoslavie. En autorisant, mardi 17 août, le déploiement de cent vingt-quatre soldats et dix chars d'assaut pour protéger les « zones de sécurité » musulmanes en Bosnie-Herzégovine, le Parlement danois a pris une décision qualifiée d'*« historique »*. Les députés ont également accepté de participer à d'éventuelles frappes aériennes de l'OTAN sur les positions serbes avec l'aide de pilotes danois basés au sol pour diriger les bombardiers de l'Alliance sur leurs cibles.

Le Danemark, qui était il n'y a pas si longtemps l'élève rebelle de l'Alliance atlantique, s'est assagi, devenant même au cours des derniers mois, un partisan fidèle et obéissant de l'OTAN. Fini le temps des notes en « bas de page » dans les années 80 où Copenhague (et notamment l'opposition de centre gauche) s'opposait avec éclat à toutes les initiatives de l'Alliance, jugées trop agressives envers l'ancien pacte de Varsovie et susceptibles de relancer la guerre froide.

Le « non » au déploiement des fusées Pershing en Europe et le refus de laisser entrer des bâtiments nucléaires, même ceux de l'Alliance, dans les eaux territoriales danoises, furent les exemples les plus frappants de la « résistance » du Danemark à certaines décisions de l'OTAN. Mais la guerre en Bosnie a poussé le Parlement de Copenhague, réuni en session extraordinaire lundi et mardi, à tourner une page dans la politique de sécurité danoise.

« Ce n'était pas une décision facile, constate le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen. La décision a été encore plus douloureuse pour le ministre des affaires étrangères, Niels Helveg Petersen, du Parti libéral radical, connu pour ses positions antimilitaristes : *« C'est la crédibilité de l'ONU qui est en jeu avec ses conséquences incalculables pour la communauté mondiale »*, a-t-il estimé.

Seuls le Parti du progrès (extrême droite) et les socialistes populaires (extrême gauche) ont voté contre l'« entrée » du Danemark dans le conflit. Copenhague, en soutenant les Nations unies, a cherché avant tout à préserver la réputation de cette organisation car, comme l'a souligné Ritt Bjerregaard, porte-parole des sociaux-démocrates, *« si nous n'avons plus l'ONU, que nous reste-t-il ? »*.

ALEXANDRE SARIN

« L'opération Irma » condamnée par des médecins britanniques

Selon une équipe médicale britannique, le programme d'évacuation des blessés bosniaques vers la Grande-Bretagne, baptisé « opération Irma » du nom d'un des enfants évacués, est une action *« hautement cynique »*, du *« théâtre politicien »*. *« Cela soulage les consciences de voir des enfants sortis de l'enfer de la guerre mais cela ne résoud pas le problème des 300 000 personnes affamées dans Sarajevo »*, a affirmé, mercredi 18 août au *Daily Telegraph*, Andrew McEwen, l'anesthésiste de cette équipe médicale, de retour d'une mission d'une semaine à Tuzla, dans le nord de la Bosnie.

« L'opération Irma détourne l'attention du vrai problème qui est le manque de nourriture en Bosnie, comme à Tuzla, ville qui est effectivement coupée du reste du monde. Si cela continue, les gens vont commencer à mourir », a ajouté son collègue chirurgien, le docteur Freedlander.

De son côté, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé, mardi, avoir reçu mille deux cent cinquante offres d'évacuations de blessés bosniaques en provenance de dix-sept pays depuis le début de « l'opération Irma » la semaine dernière. – *(AFP, AP.)*

RUSSIE : selon le premier ministre

Moscou ne « restituera jamais » les Kouriles au Japon

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine a affirmé, mardi 17 août, que Moscou ne *« restituerait jamais »* au Japon les quatre îles Kouriles méridionales qu'il revendique, selon l'agence russe Interfax. *« C'est notre terre, notre peuple y vit. Pourquoi devrions-nous la rendre à autrui ? »* a déclaré M. Tchernomyrdine au cours d'une visite à Itouroup (Etorofu en japonais), une des quatre îles du sud de l'archipel occupées depuis la fin de la guerre par Moscou et revendiquées par le Japon. *« Nous n'avons aucun besoin d'une terre qui n'est pas à nous. Mais la terre qui nous appartient, nous ne la rendrons jamais. Nous n'avons jamais évoqué cela avec qui que ce soit »*, a-t-il ajouté. Un responsable du ministère japonais des affaires étrangères a indiqué mercredi que Tokyo était *« en train de demander des clarifications au gouvernement russe »*. – *(AFP.)*

La guerre en Azerbaïdjan

La Turquie met en garde l'Arménie

Alors que les forces arméniennes accentuent leur avance vers Fizouli et Djebraïl, dans le sud du territoire azerbaïdjanais, le premier ministre turc, Tansu Ciller, a solennellement appelé, mardi 18 août, l'Arménie à *« réviser son attitude »* dans ce conflit ou à s'apprêter à en *« subir les conséquences »*. *« En tant que gouvernement de la République de Turquie, nous appelons l'Arménie à repenser et réviser son attitude radicalement. Nous rappelons qu'elle sera responsable de son attitude agressive et devra en subir les conséquences »*, a affirmé Mme Ciller dans une déclaration écrite communiquée par l'agence semi-officielle Anatolie. Mme Ciller a également demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de *« faire preuve de fermeté pour que ses décisions précédentes soient appliquées »*.

Les autorités de Bakou se trouvent dans une situation de plus en plus difficile, car la perte de Fizouli et de Djebraïl aboutirait à couper le sud-ouest de l'Azerbaïdjan du reste du territoire de la République. Outre ses défaites militaires, le pouvoir à Bakou doit faire face à une rébellion qui s'aggrave dans le sud-est du pays. Le ministre de l'intérieur a déclaré mardi que *« dans sept régions méridionales* (d'Azerbaïdjan), *des actions criminelles ont abouti au limogeage des responsables du pouvoir exécutif. Les employés des organes judiciaires ont été pris en otages, battus et humiliés »*.

Le gouvernement accuse l'ex-colonel Alikram Goumbatov, basé à Lenkoran à la tête d'un groupe de *« 3 000 hommes et de quatre-vingt blindés »*, de menées séparatistes. – *(AFP, Reuter, Itar-Tass.)*

□ **GÉORGIE : plusieurs arrestations après la mort du diplomate américain.** – Plusieurs suspects ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur la mort du diplomate américain Fred Woodruff, tué par balle le 9 août près de Tbilissi. Le parquet géorgien privilégie la thèse d'un meurtre de droit commun. – *(AFP.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE : la polémique sur les droits fonciers

Le gouvernement est pris en tenailles entre les revendications des aborigènes et les intérêts des compagnies minières

« Black power, bleak future » **(pouvoir noir, avenir sombre), proclame en couverture le dernier numéro de l'*Australian Business Monthly*. Tandis que Canberra prépare un projet de loi sur les droits fonciers des aborigènes, la compagnie CRA fait pression pour protéger l'exploitation de l'un des plus riches gisements de bauxite au monde.**

SYDNEY

de notre correspondante

En revendiquant auprès de la cour fédérale 35 000 kilomètres carrés autour de Weipa, dans la péninsule du cap York, dans le nord du Queensland, la tribu Wik s'est attaquée au géant CRA, société mère de Comalco, qui détient depuis 1958 un bail d'exploitation de cent dix ans sur les terres aujourd'hui en litige. Mais le PDG de CRA a lancé un ultimatum au gouvernement fédéral : si celui-ci n'intervient pas d'ici le 20 août pour lever l'incertitude pesant sur le bail, les banques internationales refuseront le financement qui doit permettre à Comalco d'investir 1,75 milliard de dollars australiens pour agrandir son usine d'aluminium. La création de 2 000 emplois se trouve ainsi menacée.

Cet argument pèse apparemment davantage que la plaidoirie des défenseurs des aborigènes. *« La manière dont les Wik ont été traités par le gouvernement du Queensland et les compagnies minières est l'un des épisodes les plus honteux de notre histoire »*, écrivait l'historien Henry Reynolds, rappelant comment la tribu avait été reléguée de force dans un tout petit bout de territoire, sans compensations foncières (voir *le Monde* du 2 avril 1981). *« Nous ne pouvons pas nous réfugier derrière l'excuse habituelle qui consiste à dire que les aborigènes ont été dépossédés il y a longtemps par des gens qui n'avaient pas les mêmes notions du bien et du mal que nous »* (*The Australian* du 16 août 93).

« Un tournant de l'histoire » ?

Réparer les torts causés aux aborigènes ou agir en fonction de l'intérêt national ? La question embarrasse les membres du gouvernement fédéral qui se sont contredits plusieurs fois. Le 16 août, le premier ministre Paul Keating a opéré lui aussi un revirement, annonçant que Canberra pouvait valider les baux existants tout en respectant les droits des Wik. Il reste à définir comment. Si tant d'incertitudes planent sur la validité des baux existants et si le litige opposant les Wik à CRA a déclenché une controverse nationale, c'est parce que le jugement Mabo, rendu le 2 juin 1992, a bouleversé les fondements historiques de l'Australie.

A cette date, au terme d'un procès de dix ans, la Haute Cour donnait gain de cause à Eddie Mabo qui s'était battu au nom de la tribu Meriam pour qu'elle soit reconnue seule propriétaire des îles Murray, au nord de la grande barrière de corail. Ce jugement avait d'importantes conséquences : d'une part, la plus haute juridiction du pays mettait fin à la doctrine de *terra nullius* – selon laquelle l'Australie était inoccupée avant l'arrivée des Britanniques – d'autre part elle créait un nouveau titre de propriété spécifique aux autochtones, dit *« native title »*.

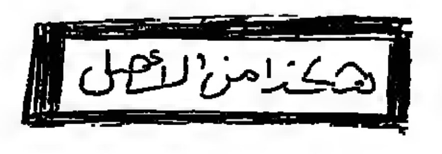
Combien d'aborigènes peuvent dorénavant se réclamer de ce titre pour revendiquer leurs terres ? Quelles portions du pays pourraient être affectées ? Depuis lors, le lobby minier demande à coups de pages de publicité dans les grands quotidiens que le vide juridique soit comblé au mieux de ses intérêts et de ceux de la nation, faisant valoir que l'industrie minière fournit plus de 50 % des exportations.

En déclarant que la décision de la Haute Cour pouvait être *« un tournant de l'histoire, la base d'une nouvelle relation entre les aborigènes et les autres Australiens »*, M. Keating avait soulevé beaucoup d'espoir chez les autochtones. Mais, las d'entendre les travaillistes faire depuis dix ans promesse sur promesse, quatre cents représentants des aborigènes se sont réunis début août pour demander à Canberra *« d'honorer ses obligations concernant le respect des droits de l'homme conformément au droit international »* et d'entamer des négociations pour aboutir à une loi qui répare les injustices du passé.

Les chances de concilier les différents groupes de pression semblent compromises, d'autant que les dirigeants de certains Etats ont aussi leur part de responsabilité. Dans une lettre publiée le 21 juillet dans *The Australian*, Richard Court, premier ministre libéral d'Australie occidentale, a déclaré que 80 % de cet Etat, riche en minerai, étaient menacés par la décision de la Haute Cour et a suggéré qu'elle soit soumise à référendum. *« Si le gouvernement centraliste de Canberra refuse, c'est parce qu'il ne veut pas manquer l'occasion de miner, voire d'anéantir, le contrôle des Etats sur la terre. »*

Cette attitude a provoqué une manifestation à Perth le 13 août durant laquelle l'archevêque anglican a reproché au gouvernement de l'Etat d'utiliser des *« méthodes nazies »*. Le débat, comme on le voit, n'est pas près de s'apaiser.

SYLVIE LEPAGE



AFRIQUE

NIGÉRIA

Le président Babangida annonce qu'il quitte la scène politique

Le président Ibrahim Babangida, qui a promis de laisser le pouvoir aux civils le 27 août, a choisi le jour de son cinquante-deuxième anniversaire pour annoncer, mardi 17 août, son intention de quitter la scène politique, sans toutefois préciser quand il abandonnerait le pouvoir.

Le président Ibrahim Babangida a annoncé, mardi à Abuja, qu'il se retirait *« volontairement »* de la scène politique et qu'il quitterait ses fonctions de président de l'Etat nigérian et de commandant en chef des forces armées. *« A la suite de longues délibérations avec les chefs des forces armées, j'ai offert de me retirer volontairement* [de mes fonctions] *de président et de commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria »*, a déclaré, sous les applaudissements des membres du Sénat et de la Chambre des représentants, le général Babangida.

On ignorait toutefois, après son discours, si cette démission avait été acceptée par le Conseil national de sécurité et de défense, la plus haute instance du régime militaire, que le général avait rencontré avant de faire son annonce. Le général a présenté son départ comme un sacrifice personnel. *« Je serai prêt, à la fin* [de la mission] *du gouvernement intérimaire, à transmettre mon expérience en matière de défense et de sécurité et toute autre information d'importance, à l'Etat et au* [futur] *président élu »*, a souligné le chef de l'Etat, laissant entendre que son intention de quitter la scène politique était définitive, mais sans préciser quand il abandonnerait le pouvoir.

Le gouvernement intérimaire devrait être constitué *« dès mercredi ou dans les jours qui suivent »*, a indiqué par ailleurs le porte-parole du gouvernement, Uche Chukwumerije. Ce gouvernement intérimaire devrait achever sa mission le 31 décembre 1994 et transférer le pouvoir à un président démocratiquement élu. Le général Babangida a ajouté qu'il était prêt également à *« rendre compte de ses actes et de ceux de son gouvernement »* pour en finir avec les *« calomnies et les mensonges »* dont lui et son gouvernement ont été l'objet. *« Il est malheureux que ceux qui se targuent d'en savoir plus que moi m'aient présenté comme un obstacle à l'avènement d'un régime démocratique »*, a-t-il déclaré, en évoquant les attaques personnelles dont lui et sa famille ont été la cible au cours des dernières semaines.

« Consensus national ? »

« Les forces armées nigérianes se tiendront résolument aux côtés du gouvernement intérimaire pour le défendre », a assuré le général Babangida avant de demander le soutien de tous les Nigérians au gouvernement intérimaire d'union nationale dont la constitution répond, selon lui, *« à un consensus national »*.

Les diplomates occidentaux accrédités au Nigéria ont réagi avec méfiance à l'annonce du retrait d'Ibrahim Babangida de la scène politique. Celui que l'on a souvent appelé le *« Maradona »* de la politique nigériane, en raison de son habileté à se tirer à son avantage des situations les plus compliquées, à l'image du footballeur argentin – il a échappé à deux tentatives de coup d'Etat, – pourrait encore surprendre. On en veut pour preuve le terme *« offert »* qu'il a utilisé. *« Il a offert de se retirer, mais rien ne dit que son offre ait été acceptée, et on ne sait toujours pas à quelle date son retrait sera effectif »*, constatent les diplomates.

Le corps diplomatique a été convoqué mercredi à Lagos pour une entrevue avec le ministre des affaires étrangères, Matthew Mbu. Il se pourrait que les zones d'ombre planant encore sur les véritables intentions du général Babangida soient éclaircies au cours de cette rencontre.

La crise politique qui secoue le pays depuis l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin par le régime militaire a sérieusement affecté les relations du Nigéria avec les pays occidentaux. Les Etats-Unis, notamment, ont laissé entendre que leurs relations avec le Nigéria seraient réexaminées si les militaires ne respectaient pas leur engagement de transmettre le pouvoir à un régime civil le 27 août.

De son côté, Mosbood Abiola, le candidat du Parti social démocrate (SDP), arrivé en tête lors de l'élection du 12 juin, qui se trouve à l'étranger, en quête d'un soutien international, continue de rejeter catégoriquement l'éventualité d'un gouvernement intérimaire qui, selon lui, ne serait *« qu'un jouet entre les mains des militaires »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Assassinat du fils de l'ancien président Murtala Mohammed.** – Zakari Mohammed, le fils de l'ancien président Murtala Mohammed, a été assassiné le 13 août sur la route d'Abuja à Lagos, a rapporté, mardi 17 août, le quotidien local *The Guardian*, citant des sources policières. Zakari Mohammed, âgé de vingt-huit ans et qui n'avait aucune activité politique connue, serait tombé dans une embuscade tendue par des gangsters, qui ont ouvert le feu alors qu'il tentait de prendre la fuite. Le jeune homme est décédé des suites de ses blessures, dans un hôpital d'Abuja. – *(AF…*

Retraite sur la Côte d'Azur ?

NICE

de notre correspondant régional

Le général Babangida se retirera-t-il sur la Côte d'Azur ? Selon des rumeurs insistantes, le président de la République fédérale du Nigéria aurait acquis, dès la fin de 1990, une propriété à Grasse (Alpes-Maritimes), par le biais d'une société civile immobilière, Interazur, ayant pour gérant un avocat conseil genevois, Stéphane Piletta-Zanin.

Située dans un quartier résidentiel, à l'est de la ville, cette magnifique propriété comprend une bâtisse de 600 mètres carrés, dénommée villa Saint-Georges, construite, dans le style mauresque, vers 1850, dans un parc de 3 hectares, par l'une des dynasties de parfumeurs grassois, la famille Chiris. Fleuron du patrimoine architectural local, elle a notamment accueilli la reine Victoria à la grande époque du tourisme aristocratique sur la Côte d'Azur.

Son dernier propriétaire l'aurait revendue pour une somme de 10 millions de francs à la SCI Interazur, qui avait été immatriculée le 5 novembre 1990, au registre de commerce de Nice. Cette société, au capital de 1 000 francs, réparti entre Mᵉ Piletta-Zanin (99 parts) et un expert-comptable de Genève, Roger Revillet (1 part), a obtenu, le 10 novembre 1992, un permis de construire portant sur la rénovation complète de la villa ainsi que l'aménagement de ses accès et la création d'une piscine. Les travaux, réalisés sur les plans d'un architecte grassois, Pierre Richard, ont commencé au début de l'été et devraient s'achever dans un délai d'un an.

Quel en est le véritable commanditaire ? Actuellement absent de Genève, Mᵉ Piletta-Zanin n'a pu être joint. Interrogé, il y a quelques jours, par notre confrère *Nice-Matin*, il s'est borné à déclarer que la société dont il est le gérant *« ne saurait être propriétaire au nom de qui que ce soit »*.

Indices troublants

D'autre part, tant l'avocat niçois, Mᵉ Patrick Lapierre, représentant de la SCI Interazur, à Nice, que M. Richard ou encore M. Revillet – qui précise être simplement intervenu *« à titre fiduciaire »* – contestent également la présence de M. Babangide dans l'opération tout en évoquant, néanmoins, celle d'un homme d'affaires *« européen »* ayant un domicile en Suisse.

Un lien existerait, toutefois, entre Mᵉ Piletta-Zanin et le Nigéria à travers une société helvétique, Hospitex Diagnostic SA, qui a son siège à Meyrin, dans le canton de Genève, et dont l'avocat-conseil aurait été l'un des administrateurs. Cette société, spécialisée dans l'installation d'hôpitaux « clefs en main » ainsi que dans la fourniture de matériel médico-chirurgical et de produits pharmaceutiques, possède, notamment, deux agences au Nigéria, à Lagos et Caduna.

Hospitex aurait susceptible d'avoir participé au financement d'Interazur. Mais cette information n'a pas pu être vérifiée, car la SCI, après deux ans et demi d'existence, n'a déposé, à ce jour, aucun bilan au greffe du tribunal de commerce de Nice. Autre indice troublant : Mᵉ Lapierre était, mardi 17 août, dans l'après-midi, parfaitement au fait des tout derniers développements de la situation politique au Nigéria, qui n'avaient pourtant pas encore été traités par la plupart des grands médias et qui, a priori, n'étaient pas de nature à polariser l'attention en France, sauf motif d'intérêt personnel...

Interrogée, enfin, par *le Monde*, la préfecture des Alpes-Maritimes nous a indiqué qu'aucun renseignement ne lui était parvenu sur une éventuelle installation du président Babangida sur la Côte d'Azur. *« La question ne pourrait se poser*, nous a cependant précisé Stéphane Bouillon, directeur de cabinet du préfet, *qu'au cas où M. Babangide serait autorisé à séjourner en France et pour assurer, si nécessaire, sa protection rapprochée. Nous ne serions, alors, saisis que vingt-quatre ou quarante-huit heures, au mieux, avant son arrivée dans le département. »*

GUY PORTE

LIBÉRIA

Bismarck Kuyon dirigera le gouvernement de transition

Les représentants des parties au conflit libérien ont élu, mardi 17 août à Cotonou (Bénin), le président et les deux vice-présidents du Conseil d'Etat, l'organe exécutif collégial de transition qui doit diriger le pays jusqu'aux élections générales, prévues pour février 1994. Cette désignation permet au Libéria d'être doté, pour la première fois depuis le déclenchement de la guerre civile, il y a plus de trois ans et demi, d'un exécutif en principe reconnu par tous sur l'ensemble du territoire national.

La présidence du Conseil sera exercée par Bismarck Kuyon, ancien président de l'Assemblée législative intérimaire, dont la candidature était présentée par le gouvernement intérimaire d'union nationale (IGNU) qui administre Monrovia et sa région depuis 1990. Les deux vice-présidences se répartissent entre les candidats des deux autres parties au conflit : Dorothy Musuleng-Cooper, ex-« ministre » de l'éducation du Front national patriotique (NPFL, principale faction armée, dirigée par Charles Taylor), et Mohamed Sheriff, médecin, fonctionnaire à l'UNESCO, soutenu par le Mouvement uni de libération (ULIMO), rival du NPFL. Au terme de l'accord de paix signé le 25 juillet dernier, à Cotonou, le Conseil d'État devrait entrer officiellement en fonctions le 24 août.

D'autre part, la France va effectuer une démarche auprès du secrétaire général de l'ONU afin d'obtenir la réouverture de la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire pour permettre aux organisations humanitaires de se porter au secours des populations libériennes qui vivent dans des conditions d'extrême précarité, a annoncé mardi le ministère français de l'action humanitaire. – *(AFP, Reuter.)*

TCHAD

Le dissident Abbas Koty est rentré à N'Djamena

Abbas Koty, ancien ministre tchadien entré en dissidence armée contre le régime du président Idriss Déby, est rentré, mardi 17 août, à N'Djamena, à la suite d'un accord signé dimanche en Libye avec des émissaires du chef de l'Etat tchadien, sous les auspices des autorités libyennes et soudanaises.

M. Koty est arrivé *« du nord du pays »* à bord d'un avion militaire tchadien. Il a indiqué que son retour faisait suite à l'appel à la réconciliation lancé par le président Déby, le gouvernement et le Conseil supérieur de la transition. Il a démenti toute implication dans le massacre de 82 personnes dans la localité de Chokoyam, dans l'est du pays, le 4 août dernier. Ce massacre avait été attribué, selon plusieurs sources, à ses partisans. Abbas Koty n'a pas voulu préciser les termes de l'accord conclu avec les représentants du président Déby et a refusé de préciser si son retour *« signifiait un acte d'allégeance aux autorités de la transition »*. En revanche, selon le ministre de la fonction publique, Wadal Abdelkader Kamougue, qui s'est rendu dans le nord du pays pour accueillir le dissident, il s'agit d'une *« reddition sans condition »*.

Le calme régnait mardi à N'Djamena au lendemain de l'accord de Tripoli et une semaine après la sanglante répression d'une manifestation qui, selon des sources officieuses, a fait près d'une centaine de morts, le 8 août. Le bilan officiel de cette répression fait état de 41 morts et de 152 blessés graves. Le couvre-feu est toujours en vigueur, la nuit, dans la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Chine : le culte du patriarche

Suite de la première page

A sa manière détendue sous le soleil de l'été, Beidaihe, plage sélecte entre toutes par sa population principalement gouvernementale, illustre les pesanteurs qui freinent encore la mutation sociale de la Chine de Deng Xiaoping. Ce n'est pas tant ici le club des « nouveaux riches » dont, fait nouveau, la propagande destinée à l'étranger vante aujourd'hui les mérites, les goûts de luxe, voire la frime. Ceux-là, qui roulent carrosse importé – ou volé à Hongkong – passent ici quelques jours pour affaires personnelles, consultations avec le *pater familias* ou l'oncle bien placé. Leurs cortèges encadrés de voitures de police font l'aller et retour à toute vitesse, sirènes hurlantes, sur la route de Pékin. Mais ils ne s'attardent pas. Des lieux plus grisants existent en Chine pour qui a de l'argent.

Ici, c'est plutôt le bastion d'une certaine permanence bureaucratique où quantité d'habitudes remontant à l'ère maoïste demeurent en vigueur. Le misérabilisme de façade est encore affiché par certains. La ville où viennent se reposer les caciques du régime communiste, dans le secret de leurs villas masquées au peuple – les routes menant à leurs quartiers sont barrées au commun des mortels, et plus encore aux étrangers, – a certes été nettoyée, fleurie, rendue plus pimpante et, dans une bonne mesure, ouverte au petit commerce privé. Mais l'essentiel de la population estivale est composé de retraités de la révolution, de fonctionnaires et travailleurs méritants, de diplomates de retour de l'étranger.

Ce qui ne veut pas dire que cette caste bureaucratique soit insensible aux délices de la consommation et d'une certaine occidentalisation. Sur la plage, dames et messieurs en maillot de bain se photographient ou se filment au Caméscope. Au restaurant, le fiston est prié d'apprécier *« le petit déjeuner à la manière internationale »*. Au piano, ce soir, un autre rejeton s'essaiera à *l'Hymne à la joie* de Beethoven, jadis honni des maoïstes.

Les fonctionnaires qui ont désormais accès à l'hôtel autrefois réservé aux étrangers engloutissent comme ceux-ci un barbecue de fruits de mer, le samedi soir uniquement. Dans la rue, les trottoirs sont envahis de jeux électroniques et de microphones couplés à des magnétoscopes, *karaoke* de campagne où l'on s'essaie à chanter en play-back sur la télévision.

Mais tout cela sent le gadget plaqué sur des comportements codifiés indéracinables qui donnent, pour quiconque a connu la Chine d'avant les réformes, une saveur désuète à un séjour ici. L'air souvent renfrogné, et rarement motivé, des prestataires de service. L'à-peu-près érigé en système : le filet antirequins, sur ces plages infestées, dont personne ne s'est aperçu qu'il n'est plus en place. La marchande qui déconseille à la mère d'acheter à son enfant les chewing-gums exposés en vitrine *« parce qu'ils sont avariés »*.

L'insistance des garçons de plage à planter le parasol de Messieurs les Ambassadeurs sur la partie en théorie réservée aux étrangers, il est vrai qu'elle est plus propre, le nettoyage régulier des lieux n'étant pas inscrit dans les priorités. En bref, l'atmosphère un peu rance, comme le beurre du restaurant, d'une villégiature à la manière communiste d'antan. Pour qui l'oublierait, les patrouilles militaires, parfois armée de fusils d'assaut, le rappellent jusque sur la route qui longe la plage.

Un livre de souvenirs personnels

Impossible bien sûr, dans cette ambiance, de savoir lesquels des hauts dirigeants de la Longue Marche encore en vie ont fait le déplacement estival, si même ils sont toujours en état de le faire. Les rumeurs concernant l'état de santé de M. Deng – qui célèbre son quatre-vingt-neuvième anniversaire le 22 août – agacent les dirigeants actifs. Mais elles ne peuvent qu'être entretenues par le goût du secret du régime. Le ministère des affaires étrangères a été jusqu'à démentir qu'il ait été opéré d'un cancer des testicules. On ne l'a pourtant pas revu depuis le 22 janvier, lors du Nouvel An lunaire, et il n'était pas particulièrement fringant. Depuis, plusieurs généraux ayant servi sous ses ordres sont morts.

M. Deng a d'ores et déjà largement battu le record de longévité de Mao, décédé en 1976 à quatre-vingt-trois ans. Il aura le 22 août le même âge de Tchiang Kaï-chek à sa mort en 1975, et laissera dans l'Histoire, somme toute, un meilleur souvenir que l'un et que l'autre.

Mais le culte dont il est officiellement l'objet rappelle trop celui de Mao pour ne pas réveiller les fantômes des crises de succession. Une étape vient d'être franchie dans cette permanente glorification du petit Sichuanais par un membre de sa propre famille. Sa fille cadette Deng Rong, qui est sa confidente et sa conseillère, publie ces jours-ci un livre de souvenirs personnels sur la vie de son père, recueil de petites phrases destinées à dresser un portrait à la fois humain et plus grand que nature du patriarche. Mao était parvenu à interdire cela à ses proches.



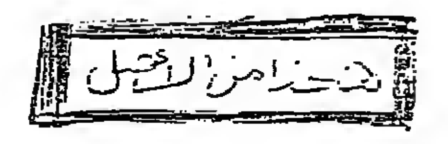
Comme pour rendre l'affaire plus préoccupante, des extraits de *Mon père, Deng Xiaoping*, ont déjà été publiés en bonnes feuilles par le *Quotidien de l'armée*, la veille de la fête militaire du 1ᵉʳ août. Chacun sait qu'après M. Deng il n'existe plus en Chine populaire un seul homme capable de commander le respect absolu de l'armée autour d'un programme politique quelconque, encore moins celui, non orthodoxe, qu'il a fixé. L'effort de la propagande pour montrer dans son successeur désigné, Jiang Zemin, un homme familier des militaires bien qu'il n'ait jamais commandé de troupes, n'est guère convaincant. L'ambiance de crise larvée est accentuée par l'absence prolongée du premier ministre Li Peng, souffrant, qui ne se signale que très rarement par un mot écrit depuis son lit de convalescence. Certes, ses pairs répètent qu'il récupère bien de ses troubles cardiaques. Mais on ne peut s'empêcher d'imaginer comme une hypothèse également plausible que M. Li – *« survivant »* confirmé – s'abstient de participer à la vie politique afin de ne pas être associé à la gestion d'une situation socio-économique particulièrement délicate.

Son remplaçant *de facto*, le vice-premier ministre Zhu Rongji, a beau affirmer qu'il a commencé à reprendre en mains l'économie, on voit se multiplier dans les médias des appels au pays à ne pas se laisser tenter par l'ultra régionalisme. On voit également, malgré les premiers effets des mesures contre la surchauffe, une situation malsaine avec 146,8 millions de sans-emploi – la plupart privés de toute couverture sociale ou allocation de chômage – dont 36 millions dans les villes.

On entend parler également de fonctionnaires non payés depuis deux mois, faute d'argent dans les caisses. L'insouciance estivale de Beidaihe ne parvient enfin plus à faire taire les rumeurs d'insécurité du pays profond, telle celle qui veut qu'en un an quelque trois cents préfectures aient été attaquées lors de manifestations de mécontentement, particulièrement paysans. Des Chinois ne cachent pas leur appréhension pour les risques de troubles sociaux d'ici à la fin de l'année. Tant que M. Deng est en vie, « l'équipe » qu'il est censé avoir mise en place pour lui succéder ne peut pas se permettre de se diviser publiquement une nouvelle fois malgré tant d'incertitudes. Les appels permanents à l'unité sont toutefois la preuve que celle-ci est artificielle, et fortement sujette à questions pour l'après-Deng.

FRANCIS DERON

□ **Un dissident condamné, un autre expulsé.** – Un étudiant de l'Université populaire de Pékin, Liao Jian, a été condamné à trois ans de prison pour activités en faveur du mouvement démocratique, a-t-on appris, mardi 17 août. L'ambassade américaine à Pékin a par ailleurs *« déploré »* l'expulsion de l'activiste Han Dongfeng. Dirigeant syndicaliste indépendant pendant le printemps de Pékin, ce dernier a été déporté au cours du week-end dernier alors qu'il tentait d'entrer en Chine, venant de Hongkong. Washington a rappelé que *« cette action viole l'article 13 de la Déclaration internationale des droits de l'homme »* et que le maintien du statut de la nation la plus favorisée à la Chine était lié à son respect de ce texte. – *(AP, Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

JORDANIE : la modification de la loi électorale

Le roi Hussein veut limiter la présence des islamistes au Parlement

A moins de trois mois des prochaines élections législatives, le gouvernement jordanien a, mardi 17 août, modifié la loi électorale, dans le souci évident d'essayer de limiter un nouveau succès des islamistes qui contrôlaient déjà un tiers des quatre-vingts sièges de la chambre sortante.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

En prévision des élections fixées le 8 novembre, le roi Hussein avait dissous la Chambre des députés le 4 août. Dans un discours télévisé, il a annoncé, mardi, que le conseil des ministres avait émis *« une loi temporaire »* pour passer du scrutin de liste, en vigueur lors des élections de 1989, à un scrutin uninominal à un tour. Cette modification qui supprime toute possibilité d'alliance pour pousser une liste contre une autre, devrait limiter le nombre potentiel des islamistes qui constituent la principale force politique en Jordanie. Selon des études non officielles, avec ce nouveau système, les Frères musulmans qui avaient obtenu vingt-deux sièges dans la Chambre dissoute n'en auraient eu que quinze.

Plus que la réforme en elle-même, c'est la manière de la décider qui risque de semer le trouble dans la classe politique jordanienne. Près des deux tiers des députés avaient récemment mis en garde le gouvernement contre un amendement de la loi *« sans consultation »* du Parlement. Le roi avait alors assuré qu'aucune modification n'interviendrait sans *« consensus national »*. Celui-ci fait visiblement défaut et le large dialogue promis n'a pas eu lieu. Dès l'annonce du roi, mardi, le porte-parole du Front d'action islamique, parti politique émanant des Frères musulmans, Ibrahim Khreisat, a fait savoir que les instances dirigeantes de ce parti se réuniraient sous les quarante-huit heures pour se prononcer sur un éventuel boycottage du scrutin. Opposés à toute modification de la loi, les islamistes, à l'instar de nombreux autres partis ou personnalités politiques, réclamaient qu'au moins la Chambre puisse se prononcer sur cette question.

La principale justification avancée par le roi – *« donner à chaque électeur, homme ou femme, l'occasion d'élire un seul candidat, ce qui est le meilleur choix pour lui pour se faire représenter et exprimer son opinion »* – était contestée *a priori*, dans la mesure où la modification de la loi ne s'accompagnait pas d'un redécoupage des circonscriptions électorales. Celles-ci sont en effet fonction de la géographie plutôt que de la démographie, donnant un net avantage aux zones rurales et tribales traditionnellement plus favorables au roi. *« La formule un homme-une voix, sans diviser le royaume en circonscriptions également peuplées, annule l'objectif de donner à chaque Jordanien un pouvoir égal »*, écrivait jeudi dernier le *Jordan Times* qu'on ne peut soupçonner de violente opposition. En plus de cette inégalité de base, le journal faisait remarquer que le maintien des quotas de sièges réservés aux minorités (chrétiennes et circassiennes) et aux bédouins n'assuraient pas non plus une parfaite représentation.

« Complot » déjoué ?

Conscient du mécontentement des islamistes, le roi a tenu, mardi, à souligner que son *« gouvernement ne prend pas le parti des uns contre les autres »*. En appelant *« ceux qui ont choisi d'adhérer à un front qu'ils ont appelé le Front islamique à assumer leur responsabilité historique et suivre la voie de l'islam véritable »*, le roi cherchait visiblement à éviter un boycottage des islamistes qui ôterait aux élections une grande partie de leur valeur. La décision de boycotter ou non les élections risque en tout cas d'accroître les divergences au sein des islamistes jordaniens, entre modérés et extrémistes, les derniers, en majorité d'origine palestinienne, reprochant aux premiers leur timidité vis-à-vis du pouvoir, en particulier dans l'expression de leur opposition au processus de paix israélo-arabe.

Cette nouvelle tentative pour réduire l'emprise des islamistes intervient après l'interdiction, signifiée le mois dernier, d'utiliser les mosquées – plus de 2000 en Jordanie – à des fins politiques. Elle intervient aussi après la soudaine révélation d'un complot qu'aurait organisé le Parti de la libération islamique (illégal, puisqu'il n'a pas présenté de demandes de légalisation) pour assassiner le roi en juin dernier. Cette annonce a surpris, dans la mesure où, selon les autorités, ce complot a été *« déjoué en avril dernier par les services de sécurité qui ont arrêté dix personnes »*.

Pour nombres d'observateurs l'amendement de la loi électorale, voulu par le roi, répond aux craintes de ce dernier à propos d'un scrutin qui risque de se dérouler en l'absence de tout progrès dans le processus de paix et alors que le marasme économique s'aggrave. Deux phénomènes qui jouent en faveur des islamistes, opposés aux négociations d'un côté, et qui trouvent leur meilleur terreau dans une pauvreté croissante. Certains politiciens redoutent que la manière peu démocratique employée pour cet amendement n'entraîne un courant de sympathie pour les islamistes et qu'ils en apparaissent comme les principales victimes.

FRANÇOISE CHIPAUX

IRAK : en appelant à l'intervention de l'ONU et de la France

Médecins du monde demande l'arrêt des bombardements iraniens au Kurdistan

Médecins du monde a récemment lancé un appel à *« la communauté internationale, aux Nations unies et au gouvernement français »*, pour qu'ils interviennent afin de mettre fin aux bombardements, par l'Iran, de divers objectifs dans le Kurdistan irakien. Dans un communiqué, cette organisation non gouvernementale affirme que l'armée iranienne a pénétré, au début du mois d'août, à 20 kilomètres à l'intérieur du territoire irakien, et bombardé les régions de Raniyah, Qalaa Diza et les villages environnants.

Ce n'est pas la première fois que de tels pilonnages ont lieu, l'Iran cherchant à déloger une bonne fois pour toutes du Kurdistan irakien, les opposants kurdes iraniens qui y ont trouvé refuge, souvent avec leurs familles. Au mois de mars dernier déjà, Médecins du monde et Aide médicale internationale avaient protesté contre un bombardement du nord de l'Irak par l'aviation iranienne. La cible du raid était le siège du bureau politique du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran. Un hôpital tenu par les deux organisations humanitaires avait été touché. Des Kurdes irakiens et iraniens habitant à proximité de l'hôpital avaient été tués ou blessés.

De passage récemment à Paris, où ils étaient venus demander l'assistance de Médecins sans frontières et de la fondation France-Libertés de Danielle Mitterrand, deux responsables du parti marxiste iranien Komalah nous ont affirmé que depuis trois ou quatre mois l'Iran avait concentré des forces à sa frontière avec l'Irak et maintenait la pression par les bombardements dans un double but : *« Pousser à bout le « gouvernement » kurde irakien pour qu'il demande aux Kurdes iraniens de partir, et intimider l'opposition kurde iranienne à l'intérieur même du Kurdistan iranien. »*

Passivité occidentale

Vers la mi-juillet, Téhéran avait dépêché dans le Kurdistan irakien une délégation officielle avec pour mission de demander aux autorités locales de bâillonner les Kurdes iraniens (*le Monde* du 21 juillet). Selon les deux représentants kurdes, les demandes de Téhéran sont allées decrescendo. Au départ, l'Iran voulait que lui soient purement et simplement livrés tous les opposants kurdes iraniens. Face au refus de ses interlocuteurs, la délégation a ensuite demandé l'expulsion de ces opposants *« vers les parties « arabes » du territoire irakien »* – c'est-à-dire celles qui sont sous le contrôle du gouvernement de Bagdad, – puis l'arrêt de toutes leurs activités de propagande, et enfin l'abandon de la lutte armée contre le régime de Téhéran. *« Toutes ces demandes ont été rejetées »*, ont assuré nos interlocuteurs.

Selon ces derniers, conscients que leur présence embarrasse leurs hôtes et complique la situation du Kurdistan irakien, les opposants kurdes iraniens s'étaient repliés de leur propre chef, loin de la frontière, et avaient décidé de cesser leurs activités à partir du territoire irakien pour les reprendre à l'intérieur du Kurdistan iranien. Cela n'avait pas empêché l'artillerie iranienne de continuer ses bombardements.

Le 22 juillet, soit quelques jours seulement après le retour de la délégation à Téhéran, une nouvelle attaque iranienne avait été lancée contre un village au nord de l'Irak. Quatre soldats iraniens avaient été faits prisonniers. La situation est telle que le « ministre » des peshmergas (combattants kurdes irakiens), Djabbar Ferman, avait alors menacé de riposter aux attaques iraniennes.

Bagdad a dénoncé, à plusieurs reprises, les pilonnages iraniens. Hormis une protestation verbale, les pays de la coalition occidentale se contentent, quant à eux, d'observer les attaques iraniennes. Les Kurdes irakiens et iraniens sont scandalisés par cette passivité alors que, depuis le mois d'avril 1991, le Kurdistan d'Irak est placé sous la protection des forces aériennes de la coalition occidentale, basées en Turquie.

MOUNA NAÏM

LIBYE : les suites de l'attentat de Lockerbie

Tripoli se dit prêt à discuter du jugement à l'étranger de deux de ses ressortissants

La Libye n'exclut pas que ses deux ressortissants accusés d'être impliqués dans l'attentat commis, en 1988, contre un Boeing 747 de la Pan Am (270 morts), soient jugés aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, a déclaré, mardi 17 août, le ministre libyen des affaires étrangères. Les deux accusés *« ont le droit de se livrer à qui ils veulent, et la Libye est disposée à discuter de ce sujet avec un délégué du Conseil de sécurité de l'ONU ou du secrétaire général de l'ONU »*, a affirmé Omar Al Mountasser.

Le ministre a précisé que son gouvernement n'écartait de ces discussions *« aucun pays, même pas la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis »*. Tripoli désire un *« jugement juste et honnête »* pour les deux hommes, a-t-il souligné, en rappelant cependant que *« les lois libyennes interdisent aux autorités d'extrader leurs citoyens »*.

Cette déclaration a été faite quelques heures avant l'arrivée, à Tripoli, du président égyptien Hosni Moubarak. Cette visite doit marquer *« la solidarité de l'Egypte avec la Libye à la suite de la reconduction, vendredi, de l'embargo aérien et militaire imposé à la Libye depuis avril 1992 »*, a indiqué un responsable du ministère égyptien des affaires étrangères. – *(AFP.)*

□ **Les négociations israélo-arabes reprendront le 31 août à Washington.** – La onzième session des négociations bilatérales israélo-arabes s'ouvrira le 31 août, à Washington, au lieu du 30 août, en raison de la fête musulmane marquant la naissance du prophète Mahomet. Les pays arabes concernés devraient coordonner leurs positions lors d'une réunion de leurs ministres des affaires étrangères, entre le 25 et le 28 août, à Beyrouth. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

MEXIQUE : dialogue à 10 000 mètres d'altitude

L'involontaire contribution du pape à une première rencontre entre le président Salinas et le chef de l'opposition de gauche

MEXICO

de notre correspondant

Jean-Paul II aura-t-il contribué à l'impossible réconciliation des frères ennemis de la scène politique mexicaine au cours du bref voyage qu'il a effectué la semaine dernière dans le Yucatan ? C'est en effet à l'occasion de la visite du pape que le président de la République, Carlos Salinas, a reçu le dirigeant de l'opposition de gauche, qui refuse toujours, cinq ans après les élections, de reconnaître la légitimité du chef de l'Etat, estimant que celui-ci est arrivé au *pouvoir grâce à une gigantesque* fraude.

La rencontre avec Porfirio Munoz-Ledo, élu le mois dernier à la tête du Parti de la révolution démocratique (PRD), s'est déroulée... à 10 000 mètres d'altitude, dans l'avion présidentiel qui emmenait, le 11 août, M. Salinas à Merida, où il a reçu le souverain pontife. Pour éviter de donner trop d'importance à l'événement, qui a malgré tout suscité un certain étonnement, le président avait invité les dirigeants de tous les partis politiques à l'accompagner.

L'entretien, qualifié de *« cordial »* par les participants, a porté sur des généralités, y compris sur la normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat mexicain, consacrée par le rétablissement des liens diplomatiques avec le Vatican après une rupture de 130 ans. Davantage que le contenu des conversations, le simple fait que cette réunion ait eu lieu pourrait contribuer à réduire les tensions entre le pouvoir et l'opposition de gauche, au moment où le pays s'apprête de nouveau à entrer en campagne pour les élections d'août 1994.

Le changement d'attitude du PRD, jusqu'alors opposé à tout contact avec M. Salinas, s'explique par l'arrivée à la tête du parti d'un homme plus souple que son prédécesseur, Cuauhtémoc Cardenas, qui fut le candidat de la gauche à l'élection présidentielle de 1988 et souhaite se présenter de nouveau l'an prochain. Sans s'opposer ouvertement à la rencontre, ce dernier a cependant souligné que *« cela ne changeait rien à la relation entre le PRD et le gouvernement »*, ajoutant que le pouvoir n'était pas disposé à ouvrir un *« dialogue sérieux »* ni à autoriser *« une réforme électorale en profondeur »* pour permettre à toutes les formations politiques de participer à armes égales aux élections.

Cette analyse est partagée par M. Munoz-Ledo, qui voit cependant au moins une bonne raison de poursuivre le dialogue : *« Salinas*, dit-il, *reconnaît enfin que le PRD est un interlocuteur valable. Mais nous ne nous faisons pas d'illusion sur la réforme constitutionnelle actuellement discutée au Parlement, car nous savons que tout a déjà été négocié avec le PAN »* (Parti d'action nationale, opposition conservatrice). Le président du PRD, qui est également sénateur, reproche à M. Salinas son *« double langage : ouvert en public et intransigeant en privé »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

CHILI : « Les confessions d'un assassin » à la télévision

Nouveaux rebondissements dans l'affaire Letelier

SANTIAGO

de notre correspondant

« Les confessions d'un assassin » : c'est sous ce titre que la télévision a diffusé, lundi 16 août, un entretien exclusif avec Michael Townley, citoyen américain, ancien informateur de la CIA passé au service de la DINA, la police secrète des cinq premières années de la dictature du général Pinochet (1973-1990). Lors d'un long témoignage accordé depuis la Floride, M. Townley a confirmé avoir posé la bombe qui a tué l'ex-ministre de Salvador Allende Orlando Letelier, le 21 septembre 1976 à Washington, pour le compte de la DINA. Cet assassinat lui avait valu en 1978 une condamnation à dix ans de prison par la justice américaine. Ayant purgé une partie de sa peine, Michael Townley bénéficie depuis 1983 d'une protection rapprochée réservée aux repentis.

L'ancien agent a déclaré avoir agi sur ordre direct du colonel Pedro Espinoza et sous la direction du général Manuel Contreras, ancien chef de la DINA : *« Personne dans l'histoire du Chili n'a été plus néfaste que le général Contreras. Je parle aujourd'hui parce qu'il refuse d'assumer sa responsabilité personnelle. »*

Le président Aylwin, qui a refusé de commenter ces confessions, avait demandé le report de la diffusion du reportage. Celle-ci était initialement programmée pour début août, au moment où le chef de l'Etat a tenté de mettre un terme aux tensions entre le pouvoir civil et l'armée du général Pinochet, dues notamment aux poursuites engagées à l'encontre de militaires responsables de violations des droits de l'homme durant la dictature (*le Monde* du 5 août). L'émission a été reprogrammée après que des journalistes et certains socialistes membres de la coalition au pouvoir eurent dénoncé la censure.

Les propos de M. Townley devraient influer sur le cours du procès du général Contreras, qui se déroule depuis plusieurs mois dans le cadre de l'affaire Letelier. On voit mal désormais comment l'ancien chef de la DINA pourrait échapper à une condamnation.

Les nombreux détails donnés par M. Townley sur l'appareil répressif de la dictature pourraient également contribuer à envenimer de nouveau les relations entre civils et militaires. Reste qu'en faisant de Manuel Contreras le « responsable » des crimes commis par la DINA à l'étranger et en le décrivant comme un homme *« incontrôlable et mû par un orgueil démesuré »*, Michael Townley a épargné l'institution militaire et son commandant en chef, le général Pinochet, dont le général Contreras était pourtant l'homme de confiance.

BRUNO ADRIAN

□ **ETATS-UNIS : décès de l'ancien ambassadeur Jacob Beam.** – Ambassadeur des Etats-Unis dans plusieurs pays de l'Europe centrale et orientale durant la guerre froide, Jacob Beam est décédé, lundi 16 août, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, d'une crise cardiaque dans un hôpital de la banlieue de Washington. Jacob Beam avait été successivement en poste à Berlin, où il avait rencontré Adolf Hitler lors des Jeux olympiques de 1936, en Pologne (1957-1961) et en Tchécoslovaquie en 1968 durant le « printemps de Prague ». Nommé ambassadeur à Moscou en 1969, il avait contribué à la préparation du sommet Nixon-Brejnev en 1972.

□ **PANAMA : démission du ministre des affaires étrangères.** – Julio Linares, ministre des affaires étrangères, a offert, mardi 17 août, sa démission au président Guillermo Endara, pour protester contre les conclusions d'une commission d'enquête le mettant en cause dans une tentative de trafic d'armes à destination des belligérants bosniaques, via le consulat panaméen à Barcelone. Quelque 25 000 mitraillettes, 5 000 pistolets et des millions de balles avaient été commandés, au nom du gouvernement panaméen, à deux entreprises tchèques. Depuis que cette affaire a été révélée par la presse, le vice-consul à Barcelone, Victoria Uribe, a été destitué et le vice-ministre des affaires étrangères, José Mulino, a présenté sa démission. – *(AFP.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

Atteinte au droit à l'image :

L'arrêt de la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE, 15e Chambre 26 novembre 1992.

– a condamné la SARL PROVENCE LIBÉRÉE et Max JUVENAL *in solidum* à verser 10 000 F de dommages et intérêts à Mme KLEIN, pour atteinte à sa personnalité.

– a ordonné la publication de cet arrêt en réparation du préjudice causé à Mme KLEIN, dans *le Monde, le Figaro, la Provence libérée et le Provençal*, dans les 15 jours de la signification, sans que le coût excède 8 000 F par insertion.

– a condamné la SARL PROVENCE LIBÉRÉE et Max JUVENAL *in solidum* à verser 10 000 F à Mme KLEIN, art. 700 du NCPC, et aux dépens de 1re instance et d'appel.

Me M.L. BONALDI-NUT
avocat à la Cour.

A TRAVERS LE MONDE

SOUDAN

Washington va inscrire Khartoum sur la liste des pays soutenant le terrorisme

Les Etats-Unis ont décidé d'inscrire le Soudan sur la liste des pays soutenant le terrorisme. Le département d'Etat doit annoncer cette mesure, mercredi 18 août, après en avoir informé le Congrès par écrit, a indiqué un responsable américain parlant sous le couvert de l'anonymat. Selon ce même responsable, c'est *« une enquête de six mois qui a débouché sur cette détermination »*.

D'autre part, un diplomate soudanais en poste à l'ONU, Siraj El-Din Hamid Yousif, impliqué selon la chaîne de télévision américaine ABC dans un complot portant sur la préparation d'attentats à New-York, a démenti tout lien avec cette affaire, affirmant qu'il s'agissait d'une *« campagne médiatique visant à ternir l'image du Soudan, peut-être en raison de sa tendance islamique »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Colère des Blancs à l'annonce de la restitution de Walvis-Bay à la Namibie

Au lendemain de la prise de position des négociateurs sud-africains en faveur de la restitution à la Namibie de Walvis-Bay, le ressentiment et la colère exprimés, mardi 17 août, par des habitants blancs de cette enclave disputée de la côte centrale namibienne a fait écho à la satisfaction d'habitants noirs. Le maire blanc de Walvis-Bay, Koot Blaauw, a déclaré qu'il ne comprenait pas l'attitude du gouvernement sud-africain, qui, après avoir proposé que l'enclave soit rattachée à la province du Cap occidental dans l'Afrique du Sud post-apartheid, vient d'accepter le principe de sa remise à la Namibie. Pour M. Blaauw, les Blancs de Walvis-Bay ont été traités *« comme des moins que rien »* puisque Pretoria ne les a pas consultés.

A Johannesburg, le Parti conservateur (CP, extrême droite) a déclaré dans un communiqué que la résolution était une *« trahison »* et montrait que le gouvernement *« s'est transformé en glaise aux mains d'organisations telles que le Congrès national africain* (ANC) *et le Parti communiste sud-africain* (SACP) *»*. – *(AFP, Reuter.)*

ROUMANIE

Fin de la grève des chemins de fer

Après avoir paralysé le pays pendant une semaine, les cheminots roumains ont arrêté leur grève, mercredi 18 août, a indiqué le dirigeant syndical Ion Vlad. Dans une déclaration à l'agence Reuter, il a affirmé que cette décision a été prise à la suite des avertissements du gouvernement, qui a menacé de licencier les grévistes et de faire intervenir la police dans les gares. A l'issue d'une réunion extraordinaire du gouvernement, mardi, le premier ministre avait sommé les cheminots de mettre fin à leur mouvement sous peine de sanctions. Les grévistes réclamaient une augmentation de salaire de 20 à 30 %.

POLITIQUE

Après la décision du Conseil constitutionnel sur l'immigration

Syndicats et associations reprennent leurs critiques contre la loi Pasqua

Plusieurs organisations ont maintenu leurs critiques contre la loi sur la maitrise de l'immigration après l'annulation par le Conseil constitutionnel de huit des cinquante et un articles de ce texte présenté par Charles Pasqua (*le Monde* du 17 et du 18 août). La CFDT a ainsi rappelé qu'elle *«avait jugé en son temps le projet de loi sur l'immigration discriminatoire»*, tout en déplorant les critiques formulées par le ministre de l'intérieur à l'encontre du Conseil. Réitérant son rejet d'une loi Pasqua qu'elle considère *«totalement inacceptable par son caractère ségrégatif»*, la CGT a reproché au *«juge constitutionnel* [d'avoir] *adopté une attitude ambiguë en se limitant à quelques articles et en avalisant certaines dispositions»*.

Estimant que le Conseil n'a *«fait que rogner celles des mesures des lois Pasqua qui n'auraient pas manqué de voir la France condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme»*, le Syndicat des avocats de France (SAF) a dénoncé l'ensemble des *«mesures sécuritaires de remise en cause des droits des citoyens»*, figurant dans le dispositif législatif mis en œuvre par le gouvernement.

Le MRAP a regretté que la décision du Conseil *«laisse subsister nombre de mesures discriminatoires favorisant l'exclusion des étrangers dans un climat social qui leur est déjà fort peu favorable»*. La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) a appelé *«à redoubler de vigilance pour aboutir à l'abrogation pure et simple du train de mesures anti-immigrés»*. Enfin, France Plus a condamné le principe de la *«double peine»* (condamnation assortie de l'expulsion), qui n'a pas été censuré par le Conseil, tout en réclamant une *«amplification de la lutte contre les mariages de complaisance»*.

□ **Le RPR redoute «l'apparition d'une jurisprudence d'opportunité».** – Le RPR indique, dans un communiqué publié mardi 17 août, qu'il *«prend acte»* de la décision du Conseil constitutionnel d'invalider huit dispositions de la loi sur l'immigration. Il *«rappelle que la maitrise du flux migratoire et la lutte contre l'immigration clandestine font partie des préoccupations essentielles de nos concitoyens et que la majorité a reçu mandat du peuple pour prendre les mesures nécessaires en ces domaines»*. Il *«souhaite que l'équilibre entre le nécessaire contrôle de légalité et le respect de la volonté populaire démocratiquement exprimé ne soit pas rompu par l'apparition d'une jurisprudence d'opportunité émanant du Conseil constitutionnel»*.

□ **La LCR (extrême gauche) condamne les *«principes de discrimination»* des lois Pasqua-Méhaignerie.** – La Ligue communiste révolutionnaire estime, dans un communiqué publié mardi 17 août, que *«le Conseil constitutionnel n'a fait qu'effleurer certaines dispositions les plus choquantes des lois Pasqua-Méhaignerie tout en donnant son blanc-seing aux principes de discrimination qu'elles contiennent»*. L'organisation trotskiste *«exige l'abolition de toutes les lois Pasqua et l'arrêt immédiat du harcèlement policier contre les immigrés et les demandeurs d'asile»*.

□ **Génération Ecologie appelle à respecter le «socle du consensus républicain».** – Dans un communiqué publié mardi 17 août, Génération Ecologie *«appelle à respecter les décisions du Conseil constitutionnel»* qui sont le *«socle du consensus républicain»*. Le mouvement écologiste estime que *«la censure par le Conseil constitutionnel de quelques dispositions législatives ne porte pas atteinte aux droits du Parlement et encore moins à la souveraineté nationale»*.

M. Vedel répond à M. Barreau

Nous avons reçu de Georges Vedel, ancien membre du Conseil constitutionnel, la lettre suivante, en réponse au point de vue de Jean-Claude Barreau, conseiller de Charles Pasqua, sur la décision du Conseil constitutionnel relative à la loi sur l'immigration, publié dans le Monde *du 17 août sous le titre «Le droit de veto est de retour» :*

Je suis peiné de ce que l'improvisation de Jean-Claude Barreau appelle une rectification en forme de cours d'instruction civique.

Le peuple est souverain. Sa souveraineté s'exerce à deux niveaux. Le plus élevé est celui de la Constitution qui définit les pouvoirs des organes de l'Etat et les droits de l'homme et du citoyen. Au second niveau se situent les organes de l'Etat dont la Constitution définit et limite les compétences. Pas plus que le président de la République, élu cependant par la nation tout entière, le Parlement n'est libre de décider n'importe quoi. La volonté de l'un ou de l'autre n'est réputée exprimer la volonté nationale que dans le respect de la Constitution, parce que celle-ci est l'expression suprême du Souverain. Le Conseil constitutionnel est lui aussi un pouvoir subordonné à la Constitution.

Mais il n'exerce aucun droit de veto. Si l'interprétation de la Constitution qu'il donne est contraire à la volonté des Français, son erreur peut être brisée très simplement par une révision de la Constitution devant laquelle il s'inclinera sans hésitation.

Et que l'on ne nous raconte pas que c'est une procédure compliquée, à la merci du président de la République, etc.

Je me permets de poursuivre ce cours d'instruction civique à l'usage des petits enfants. Selon l'article 89, l'initiative de la révision n'est pas réservée au chef de l'Etat. Chaque membre du Parlement en dispose. Il suffit que le même texte soit voté, à la majorité ordinaire, par l'Assemblée nationale et par le Sénat, pour qu'il soit obligatoirement soumis au référendum sans que le président de la République puisse s'y opposer. Alors... Si la volonté nationale est bafouée par le Conseil constitutionnel, que les chefs des imposantes majorités de l'Assemblée nationale et du Sénat, en union avec le gouvernement, mettent vite la main à une révision constitutionnelle levant les obstacles que le Conseil constitutionnel avait cru s'opposer à une partie de la loi censurée. La République étant en péril, l'accord sera facile. Demain, députés et sénateurs voteront massivement. Et le peuple français acclamera par référendum les défenseurs de sa volonté. Adieu veto!

Chiche !...

Une lettre du Syndicat de la magistrature

D'autre part, Béatrice Patrie, présidente du Syndicat de la magistrature, répondant également à Jean-Claude Barreau, nous écrit :

Il n'y a guère lieu d'être dupe des imprécations de Jean-Claude Barreau lorsqu'il fustige le rôle joué par le Conseil constitutionnel. En criant à la violation de la souveraineté populaire, à l'expression d'un droit de veto digne du dernier despote de l'ancien régime, M. Barreau feint de méconnaître quelques vérités tirées de l'expérience historique pourtant récente : que, souveraine ou pas, *«la volonté déclarée de l'électorat»* a commis, de Mussolini à Pétain, plus d'une décision liberticide et que ce n'est sans doute pas seulement le fruit du hasard si l'Italie et l'Allemagne fédérale, dès leur liberté retrouvée, prirent la *précaution* de se doter d'une Cour constitutionnelle capable de s'ériger en rempart d'un ordre juridique démocratique.

On ne peut donc que se féliciter que le Conseil constitutionnel français, rejoignant ses homologues européens, se consacre à sa mission de gardien des libertés, faute de quoi les droits de l'homme, tout comme les *«principes fondamentaux reconnus par les lois de la République»* comme étant *«particulièrement nécessaires à notre temps»* ne seraient plus que des appoggiatures tout juste bonnes à enjoliver les leçons d'éducation civique chères au conseiller de M. Pasqua. C'est également affirmer une contre-vérité que de prétendre qu'en agissant ainsi qu'il vient de le faire, le Conseil constitutionnel empêche le gouvernement de mettre en œuvre son programme politique. Depuis la réforme de 1974 ayant institué un droit de saisine pour la minorité politique, le Conseil constitutionnel a eu maintes fois l'occasion de sanctionner des textes politiquement sensibles, sans que son contrôle se traduise par un blocage des réformes voulues par les gouvernements en place, de droite ou de gauche : les lois de nationalisation et de privatisation ne se sont-elles pas succédé depuis 1981 nonobstant l'intervention des juges constitutionnels?

A l'inverse de M. Barreau, on peut plutôt déplorer que le Conseil constitutionnel ne soit pas en mesure de jouer pleinement son rôle de contrepoids à la concentration des pouvoirs aux mains de l'exécutif et qu'en se contentant d'annuler les dispositions les plus manifestement contraires à la règle constitutionnelle sans toucher, de l'aveu même de M. Pasqua, à la *«philosophie de la loi»* ni *«au cœur du dispositif»* il ait fait preuve d'une frilosité indigne de la mission de *«gouvernement de la Constitution»* que décrivait le doyen Vedel.

Bien entendu, ni M. Barreau ni surtout M. Pasqua n'ignorent tout cela. Mais le ministre de l'intérieur entrevoit trop les limites de la politique qu'il mène, basée essentiellement sur la manipulation idéologique de la haine de l'étranger, alimentée par de vieux fantasmes sécuritaires et par la «peur de manquer» si vivace en ces temps de récession économique, pour ne pas profiter de l'aubaine politique que lui offre la décision du Conseil constitutionnel : elle permet à M. Pasqua de faire, par avance, porter le chapeau de son incapacité à maîtriser, comme il le prétendait, les flux migratoires aux juges qui l'empêchent de gouverner et, par ricochet, à la minorité parlementaire de gauche qui les a saisis.

□ **Nouvelle-Calédonie : Gaston Flosse conspué par les élus du RPCR.** – Gaston Flosse, député RPR de Polynésie, président du gouvernement territorial, a été conspué, mercredi 18 août, à Nouméa, par les élus RPCR du congrès de Nouvelle-Calédonie, à l'issue d'un entretien avec Jacques Lafleur, président de la province sud, également député RPR. Bloqué pendant plusieurs minutes par une quarantaine d'élus du parti de Jacques Lafleur, M. Flosse a dû écouter leurs critiques concernant sa visite sur le territoire, déjà qualifiée d'*«inopportune»*, la semaine dernière, par Pierre Frogier, premier vice-président (RPCR) de la province sud. Les élus du RPCR reprochent à M. Flosse, arrivé en Nouvelle-Calédonie en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour le budget des territoires d'outre-mer, de profiter de sa visite pour tenter de transférer certains moyens financiers de la Nouvelle-Calédonie vers la Polynésie.

CORRESPONDANCE

Jacques Attali et Eurêka

Nous avons reçu la lettre suivante de M. J.-P. Rozelot, astronome au CERGA, ancien président du Comité des hauts fonctionnaires chargés de la coopération scientifique et technique (COST) en réponse au point de vue d'Erik Orsenna, «Pour Jacques Attali», publié dans le Monde *du 12 août*

Erik Orsenna écrit que Jacques Attali aurait créé le mécanisme Eurêka, *«qui a donné un élan décisif à la coopération scientifique entre Européens»*. On ne prête évidemment qu'aux riches, mais la vérité oblige à dire que le concept d'Eurêka est né d'une action concertée entre Yves Stourdze (aujourd'hui décédé), Daniel Bernard (aujourd'hui ambassadeur de France) et le président du Comité des hauts fonctionnaires chargés de la coopération scientifique et technique auprès du conseil des ministres à Bruxelles.

C'est à force de propager des inexactitudes que l'on bâtit des légendes. Cela étant, il revient à Jacques Attali d'avoir «vendu» l'idée d'Eurêka au président de la République, avec le brio que l'on sait, ce qu'aucun de nous trois n'aurait pu faire à l'époque.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Neuf décès dus à la maladie de Creutzfeldt-Jakob

La polémique sur les hormones de croissance mortelles touche à son tour la Grande-Bretagne

Neuf personnes sont décédées, en Grande-Bretagne, de la maladie de Creutzfeldt-Jakob après avoir été traitées par une hormone de croissance humaine fabriquée, dans le cadre d'un protocole du Conseil médical de la recherche, à partir d'hypophyses prélevées sur des cadavres, dont certains appartenaient à des personnes elles-mêmes victimes de cette maladie.

LONDRES

de notre correspondant

Après la France (1), la Grande-Bretagne va-t-elle connaître à son tour le scandale des hormones de croissance mortelles? Les révélations d'un journal londonien sur le décès de neuf personnes, traitées dans les années 60-70 par une hormone de croissance fabriquée à partir de glandes hypophysaires prélevées sur des cadavres, ont soulevé une vive polémique outre-Manche.

Comment des hormones extraites d'hypophyses de cadavres ayant pu être victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ont-elles été injectées à mille neuf cent dix enfants, dans le cadre d'un programme de recherche qui s'est déroulé entre 1959 et 1985? La question est posée aujourd'hui, après que le quotidien *The Independent* a révélé, dans ses éditions des lundi 16 et mardi 17 août, la mort de neuf d'entre eux, victimes d'une affection mortelle rare, la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Les faits remontent à une vingtaine d'années, quand le Conseil de la recherche médicale de Grande-Bretagne (Medical Research Council) avait voulu expérimenter une nouvelle technique sur des enfants qui ne grandissaient pas, en raison d'une anomalie de la glande hypophysaire. L'hypophyse servant à la confection des hormones était alors prélevée sur des cadavres, dont ceux de victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Plongés dans l'acétone, ces échantillons étaient ensuite envoyés au département de biochimie de l'université de Cambridge, qui mit au point la préparation administrée aux enfants.

Ce traitement fut interrompu en Grande-Bretagne en 1985, après la révélation aux Etats-Unis de la mort de trois enfants atteints de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Cette affection dégénérative du système nerveux central peut n'apparaître que des années après le traitement qui a entraîné la contamination, mais elle est d'évolution toujours mortelle.

Bataille pour l'indemnisation

A en croire *The Independent*, neuf personnes qui avaient participé à l'expérience sont décédées en Grande-Bretagne. Le dernier en date, un technicien de la Royal Navy, a disparu le mois dernier. *« Il a d'abord eu des troubles visuels, puis une instabilité de la marche alors que jusque-là il était en parfaite santé*, a déclaré sa mère. *Ensuite, notre fils a eu des troubles de la mémoire et la détérioration intellectuelle est allée en s'accentuant. »*

La polémique couve depuis l'an dernier, quand l'Institut national de pédiatrie avait averti ceux qui avaient été soumis à un tel traitement qu'ils formaient un *« groupe à risque »*. Une longue bataille juridique se prépare désormais pour obtenir une indemnisation. Une cinquantaine de familles ont déjà obtenu l'aide judiciaire gratuite, afin de pouvoir poursuivre le ministère de la santé devant les tribunaux. Ce dernier est accusé de négligence pour n'avoir pas prévenu les parents des risques de contamination de cette hormone, remplacée depuis par des produits plus sûrs, fabriqués grâce aux techniques du génie génétique.

Un ancien employé de la morgue de l'hôpital de Barnet, dans le sud de Londres, vient d'affirmer avoir prélevé des hypophyses sur des cadavres dont certains étaient identifiés comme des victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, morts en hôpital psychiatrique.

MARC ROCHE

(1) A la suite d'une plainte déposée par les parents d'un enfant décédé de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), les professeurs Jean-Claude Job, président de l'association France Hypophyse, et Fernand Dray, ancien responsable de la fabrication de l'hormone de croissance humaine à l'Institut Pasteur, avaient été mis en examen pour homicide involontaire (*le Monde* du 21 juillet). Près d'un millier d'enfants ont été traités en France avec ce type d'hormone entre 1984 et juin 1985 – période où le risque de contamination a été le plus élevé – et on compte aujourd'hui vingt-cinq cas de MCJ survenus après ce traitement.

Fumeur interdit d'hôpital

Suite de la première page

« C'est écœurant! Fumeur ou pas, il aurait dû être soigné », ajoute cette femme de quarante-trois ans.

L'affaire soulève une très vive émotion en Grande-Bretagne. *« Nous ne faisons pas de chantage en demandant aux gens d'arrêter de fumer. Nous le faisons dans leur intérêt, car les chances de guérison sont nettement plus grandes pour les non-fumeurs »*, a expliqué un porte-parole de l'hôpital. *« Arrêter de fumer est le meilleur soin qui soit pour réduire les risques de ces malades*, a déclaré le docteur Colin Bray, cardiologue au Wythenshawe Hospital. *Il ne s'agit pas ici d'une question de morale, mais de quelque chose de pragmatique. »*

Le cas de Harry Elphick n'est pas isolé. Différentes équipes médicales des hôpitaux de Leicester, de Leeds et de Newcastle ont adopté ce type de politique. En mai dernier déjà, plusieurs chirurgiens britanniques chez qui s'était rendu M. Elphick avaient déclaré qu'ils refuseraient de pratiquer des interventions cardiaques sur certains de leurs malades qui ne voulaient pas arrêter de fumer.

Ils expliquaient alors en substance que ce type de malades occupent plus longtemps que d'autres les lits hospitaliers et que, par rapport aux non-fumeurs, ils ont des chances nettement inférieures de guérison.

Le docteur Graham Jackson, rédacteur en chef du *British Journal of Clinical Practice*, cite une vaste étude américaine concernant les taux de succès de la chirurgie coronarienne. Ces taux sont de 68 % chez les fumeurs et de 84 % chez les non-fumeurs. Selon ce médecin, cette différence n'est pas suffisante pour justifier l'exclusion des non-fumeurs. D'autres praticiens britanniques critiquent violemment la conduite de leurs confrères de Manchester et déclarent refuser pour leur part toute forme de discrimination.

Le gouvernement britannique a, par la voix de Baroness Cumberlegge, sous-secrétaire d'État à la santé, prudemment décidé de ne pas intervenir dans cette affaire, estimant qu'il appartient aux médecins de juger de l'opportunité de soigner ou non les fumeurs.

Autoritarisme médical et sanitaire

Cette affaire est exemplaire, qui repose la question des limites du pouvoir médical. A l'époque de l'impossible mariage entre les prouesses techniques médiatisées et la nécessité sans cesse réaffirmée de la « maîtrise des dépenses de santé », la mort indue du fumeur de Manchester déclenche brutalement la hantise d'un rationnement des soins fondé sur une forme moderne d'autoritarisme médical et sanitaire.

Si l'on excepte certains représentants, parmi les plus extrémistes, du lobby du tabac, personne ne songe plus aujourd'hui à contester le rôle éminemment nocif de la consommation de ce produit. Sa toxicité est à l'origine directe de nombreuses pathologies, cancéreuses ou non, de l'appareil respiratoire. C'est aussi un facteur de risque majeur dans l'apparition et l'évolution de nombreuses affections cardio-vasculaires.

La démonstration de cette nocivité, la prise de conscience du poids considérable du tabagisme (actif ou passif) sur les dépenses de santé et l'inquiétante évolution de la consommation chez les femmes et les jeunes ont conduit, dans la plupart des pays industrialisés, à l'édiction de réglementations visant à interdire ou à contrôler l'incitation publicitaire à cette consommation.

Parallèlement, on assiste dans ces mêmes pays au développement d'un lobby anti-tabac, qui parvient à obtenir des autorités l'interdiction croissante de fumer dans de nombreux espaces publics, collectivités de travail, restaurants ou transports collectifs.

Une forme de chantage

Différents représentants du monde médical ont été souvent les artisans de cette évolution. Ce fut notamment le cas en France où un groupe de pression de taille limitée – cinq professeurs de médecine, spécialistes ou passionnés de santé publique – a, sous le gouvernement Rocard, œuvré efficacement en faveur de la promulgation de la loi Evin. Celle-ci a réussi à imposer à la SEITA et aux cigarettiers internationaux une interdiction d'incitation publicitaire à la consommation, que la loi Veil de 1976 n'avait pu obtenir.

Jusqu'où les médecins peuvent-ils conduire leur action au service de la santé publique? On a fréquemment critiqué en France l'emprise de ces cinq « sages », qui, il faut le rappeler, furent régulièrement soutenus par les Prix Nobel français de médecine, ainsi que par différentes autorités du monde médical.

Qualifiés d'*« ayatollahs »*, ils furent violemment critiqués. On les a notamment accusés d'attenter, sous couvert d'impératifs sanitaires et hygiénistes, aux libertés individuelles.

La décision de leurs confrères britanniques s'inscrit-elle dans la même logique? Assurément pas. Il s'agit là d'une restriction individuelle de l'offre de soins, doublée d'une inadmissible forme de chantage qui peut prendre une dimension criminelle. Modifiez votre comportement et nous accepterons alors de vous traiter, disent en substance les praticiens britanniques.

Au-delà des arguments d'ordre médical qui pourraient, dans le cas de l'affaire de Manchester, être invoqués, une telle démarche apparaîtrait, en France, totalement contraire à la morale et à la déontologie médicales.

Si, en dehors de situations d'urgence, un médecin peut refuser de prendre en charge un malade, il ne peut modifier en aucune manière la relation contractuelle qui le lie à celui qui vient en confiance chercher auprès de lui une écoute, un savoir et une compétence.

Au-delà de la consommation de tabac et de la pathologie cardio-vasculaire, une telle politique pourrait conduire à refuser la prescription de médicaments anti-cholestérol à ceux qui ne modifieraient pas leur comportement alimentaire ou à refuser une transplantation hépatique aux alcooliques cirrhotiques, tant qu'ils n'auraient pas atteint l'abstinence.

L'affaire britannique est profondément inquiétante en ce qu'elle montre aussi que des médecins peuvent oublier que nombre de consommateurs de tabac sont, au même titre que les toxicomanes ou alcooliques, dans une situation de pharmaco-dépendance absolue vis-à-vis de leur toxique.

Cette affaire ne peut être comprise que dans le contexte britannique du contrôle drastique des dépenses de santé. Ainsi, sous la pression de ce contrôle et du rationnement des soins imposés à la collectivité, on voit, outre-Manche, des médecins en venir à modifier leur déontologie et à invoquer le « pragmatisme » là où, hier, on ne parlait que de morale.

Cette dangereuse dérive n'est pas observée en France. Pour autant, si l'on ne parvenait pas au plus vite à contrôler harmonieusement l'évolution des dépenses de santé et à définir de manière démocratique la part que la collectivité entend, de manière solidaire, consacrer aux soins de ses membres souffrants, on assisterait bientôt à l'installation, plus ou moins insidieuse, de cette logique où le médecin perd l'essentiel de sa raison d'être.

JEAN-YVES NAU

« Une caricature du contrat qui lie le médecin au malade »,

nous déclare le président de l'ordre français des médecins

« Il s'agit là d'une véritable caricature du contrat qui lie le médecin au malade. Les médecins français ne doivent en aucune manière adopter ce type d'attitude et de raisonnement », a déclaré au *Monde* le professeur Bernard Glorion, président du Conseil national de l'ordre des médecins.

« Outre les conséquences mortelles qui peuvent en découler, ce type de comportement conduit à modifier complètement la relation entre le praticien et son patient. Ce n'est en aucune façon la meilleure manière d'aborder la question de la maîtrise des dépenses de santé. En matière de consommation de tabac et d'alcool, l'action doit se situer bien en amont.

» Cela étant, j'estime qu'il n'est pas mauvais d'accompagner la thérapeutique de ces malades de conseils et de mises en garde. Nous ne devons en aucune manière culpabiliser nos patients, mais les inciter et les encourager à modifier certains comportements nuisibles à leur santé. »

□ **L'épidémie de diphtérie en Russie atteint l'armée.** – Les dernières victimes en date de l'épidémie de diphtérie qui sévit en Russie (*le Monde* du 17 août) sont cinquante soldats de Sibérie, a annoncé, mardi 17 août, le Comité d'Etat pour les urgences. Sept soldats de l'unité militaire de la ville d'Abakan présentent les symptômes cliniques de la maladie, quarante-trois autres sont porteurs du virus, et le contingent a été placé en quarantaine, précise le comité d'Etat. – *(Reuter.)*

JUSTICE

La tentative de subornation de témoin après le match Valenciennes-OM

M. Mellick réfute les « faits nouveaux » révélés par l'enquête judiciaire

Rompant le silence qu'il avait observé la veille devant le juge d'instruction Bernard Beffy, Jacques Mellick s'est expliqué, mardi 17 août, dans des déclarations à l'AFP et à France-Info, sur les derniers développements de l'enquête – les *« faits nouveaux »*, avait dit le juge – relative à la tentative de subornation de témoin dans l'affaire du match Valenciennes-OM (*le Monde* du 18 août).

A propos des déplacements qu'il affirme avoir effectués entre Béthune et Paris, le 17 juin, afin de rencontrer Bernard Tapie, le député du Pas-de-Calais a ainsi précisé que, *« ce jour-là, il s'agissait d'un déplacement politique, donc privé, et pas dans le cadre de la mairie. Pour ce type de déplacement, je ne prends pas la carte de télépéage ni la carte d'essence. Je paye moi-même, car c'est dans mon éducation »*.

S'agissant du plein d'essence payé par son chauffeur dans une station-service de Béthune, le 17 juin à une heure où M. Mellick assure avoir été absent de la ville, le député a indiqué que la *« carte »* utilisée pour effectuer ces achats de carburant est *« à la disposition des membres de mon cabinet, des collaborateurs et de moi-même »*. L'adjoint au maire de Béthune a démenti que le plein du 17 juin ait été effectué pour sa voiture de fonction, une Renault Safrane.

Ce jour-là, *« un de mes collaborateurs (...) a utilisé cette carte »*, a déclaré le député. Si c'est bien le chauffeur de M. Mellick, Alain Davigny, qui a signé le document correspondant au plein d'essence controversé, c'est parce que M. Davigny est chargé de *« régulariser »* de tels achats de carburant effectués avec la carte, a encore affirmé le député. Ces explications permettent à M. Mellick de réaffirmer que son chauffeur et lui-même se trouvaient bel et bien hors de Béthune, à l'heure du plein d'essence, en route vers le siège de Bernard Tapie Finance. Aux yeux du député, les éléments à charge retenus contre lui ne constituent, au total, même *« pas des débuts de preuve »*.

Le chef de cabinet de M. Mellick a néanmoins été placé en garde à vue, mardi 17 août, par les enquêteurs de la police judiciaire. Christophe Lapeyre est le cinquième membre de l'entourage du député à être concerné par une telle mesure judiciaire. A la suite de cette nouvelle garde à vue, l'avocat de M. Mellick, Mᵉ Charles Libmann, a demandé à être reçu de toute urgence à la Chancellerie, afin de protester contre les méthodes utilisées dans le cours de l'enquête judiciaire. *« Il y a aujourd'hui des citoyens suspects parce qu'ils sont de l'entourage d'un ancien ministre*, a déclaré l'avocat. *Des gens qui n'ont pas commis d'infractions, qui ne peuvent faire l'objet d'aucune suspicion, sont interpellés, menottés et placés en garde à vue pendant plusieurs heures. »*

Le ministère de la justice, où Mᵉ Libmann a été reçu au cabinet du garde des sceaux, a rappelé à l'avocat que *« les actes de procédure qu'il critique s'inscrivent dans le cadre d'une procédure judiciaire menée par un juge d'instruction, magistrat indépendant »*. Il a ajouté que *« le placement en garde à vue d'un simple témoin demeure légalement possible, en particulier lorsque l'officier de police judiciaire agit sur commission rogatoire d'un juge d'instruction »*.

« Je n'ai pas besoin de me créer un alibi » déclare Bernard Tapie

Rendant hommage à Jacques Mellick – *« Un député formidable (...) qu'on essaie de déshonorer »*, – Bernard Tapie s'est exprimé, mardi 17 août lors du journal télévisé de TF 1, sur l'« affaire » du match Valenciennes-OM. *« N'étant accusé de rien, je n'ai pas besoin de me créer un alibi »*, a-t-il répondu à un journaliste de la chaîne privée qui, venu interroger M. Tapie à bord du yacht *Phocea*, évoquait l'*« alibi »* fourni par M. Mellick au président de l'OM.

Une fois encore, M. Tapie a affirmé avoir rencontré le député du Pas-de-Calais, *« le 17 juin en début d'après-midi »*, au siège parisien de Bernard Tapie Finance. Une fois de plus, il a répété n'avoir *« jamais vu »* l'ex-entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac, qui affirme l'avoir rencontré, au même endroit et dans le même créneau horaire, pour « arranger » le match Valenciennes-OM.

L'ancien ministre a critiqué les méthodes de la police et de la justice, qui, selon lui, *« ne correspondent pas à celles d'un Etat de droit »*, évoquant le cas de personnes gardées à vue et *« menottées à un radiateur »*. M. Tapie s'est enfin demandé pourquoi les journalistes voudraient *« à ce point-là ma tête »*, estimant qu'il s'agissait de *« tuer Tapie »*.

Se disant victime d'une campagne de presse sans précédent – *« A part la guerre du Golfe, ça fait quarante ans qu'aucun événement n'a été couvert comme celui-ci »*, – il a donné un dernier conseil aux journalistes : *« Attendez que la justice ait fait son boulot. Cessez de détruire les gens (...). Arrêtez ce cinéma. »*

REPÈRES

FAITS DIVERS

Tentative de prise d'otage à la prison de Lannemezan

Deux détenus du centre pénitentiaire de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) ont été placés au quartier disciplinaire après avoir tenté, lundi 16 août entre 18 h 30 et 21 h 30, une prise d'otage sur la personne du directeur, Sergio Salvadori. Selon Guy Corneille, président du syndicat indépendant des personnels pénitentiaires et surveillants du centre pénitentiaire, ils entendaient protester contre la présence de caméras lors des parloirs libres et contre le contrôle des appels téléphoniques venus de l'extérieur. Guy Corneille affirme qu'une quinzaine de détenus armés de couteaux auraient attiré le directeur dans la cour et affronté violemment une dizaine de gardiens. Selon la version donnée par le directeur régional des services pénitentiaires de Toulouse, Jean-Pierre Berbiar, deux détenus seulement auraient bloqué la porte de la cour afin de remettre une lettre au directeur. Deux surveillants blessés auraient été hospitalisés selon le syndicat, information démentie par la direction régionale des services pénitentiaires de Toulouse.

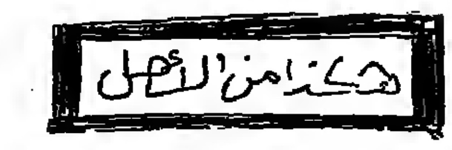
Les enquêteurs cherchent à établir l'origine des tirs qui ont tué l'otage à Neufchâteau

L'autopsie pratiquée lundi soir 16 août, à l'institut médico-légal de Nancy, sur le corps de Philippe Sarcey, l'agent EDF haut-marnais pris en otage par deux toxicomanes en cavale neutralisés à Neufchâteau (Vosges) le jeudi 12 août (*le Monde* du 14 août), a décelé cinq impacts sur la victime. Officiellement, le parquet d'Epinal ne se prononce pas sur l'origine des projectiles, mais une source judiciaire déclare *« qu'aucune des balles qui a atteint l'otage n'a été tirée par l'arme des ravisseurs »*. On s'achemine donc vers la thèse de l'accident : l'otage, qui se trouvait à l'arrière du véhicule, aurait vraisemblablement été atteint par les balles tirées par les gendarmes. Des expertises balistiques, ordonnées par le magistrat instructeur, Mireille Dupont, seront effectuées prochainement, afin de déterminer avec certitude l'origine des projectiles. Dès la découverte du corps de Philippe Sarcey, la gendarmerie a affirmé qu'à aucun moment les gendarmes qui poursuivaient les fuyards n'avaient eu connaissance de la présence d'un otage à bord de la voiture. Une position reprise aujourd'hui par le parquet d'Epinal, embarrassé toutefois puisque certains témoins de la fusillade ont affirmé avoir aperçu trois personnes dans l'habitacle. – *(Corresp.)*

ANTISÉMITISME

Charles Pasqua veut retrouver les auteurs d'un tract raciste

Après la distribution dans les boîtes aux lettres de tracts antisémites à Paris et dans les Hauts-de-Seine, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a *« demandé aux forces de police de tout mettre en œuvre afin d'identifier et d'interpeller les auteurs de ces tracts, ainsi que ceux qui en ont assuré la diffusion, et de les présenter à la justice »*. M. Pasqua, qui est président du conseil général des Hauts-de-Seine, *« condamne avec vigueur les propos antisémites »* contenus dans ces tracts intitulés « Le péril juif », diffusés notamment le 16 juillet, jour de la commémoration nationale des persécutions anti-juives de la rafle du Val-d'Hiv', ce qui avait conduit Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy-la-Garenne, à porter plainte contre X... (*le Monde* du 12 août). M. Catoire *« se félicite »* que M. Pasqua *« ait donné des instructions précises à la police pour rechercher les auteurs et distributeurs de ce tract »*



ARTS • SPECTACLES

ISABELLE HUPPERT TOURNE A NEW-YORK AVEC HAL HARTLEY

La nonne des bas-fonds

Sur un plateau où plane l'ombre de Godard, Isabelle Huppert joue un personnage qui se prénomme Isabelle, et se dit «nonne, nymphomane et vierge». C'est beaucoup pour une seule femme, mais juste suffisant pour «Amateur», quatrième film du metteur en scène le plus corrosif du jeune cinéma américain.



D.R.

Ci-contre :
au premiar plan, Isabelle Huppert. Au second plan, de gauche à droite, Damian Young, Martin Donovan at Elina Lowensohn.

Ci-dessoua :
Hal Hartley

NEW-YORK

correspondance

NEW-YORK, vendredi nuit, dans TriBeCa, un quartier d'immeubles industriels, d'ateliers et de lofts au bas de Manhattan, proche de ce que fut sans doute jadis le Faubourg Saint-Antoine. La petite rue tranquille aux façades pelées de graffiti est envahie par une horde de camions. Sirotant un berlingot de jus d'orange et vêtu d'un bermuda entre armée des Indes et torchon à vaisselle, un badaud observe l'agitation. Imperturbable (New-York en a vu bien d'autres), il suit du regard une jeune femme rousse, bas résille, talons de 20 centimètres, jupe moulante en vinyl noir à peine plus longue, blouson assorti, bustier de dentelle lui balconnant les chairs presque jusqu'an menton – un fantasme pour vidéo sado-maso. Les talons claquant sur le grand escalier en bois, la rousse grimpe jusqu'au deuxième étage. D'un pas aussi décidé que lui permettent ses échasses, elle s'approche d'un jeune homme de trente-trois ans, regard bleu et tête d'oiseau, effilé comme un Michel Deville qui n'aurait pas encore blanchi.

«*Isabelle...*

– Hal...»

En ce vendredi 13 août – le treizième jour de tournage, selon la feuille de service, – le cinéaste Hal Hartley (*Trust me, Simple Men*) met en place la séquence 37 d'*Amateur*, avec Isabelle Huppert. Quatrième film (pour lui), quarante-septième (pour elle). «*C'est la première fois que je travaille avec quelqu'un dont la réputation et l'expérience dépassent la mienne,*» dit Hartley, pince-sans-rire comme d'autres respirent.

C'est elle qui est venue le chercher. Elle, dont la carrière aux Etats-Unis a été jusqu'ici capricieuse et hollywoodienne, qui n'a pas craint les super-productions et les réalisateurs à la réputation de tyran (*Rosebud*, d'Otto Preminger; *Heaven's Gate*, de Michael Cimino), choisit pour revenir dans le cinéma américain un jeune cinéaste, connu presque uniquement des habitués de festivals, farouchement indépendant, farouchement new-yorkais. Mieux, du faubourg de Long Island.

Flashback : «*Je lui ai écrit tout de suite après avoir vu* Trust me, dit Isabelle Huppert. *C'était une lettre d'enthousiasme, celle, aussi, d'une actrice qui avait envie de travailler avec lui... Lorsqu'on aime ses films, si on est un tant soit peu lucide, on évalue assez vite la possibilité de s'insérer dans l'univers d'un auteur. Sans très bien savoir pourquoi, j'ai eu l'intuition qu'il y avait place pour une actrice française dans le monde tel qu'Hartley le décrit. Peut-être parce que son cinéma n'est pas ancré dans la réalité américaine, ou alors il l'est, mais de manière décalée, et c'est dans ce décalage que j'ai cru percevoir un espace dans lequel je pouvais me loger.*»

L'envers du décor : parvient au bureau de Hal Hartley un fax émanant d'un agent important demandant l'adresse de Hartley, Isabelle Huppert – entre parenthèses : «*the french actress*» – désirant en effet lui écrire. Prise ailleurs, ou tête en l'air, la secrétaire oublie le fax sur le bureau. Quelques jours plus tard, le regard de Hartley tombe dessus.

«*Qu'est-ce que c'est que ça?*

– Oh, un truc qui est arrivé par fax, une actrice française qui vous cherche.

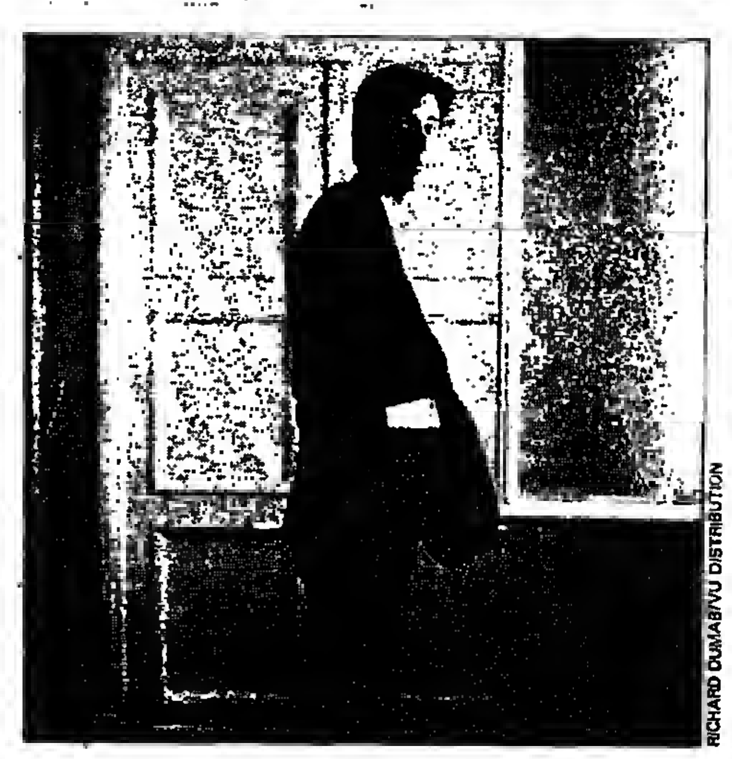
– Tu es folle? Tu sais qui c'est?»

Dans la demi-minute qui suit, Hartley prend contact avec l'agent de Huppert. La rencontre a lieu à Paris, après le Festival de Cannes 1992 où Hartley présente *Simple Men*. N'ayant jamais fait mystère de son admiration pour Godard, Hartley est intrigué par l'idée de travailler avec une actrice qui peut lui raconter son dieu de première main. «*Je connaissais bien entendu son travail avec Godard,* dit-il, *mais aussi avec Pialat et Chabrol. J'avais des réserves sur* Madame Bovary, *mais il y avait des moments où – wow! – elle faisait un truc totalement inattendu, elle n'avait peur de rien.*»

Hartley a déjà en tête son personnage : une jeune femme se disant à la fois nonne, nymphomane et vierge. Dans son loft près de Wall Street, il se met à écrire. En musique. Etant cinéaste indépendant donc fauché, Hartley compile sur cassettes des disques compact qu'on lui prête. «*Et chacune porte* un *nom*, précise-t-il. *L'an dernier, je relisais Herman Hesse; sur la bande «Hesse», il y a Beethoven, Gorecki, The Clash, du Lou Reed première époque. Curieusement, la bande «Isabelle» contient beaucoup de groupes rock, du rock alternatif, du* downtown *new-yorkais...*» Ce n'est donc pas un mystère si l'action d'*Amateur* se déroule en grande partie à Soho, à TriBeCa, dans les boîtes de nuit et les clubs de l'East Village. «*Il me fait jouer très vite,* dit Huppert, *plus vite que j'aie jamais joué, peut-être pour couper avec le «pensif européen», et le mien en particulier.*»

Hartley définit son film à la fois comme un film d'action et une comédie. Isabelle Huppert le qualifie de «*thriller métaphysique – mais chacun est d'accord avec la définition de l'autre*». Isabelle – le personnage porte le nom de l'actrice («*comme dans le* Sauve-qui-peut *de Godard*», souligne Huppert) – est une nonne qui a quitté le couvent pour accomplir la mission que Dieu, elle le sent, lui assigne – mais elle ignore laquelle. Aussi, en attendant, joint-elle les deux bouts en écrivant des nouvelles pour un magazine porno. Elle rencontre Thomas (Martin Donovan, acteur-fétiche de Hartley), un amnésique errant dans les rues de New-York. «*D'une certaine manière, il est aussi vierge qu'Isabelle,* commente Huppert. *Vierge de passé, vierge de sentiments.*» C'est pour elle un premier signe. Sa mission s'accomplira au travers d'une jeune femme, Sofia (Elina Lowensohn), actrice dans des films pornographiques et épouse de Thomas. Mais auparavant, le trio sera poursuivi par les hommes de main d'un syndicat du crime international. «*C'est un personnage qui donne la possibilité à Hartley de dire beaucoup de choses sur l'argent, sur l'amour, le travail, le pardon, la grâce.*»

Hartley met la scène en place («*Notre séquence-ballet*», commente-t-il à mi-voix). Sofia est affalée, attachée à un pilier. Penché sur elle, Kurt, un des tueurs à gages, s'apprête à lui arracher les ongles des pieds avec une pince. Tout en faux cuir (très *Loulou* de Pialat), Isabelle jaillit d'un placard, armée d'une perceuse qu'elle tient comme un pistolet. Le gangster relève la tête. Thomas surgit derrière lui, revolver au poing. Le gangster recule vers la droite, Isabelle et Thomas s'avancent comme pour le prendre en sandwich. Juchée sur rails, la caméra file à toute allure. Le tueur s'élance sur une plate-forme tout à fait à gauche, les deux héros le poursuivent, l'homme de main trébuche et tombe par la fenêtre. Coupez.



RICHARD DUMAB/VU DISTRIBUTION

Si le réalisateur qualifie *Amateur* d'hommage aux polars des années 50 et aux *copshows* télévisuels – «*enfin*, dit-il, *comme* les Frères Karamazov *serait «simplement» une œuvre romanesque*» – l'actrice parle plutôt d'une *Dentelière* comique, «*un personnage séparé du monde, le regardant comme à travers une vitre – mais au lieu de tomber dans le pathos, cette mélancolie se traduit dans l'ironie et dans l'humour. Une* Dentelière *sortie du monde du silence, plongée dans l'univers des mots, qui invente, parle, agit, bouge tout le temps, et se transforme dans le contraire de ce qu'elle est – ou bien était-elle déjà potentiellement son propre contraire?*».

Godardophile, Hartley est aussi, dit Huppert, «*très Godardien. Même mécanique dans sa direction des acteurs. L'histoire, que l'acteur a toujours le sentiment de raconter, l'est en fait par la caméra. Une caméra rarement de front, toujours placée de telle sorte qu'elle vous vole l'histoire. Comme Godard, il veut que le dialogue, quand il y en a, file très vite. Le rythme ne vient pas d'une analyse psychologique pratiquée par l'acteur – notre première impulsion, – il est imposé par une musique qu'il a lui dans sa tête. Plutôt que de faire émerger les sentiments, elle met en valeur le sens des mots, faisant ressortir le côté «maxime» des phrases. Les mots et le comportement prennent le pas sur la psychologie*».

Hartley tourne maintenant un monologue en voix faussement *off*, un de ces moments de commentaire suspendu qui ponctuent tout le film. «*Etant romancière,* explique Huppert, *Isabelle se projette dans des situations romanesques. Elle se voit... en Barbarella. Comme si son fantasme devenait réalité, mais ici – et c'est rare – le changement se fait à vue.*»

«*C'est un film agressivement formel*», commente Hartley.

La joue appuyée contre la perceuse-revolver, visage presque à l'horizontale, entre portrait «hollywoodien» à la George Hurrell et l'Anna Karina des premiers Godard, tournant lentement sur elle-même, Huppert entame son monologue : «*Avec une soif de sang désespérée, mais justifiable, dont elle s'était toujours imaginée incapable, Isabelle s'empara de la première arme* (la perceuse change de main) *qu'elle trouva.*» Au fur et à mesure des prises, sa voix se fait de plus en plus blanche.

«*Avec Hal, comme avec Godard,* dira-t-elle plus tard, *j'ai le sentiment de jouer le moins possible. Dieu sait si je n'ai pas l'habitude d'«en faire», mais là, j'en fais encore moins. Il est vrai que parfois, plus on exprime, moins on révèle.*» «*On doit à un scénario de le jeter par la fenêtre*, enchaîne Hartley. *A cause des acteurs. Une manière d'aller jusqu'au bord du précipice, puis d'esquisser un pas de plus. Certains naissent comme ça, d'autres l'apprennent. D'autres encore, comme moi, reconnaissent très vite qu'ils en sont incapables, mais demeurent fascinés par ceux qui osent. Je les mets simplement dans la bonne direction – c'est un excellent terme, «*directeur*». Mais il y a des choses qu'on ne découvrirait jamais si on ne s'ouvrait pas à cette sensibilité particulière qu'ont les acteurs, à cette forme spécifique de générosité alliée à un goût du sacrifice.*»

Huppert reprend son monologue, les pieds tirebouchonnés pour éviter les à-coups dans le mouvement, restant hors champ, le corps presque en déséquilibre, la tête encore plus penchée, la joue appuyée contre la perceuse – une variation féminine de la pose de Sean Connery en James Bond : «*Je pensais vaguement aux pin-up des calendriers qu'on trouve dans un garage, armées d'une perceuse ou d'un tournevis,* dit Hartley. *Et c'est en regardant Isabelle m'attendre, immobile, dans cette pose qui lui est venue naturellement, que ma conception de la scène a complètement changé. Dans le scénario, elle attaquait le tueur avec sa perceuse; aujourd'hui, elle joue la séduction dangereuse. Il est beaucoup plus intéressant d'imaginer qu'un gangster, pourri jusqu'à la moelle, s'apprêtant à torturer cette malheureuse Sofia, puisse s'arrêter devant cette vision, juste assez pour que Martin puisse s'emparer du revolver.*»

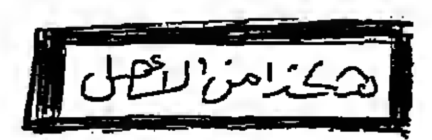
Le «commentaire suspendu» enfin en boîte, la scène d'action reprend. Elina Lowensohn (Sofia) est assise, terrifiée, sur la plate-forme, Martin Donovan (Thomas) pose son revolver, Elina sursaute, Thomas monte dans l'ascenseur, Isabelle hésite. «*C'est le premier vrai contact entre Isabelle et Sofia, personnage que j'ai «élu» entre tous, celle que je dois aider, sauver. Faut-il que les deux femmes se regardent, ou pas? Dois-je lui toucher l'épaule?*»

Hartley ne sait pas, il sèche. Tout le plateau s'immobilise. («*Un petit passage à vide, une légère déperdition d'énergie,* dira plus tard Isabelle Huppert. *Il était 4 heures du matin! Il s'est mis entre parenthèses pendant dix minutes, c'est tout.*») Toute l'équipe encourage de façon muette, le silence sur le plateau se fait pesant. Elina, tête penchée, n'ose bouger. «*Je suis frappé par l'expérience d'Isabelle et sa compréhension intime du processus même du metteur en scène,* dira Hartley. *Elle s'est reculée, s'est assise, détendue, désengagée. Ce qui m'a libéré, m'a permis de comprendre qu'Elina, elle, n'avait pas besoin de bouger.*»

L'économie de la scène s'en trouve altérée. Donovan fonce dans l'ascenseur, Isabelle le suit, elle revient, s'approche d'Elina, lui pose la main sur l'épaule, et l'entraîne vers l'ascenseur. Pour le plan suivant, la tension se relâche. «*On avait un côté rock-band en dérive,* dit Huppert. *J'ai éternué, ça a été le fou rire, inextinguible – j'ai cru qu'on y passerait la nuit. On a quand même fini la scène.*»

Juste à temps, avant le lever du soleil. Le producteur sourit (il n'y aura pas d'heures supplémentaires à payer). Du café, du champagne, de la bière et des gâteaux apparaissent sur la table. Une partie de l'équipe, épuisée, investit l'appartement (voisin) de Hartley. Personne ne dit rien, mais personne n'a envie de partir. Un week-end normal qui commence après une journée normale d'un tournage new-yorkais normal.

HENRI BÉHAR



MUSIQUE

VOYAGE AUX SOURCES DE LA MUSIQUE AMÉRICAINE

Souvenirs des champs, chants de la mémoire

La réédition des albums enregistrés à la fin des années 50 dans les campagnes du sud des Etats-Unis par Alan Lomax permet de redécouvrir quelques trésors. Blues, gospel blanc et spirituals noirs, country music et folklore d'inspiration celtique, on y retrouve bien sûr les racines rurales de la musique américaine, mais aussi des témoignages d'un passé disparu.

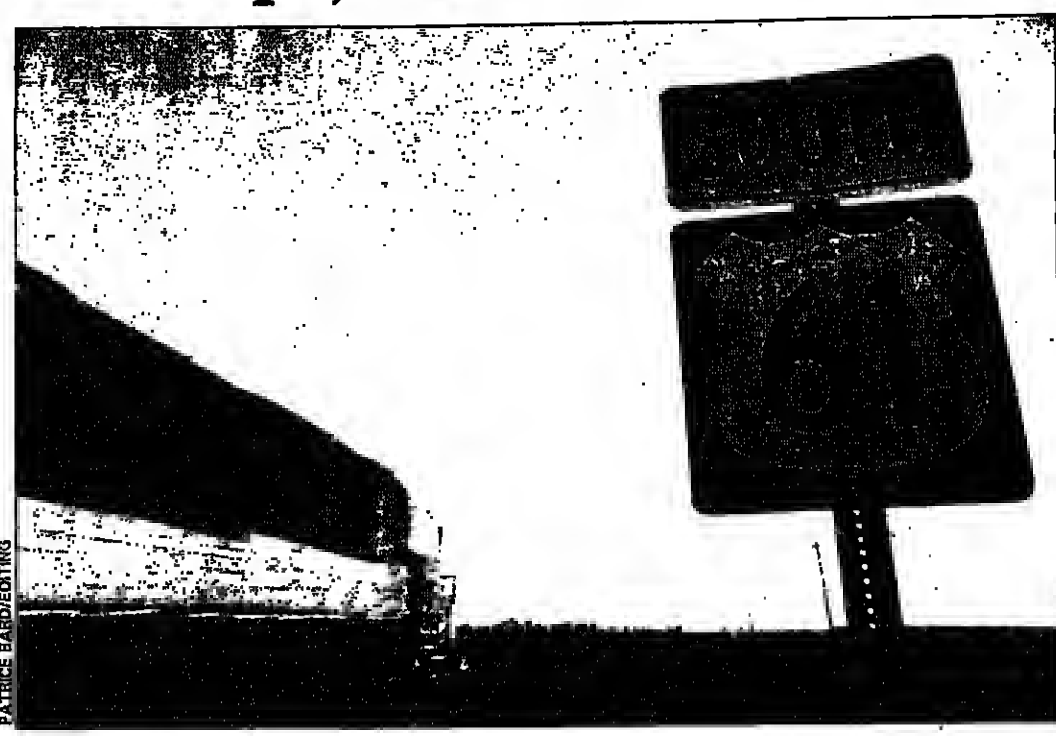
JOHN A. LOMAX fut l'un des pionniers de l'exploration du patrimoine musical américain. Dès le début du siècle (il était né en 1875), il avait commencé à recueillir, pour le plaisir, les chansons des cow-boys du Texas. En 1910, il enregistra la première version de *Stagger Lee*, devenu depuis classique du folk, du blues, du rhythm and blues puis du rock and roll. Ces premiers enregistrements se faisaient sur cylindre. Avec l'apparition du 78 tours, John A. Lomax adopta les machines à graver qu'employaient les maisons de disques. Fréquemment, les grands labels basés dans l'est des Etats-Unis envoyaient de gros camions dans les villes du Sud. Attirés par la publicité, les musiciens des campagnes avoisinantes venaient graver quelques morceaux. Mais les limites de l'appareillage et le souci d'économies des maisons de disques leur interdisaient souvent de jouer dans les conditions auxquelles ils étaient habitués. La plupart des bluesmen ruraux enregistrés à l'époque par les maisons de disques se produisaient d'ordinaire accompagnés de petits orchestres dans les *juke joints*, mais les labels préféraient les enregistrer en solo.

John A. Lomax, accompagné à partir des années 30 par son fils Alan, préféra apporter ses appareils à la campagne. Les projets de développement ruraux du New Deal s'accompagnèrent d'initiatives culturelles : sous l'égide de la Bibliothèque du Congrès, les Lomax enregistrèrent à travers tous les Etats-Unis. Ils recueillirent les premiers enregistrements du jeune McKinley Morganfield qui n'avait pas encore quitté le Mississippi pour devenir Muddy Waters et fonder le blues électrique urbain à Chicago. John A. Lomax obtint du gouverneur du pénitencier d'Angola, en Louisiane, qu'il libère le détenu Huddie Ledbetter. Lomax père assura le gouverneur qu'il ferait de Ledbetter son chauffeur. Sous le nom de Leadbelly, l'ancien détenu devint l'un des pères fondateurs du folk américain, l'auteur de chansons comme *Goodnight Irene* ou *Cottonfields*.

John A. Lomax mourut en 1948, après avoir été nommé directeur des archives folkoriques de la Bibliothèque du Congrès. Après la seconde guerre mondiale, Alan Lomax partit pour l'Europe, travaillant aussi bien en Espagne (les musiques qu'il y réunit auraient inspiré les *Sketches of Spain* de Miles Davis et Gil Evans) qu'en Angleterre où il collabora avec Ewan McColl, musicien folk, auteur de *The First Time I Ever Saw Your Face* et père de la chanteuse Kirsty McColl.

Lorsqu'il rentra aux Etats-Unis, à la fin des années 50, Alan Lomax trouva une situation radicalement différente de celle qu'il avait laissée. Porté par la popularité de Leadbelly, Woody Guthrie et Pete Seeger, le mouvement folk touchait très largement la jeunesse urbaine. Lomax a écrit : « *Il y avait dorénavant des centaines de chanteurs et des dizaines de groupes. Certains de ces jeunes* folkniks, *qui dominaient la scène new-yorkaise, affirmaient qu'on entendait plus de musique folk le dimanche après-midi sur Washington Square* [au cœur de Greenwich Village] *que dans toutes les campagnes d'Amérique.* » C'est à ce moment qu'Ahmet et Nesuhi Ertegun, les deux immigrants turcs qui avaient fondé Atlantic, le meilleur label de rhythm and blues des Etats-Unis, proposèrent à Alan Lomax de reprendre la route afin de réaliser une nouvelle compilation de musiques rurales.

Au lieu de la vieille machine à graver des cires, Alan Lomax partit pour le Sud avec un vrai studio mobile, capable d'enregistrer en stéréo. Pendant l'été 1959, Lomax accomplit son pèlerinage des Blue Ridge Moutains, contreforts des Appalaches, au sud de la Virginie, aux monts Ozarks qui marquèrent un moment la frontière occidentale des Etats-Unis avant le début de la ruée vers l'Ouest, poussant à l'est jusqu'aux îles côtières de Géorgie en passant, bien sûr par le « delta » du Mississippi, le triangle formé autour de la ville de Clarksdale par la rivière Yazoo et le fleuve, berceau de la culture du coton et du blues.



PATRICE BARD/EDITING

Memphis - New-Orleans : « La grande route du blues », la Highway 61

Des quatre-vingts heures réunies par Lomax, Altantic tira sept albums 30 centimètres, réédités aujourd'hui en quatre CD. Ces cent cinq morceaux de musique, blues, cantiques, ballades, comptines, chants de prisonniers tracent un portrait imprévu du sud des Etats-Unis. C'est sans doute le second disque, consacré aux artistes liés à la tradition du blues, qui sera le plus immédiatement abordable. A l'occasion de ce voyage, Alan Lomax redécouvrit Mississippi Fred McDowell, qui chante ici plusieurs titres, accompagné sur *Shake'em on Down* par sa sœur, Fannie Davis, qui souffle sur un peigne recouvert de papier de soie. C'est à l'occasion de ces enregistrements que Fred McDowell accéda à la célébrité, jusqu'à voir l'une de ses compositions, *You Gotta Move*, reprise avec une fidélité touchante par les Rolling Stones. Grâce à Lomax, il abandonna ses champs de coton pour se consacrer à plein temps à la musique.

L'histoire ne s'était pas arrêtée au cours des années 50 : dans les *juke joints*, la musique s'était électrifiée, comme dans les métropoles – Detroit ou Chicago. Avec Fred McDowell, Forrest City Joe Pugh, chanteur et harmoniciste, se taille la part du lion sur ce disque consacré au blues : assez proche des pères fondateurs (Robert Johnson, Charlie Patton) dans sa violence et sa simplicité, il a été quand même influencé par les *Chicagoans*. Il représente la dernière survivance du blues rural. En 1959, la grande migration des Noirs vers le Nord, déclenchée par la mécanisation de la cueillette du coton à partir de 1944, touche à sa fin.

Des millions de Noirs ont quitté le Sud pour les villes industrielles ou la Côte ouest. Les communautés rurales que visite Lomax sont en passe de devenir des anachronismes. Ce sentiment de voyage dans le temps est encore plus frappant lorsque l'on écoute les morceaux interprétés par la famille Young : sur une rythmique de tambours que l'on croirait venus de la brousse d'Afrique occidentale, Ed Young joue d'un pipeau de roseau. Cette musique semble avoir traversé l'Atlantique sans dommage, être restée à l'écart des métissages, une impression encore plus marquée sur *Come On Boys, Let's Go To The Ball*, le morceau de Sid Hemphill qui joue d'une flûte de Pan rudimentaire. Hemphill, comme les Young, venait de petits villages du nord du Mississippi, un peu à l'écart du delta proprement dit.

Les îles côtières de Géorgie avaient abrité les premières grandes plantations de coton. Lors de l'effondrement de l'esclavage, les cultures s'éloignèrent à l'intérieur des terres, et les anciens esclaves restérent seuls sur les îles, ce qui leur permit de préserver des traditions qui avaient disparu sur le continent. Lomax y enregistra plusieurs gospels d'une spontanéité et d'une sauvagerie presque déroutantes tant ils sont éloignés de la vision civilisée du gospel que donnent les formations actuelles, avec leurs polyphonies raffinées.

Cette sauvagerie se retrouve dans la partie « blanche » du disque consacré aux musiques sacrées : le sermon du révérend I.D. Black, mi-hurlé, mi chanté lors d'une célébration dans une église baptiste fondamentaliste éclaire un peu les origines de cette frénésie inquiète qui a caractérisé le rockabilly dès le début. Les allers-retours entre culture africaine et européenne sont d'ailleurs l'un des traits dominants de cette compilation. Aux chants de travail des bagnards du pénitencier de Parchman répondent les souvenirs de Neil Morris, un montagnard des monts Ozark. Avant d'interprèter *Jesse James*, une ballade, le chanteur se souvient que son grand-père lui a raconté avoir abrité le hors-la-loi lorsque sa route le conduisait par l'Arkansas, animé du même mépris pour la loi et l'ordre que les forçats de Parchman.

La quasi-totalité de la place accordée à la musique des Blue Ridge est occupée par les Mountain Ramblers, un groupe de virtuoses (guitare, banjo, violon) basés à Galax (Virginie) que Lomax découvrit lors de son voyage. Dans les très copieuses et très passionnantes notes qui accompagnent ce coffret, Lomax ne fait pas mystère de son désir de voir les Mountain Ramblers accéder au succès commercial que les *folkniks* de la ville connaissaient alors. C'était sans doute une légère erreur de jugement. Le poli des interprétations des Ramblers ne permet pas toujours de les distinguer de la plupart des groupes de bluegrass, alors que parmi les *folkniks* quelques-uns, à commencer par Bob Dylan, devaient rapidement ajouter quelques pièces maîtresses au répertoire américain. Mais s'ils surent le faire, ce fut en grande partie grâce aux trésors que leur avaient livrés les Lomax.

THOMAS SOTINEL

★ *Sounds of the South*, un coffret de 4 CD Carrère/Atlantic 7 82496-2

LA SÉLECTION

Cinéma

Films nouveaux

La Chambre 108, de Daniel Moosmann, avec Roland Giraud, Jean Carmet, Grâce de Capitani, Jean Barney, Catherine Cyler. Français (1 h 30).

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Cible émouvante, de Pierre Salvadori, avec Jean Rochefort, Marie Trintignant, Guillaume Depardieu, Patachon, Charlie Nelson, Olga Poliakoff. Français (1 h 27).

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (36-68-20-22).

Denis la Malice, de Nick Castle, avec Walter Matthau, Mason Gamble, Joan Plowright, Christopher Lloyd, Lea Thompson, Robert Stanton. Américain (1 h 35).

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

VF : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Je m'appelle Victor, de Guy Jacques, avec Jeanne Moreau, Micheline Presle, Julien Guiomar, Dominique Pinon, Claudio Bucella, Brigitte Bémol. Français (1 h 42).

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Métisse, de Mathieu Kassovitz, avec Julie Mauduech, Hubert Koundé, Mathieu Kassovitz, Vincent Cassel, Tadek Lokcinski, Jany Holt. Français (1 h 35).

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

La Part des ténèbres, de George A. Romero, avec Timothy Hutton, Amy Madigan, Julie Harris, Michael Rooker, Robert Joy, Kent Broadhurst. Américain (2 h). Interdit -16 ans.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).

VF : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Un, deux, trois, soleil, de Bertrand Blier, avec Anouk Grinberg, Marcello Mastroianni, Myriam Boyer, Olivier Martinez, Jean-Michel Noirey, Claude Brasseur. Français (1 h 44).

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

Reprises

Mariage à l'italienne, de De Sica, avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, Marilu Tolo, Aldo Puglisi, Tecla Scarano, Gianni Ridolfi.
Italien, 1964 (1 h 35).

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Festivals

La Nuit du court métrage, à la Vidéothèque de Paris. Le 19 août, projection de dix courts métrages sur écran géant, avec, notamment, *les Visiteurs du square*, de Robert Doisneau, *Une histoire d'eau*, de Jean-Luc Godard et François Truffaut, *Une soirée mondaine*, d'Henri Diamant-Berger, *Alger la Blanche* de Cyril Collard... A partir de 22 h 30 sur le parvis de l'église Saint-Eustache. Gratuit.

Théâtre

Paris

L'Eloge de la folie, d'après Erasme. Mis en scène et interprété par Laurence Février. Mardi, mercredi, vendredi à 21 heures. Jeudi à 19 heures. Samedi à 18 heures et 21 heures. Artistic-Athévains. 75 F à 150 F. Tél. : 48-06-36-02.

Les Palmes de M. Schutz, de Jean-Noël Fenwick. Mise en scène de Gérard Caillaux. Avec Ninou Fratellini, Jean-Paul Bordes, Franck-Olivier Bonnet, Michèle Bardollet, Patrick Zard et Claude d'Yd. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures et dimanche à 16 heures. Théâtre de la Michodière. 50 F à 240 F. Tél. : 47-42-95-22.

Régions

Nexon, Capitale du cirque (jusqu'au 28 août) : le cirque Fratellini dresse son chapiteau. Stages internationaux des arts du cirque, rencontres cinématographiques des films de cirque, deux expositions (« Le clown et les jouets » ; « Le cirque », photos de Pierre Etaix)... Tél. : 55-58-28-44.

Musique

Classique

Paris-Ile-de-France

Musique en l'Ile à Paris (jusqu'au 31 août). Les 18 et 19, le *Stabat Mater*, de Pergolèse. Les 21, 22 et 24 août, le *Requiem*, de Mozart. Réservations : 40-30-10-13.

Sceaux, Festival de l'Orangerie (jusqu'au 26 septembre) : le 21, *Variations Goldberg*, de Bach, par Pierre Reach (piano). Le 22, *Winterreise*, de Schubert, par Udo Reinemann et David Selig (baryton et piano). Tél. : 46-60-07-79. Fax : 69-46-26-04.

Régions

Festival de musique de Menton (du 2 au 30 août) : le 20, Vivaldi *(Symphonies)*, Mozart *(Concerto pour piano)*, Ciurlonis *(Préludes)*, Haydn *(Symphonie n° 49)* avec l'orchestre de chambre de Lituanie, sous la direction de Saulius Sondeckis. Le 23, Beethoven (six *Bagatelles*, *Sonate en mi bémol majeur*), Bartok *(Sonate)*, Schubert *(Sonate en ut mineur)* par Dezso Ranki, piano. Tél. : 93-35-82-22 et 93-57-57-00.

Les Nuits du Théâtre antique d'Orange (jusqu'au 25 août) : le 20, la *Neuvième Symphonie*, de Beethoven par les Chœurs et les Solistes de la Capella de Saint-Pétersbourg et le Royal Philarmonic Orchestra sous la direction de Yéhudi Ménuhin (21 heures). Tél. : 90-34-63-00. Fax : 90-34-15-67.

Festival du Périgord noir, Saint-Léon-sur-Vézère : (jusqu'au 28 août) : le 19, Brahms et Dvorak, concert de l'Académie, avec Sigmund Nissel (violon), Martin Lovett (violoncelle) et les Quatuors en résidence à 21 heures. Le 20, Giovane Quartetto Italiano et François Castang recitant *les Septs Paroles du Christ en croix*, œuvre suivie d'une conférence de Marc Vignal (21 heures). Le 21, les Solistes de l'Opéra de Nice-Côte d'Azur et l'Orchestre philarmonique de Nice interprétant *la Canterina* et *l'Isola disabitata*, de Haydn à 21 h 30 au château de Hautefort. Le 22, Mozart, Haydn et Schubert, récital d'Elly Ameling, (soprano) et Dalton Baldwin (piano) à 18 h 30 au château de Hautefort. Tél. : 53-51-95-17.

Eté musical de Pontivy (jusqu'au 27 août) : le 20, Schubert, Schumann, Brahms, Wolf, Strauss, récital de chant avec Mitsuko Shirai (soprano) et Hartmut Moll (piano). Tél. : 97-25-00-33.

XVes Semaines musicales de Quimper (jusqu'au 21 août) : le 21, musique allemande du XVIIe siècle par l'ensemble baroque Les Cyclopes, à l'Orangerie de Lanniron (21 heures). Tél. : 98-95-15-25.

EXPOSÉ A LA FONDATION PIERRE GIANADDA (SUISSE)

Le mouvement instantané de Degas

Analytique, thématique, précise, une exposition Degas qui rassemble dessins, peintures, sculptures, révèle sa méthode de travail. Bonds, arabesques, roulés-boulés témoignent de la priorité donnée par le peintre au mouvement.

LOUISINE HAVEMEYER, riche américaine, amie de Mary Cassatt et collectionneuse d'œuvres de Degas, demanda à ce dernier pourquoi il dessinait et peignait tant de danseuses. *« Parce que c'est, madame, la seule façon pour moi de redécouvrir le mouvement des Grecs »*, lui répondit-il. Dans son laconisme, la réplique situe Degas à sa place – à mi-chemin entre le Parthénon et l'Opéra, entre les Panathénées et le ballet de Robert le Diable. Il sait, pour l'avoir tenté en vain, qu'il ne servirait à rien de recommencer les Grecs, de jouer au contemporain de Praxitèle, d'abuser des effets de toges et d'amphithéâtres. Les tutus ont remplacé les toges, les music-halls sont les amphithéâtres de l'époque. Il faut être moderne, le peintre de la vie moderne selon Baudelaire et Huysmans.

Il ne faut pas oublier les Grecs pour autant. Il ne faut pas oublier les corps de marbre et de bronze que leurs sculpteurs faisaient se mouvoir le long des frises et sur des socles. Il ne faut pas négliger les peintres des vases – ces vases qu'Ingres a collectionnés. L'art selon Degas naît, ne peut naître qu'à la conjonction, au point d'intersection de l'actuel et de l'inchangé, de la vie parisienne à la fin du dix-neuvième siècle et de l'idéal antique à l'apogée du cinquième siècle. A ces références, il ajoute l'Italie du Quattrocento et des Vénitiens, l'Allemagne de Cranach, l'Océanie de Gauguin.

Classique, Degas ? Moderne ? Ni l'un ni l'autre. Il est trop intelligent pour se contenter d'un simple mot, trop sceptique pour adhérer à un programme. Autour de lui, les académiques, élèves exsangues d'Ingres, les réalistes à la Courbet et les impressionnistes – ses amis – s'affrontent et se méprisent. Leurs doctrines sont inconciliables, leurs œuvres ennemies, leurs haines têtues. Degas n'en a cure : il est des organisateurs de la première exposition impressionniste dans l'atelier de Nadar en 1874 et se réclame cependant d'Ingres et de son enseignement. Il achète toiles et aquarelles de Cézanne et de Gauguin – et encore des Delacroix, des Ingres, des Greco, des estampes japonaises. Adolescent, il a copié Vélasquez, Giorgione, Signorelli et Benozzo Gozzoli – ce qui ne le retient pas de portraiturer ses contemporaines et de dessiner dès les années 60 jockeys et danseuses en se gardant du pastiche comme de la peste. Quand il figure Eugénie Fiocre à l'Opéra, il n'imite ni le style de Vélasquez ni celui de Gozzoli – il veut égaler leur franchise, la justesse de la représentation, le naturel du trait et de la touche. Il leur demande des leçons de justesse et de vérité, pas des leçons de technique. En août 1867, il écrit dans un carnet : *« Ah ! Giotto, laisse-moi voir Paris et toi, Paris, laisse-moi voir Giotto ! »*

Pourquoi Paris et Giotto et les Grecs ? Pour extraire du moderne ce qui l'apparente à l'ancien, pour conserver de l'antique ce qui en demeure dans le moderne ; pour dessiner, peindre et modeler ce qu'ont de commun la ménade et la ballerine, le coursier de Florence et le pur-sang de Chantilly, la nymphe qui se baigne dans les eaux du Scamandre et la Parisienne qui se lave dans son tub. Quoi ? Le mouvement, l'éternel mouvement, l'infini variété des mouvements du corps humain et du cheval – torsions, crispations, tensions, étirements, flexions, basculements, glissades, pas chassés, sauts, courses.



D.R.

« Jockey penché en avant et debout sur la selle », gouache, 1866-1869.

Questions de méthode

Il n'y a que cela dans l'exposition d'aujourd'hui, organisée et pensée par Ronald Pickvance pour la fondation Gianadda – des bonds, des arabesques, des galops et des roulés-boulés. Autour des bronzes au complet, elle réunit dessins, études préparatoires, pastels, quelques huiles et quelques monotypes choisis de façon à étudier les méthodes de travail de l'artiste. Sur un peintre célèbre et que l'on croit connu, elle révèle des éléments nouveaux et dispose des œuvres rarement montrées dans l'ordre d'une logique démonstrative. Répartie en quatre chapitres – chevaux, danseuses, femmes à la toilette, prostituées, – elle donne de Degas une vision analytique, non moins précieuse que la vision exhaustive des rétrospectives habituelles. Lui qui ne laissait guère ses amis pénétrer dans son atelier, le voici sur le motif, motif animal ou féminin, motif qu'il observe d'abord et figure ensuite, le plus souvent de mémoire. Il commence par des dessins au crayon ou au fusain, dessins qu'il rature, reprend, annote, ombre de gris et rehausse de blanc. Ces études traitent tantôt de la composition entière, un groupe de danseuses contre un décor, chevaux au paddock, tantôt d'un détail, articulation d'une épaule, courbe d'un dos, position des jambes d'une femme qui s'accroupit dans la bassine de son tub, position exacte des pattes d'un étalon qui fait volte-face. Innombrables, elles décrivent moment après moment, variation après variation, les figures successives d'un mouvement, le plus complexe possible. Pour ces recherches, Degas use à l'occasion de la photographie comme d'un auxiliaire documentaire. Ces éléments s'agrègent ensuite. D'un fragment de corps, Degas glisse au corps entier. Il colle des bandes de papier afin d'agrandir son support au fur et à mesure que la figure croît et gagne en densité. Il additionne aux lignes des stries et des gribouillages qui précisent le modelé des volumes, les éclairages, le grain de la peau ou du pelage. Ces dessins, généralement colorés, sont de grande taille et exécutés avec une vigueur qui tient plus du geste fouetté de Delacroix que des souples courbes ingresques.

Fixer le galop

La sculpture intervient à ce moment-là. Degas modèle en cire les poses des ballerines, de manière, semble-t-il, à fixer de façon irréfutable et définitive un état du galop ou du saut, un équilibre instable enfin stabilisé. Ces poupées ont été fondues en bronze après la mort de leur auteur. Elles y ont perdu de leur légèreté et de leur souplesse. Le métal fige en écailles et masses ce que la cire avait laissé dans un état de plasticité mieux accordé aux sujets – mais il a préservé de la destruction ces sculptures d'un artiste qui ne se voulait pas sculpteur, éléments essentiels de sa méthode d'analyse du mouvement et de sa représentation.

De ces figures à des scènes nombreuses, le passage s'accomplit selon l'ordre d'une construction d'ensemble. Autour d'un corps, Degas crée de l'espace, suggère un décor de scène ou de paysage grâce à l'arrondi d'une baignoire, une tenture ou un plancher, introduit une deuxième figure que la première cache à demi, puis d'autres. Il ne recherche pas les groupes trop nombreux et se soucie fort peu de psychologie narrative. Les visages apparaissent à peine, fort inutiles dans des œuvres où gestes et anatomies suffisent à définir un milieu, un caractère et un sentiment. Ainsi des monotypes sur des scènes de maisons closes. Ni obscènes ni graveleux, ils doivent au clair-obscur en noir et blanc et au modelé admirable des corps leur force d'expression incroyablement intense, si intense que Picasso en fit collection à la fin de sa vie.

Dans les travaux « aboutis » – comme si les études ne l'étaient pas ..., – le pastel et l'huile enveloppent alors le dessin, tendent des plans sur son armature et le font tourner dans la lumière changeante de la salle de bains ou du café-théâtre. Degas crayonne en couleurs, frotte, gratte, dissout, pose la couleur du bout des doigts, sème des empreintes digitales sur la toile, écrase et étale la matière avec un chiffon. Il macule, salit, reprend – sans pour autant détruire la composition. Dans les années 1890 et 1900, la couleur se fait pulvérulente. Les hachures s'entrecroisent et tissent une sorte d'étoffe granuleuse et épaisse. Les *Danseuses russes* en 1899, les groupes de danseuses datées de 1902 ou 1904, poussent à son paroxysme la dispersion des touches.

Elle brouille à demi la vision, les silhouettes deviennent fantômes ou nuées, mouvantes cependant, flottantes, d'une étrange légèreté. On croirait que la trace de leur déplacement s'inscrit seule sur la feuille ou le calque, à la manière d'une empreinte. Alors, dans ces œuvres tardives, telle l'admirable *Sortie de bain* de 1907, la peinture se fait toute entière mouvement. Au mépris des conventions, au mépris des contours et de la couleur locale, le pastel saute et fait des boucles sur le carton comme la ballerine sur la scène. L'immobilité, la fixité, les fausses certitudes d'une vision arrêtée sont désormais interdites. Degas peint le passage, rien d'autre. Autant dire qu'il a capturé le temps. Il a retrouvé « le mouvement des Grecs », instantané et éternel.

PHILIPPE DAGEN

★ Fondation Pierre Gianadda, rue du Forum, 1920 Martigny, Suisse ; tél. : (19) 41-26-22-39-78. Jusqu'au 21 novembre tous les jours de 9 heures à 19 heures. L'exposition s'accompagne d'un remarquable catalogue, modèle d'analyse historique et de clarté (360 pages, 230 illustrations, 35 francs suisses).

DE LA SEMAINE

Festival international de La Roque-d'Anthéron (jusqu'au 22 août). Le 18, *le Pèlerinage de la rose*, de Schumann, par le Chœur national de Lyon sous la direction de Bernard Tétu (18 heures) ; Rachmaninov, Scriabine, Medtner, par Nicholai Demidenko (piano) au parc du château à 21 h 30. Le 19, Couperin par Christophe Rousset (clavecin) à l'abbaye de Silvacane (18 heures) ; André Watts au piano (21 h 30). Le 20, Schubert par Stanley Hoogland (piano-forte) à 18 heures ; Bach, Haydn, par l'Orchestre austro-hongrois Liszt de Budapest, sous la direction d'Adam Fischer (21 h 30). Le 21, Brahms, Schumann et Berlioz par le Chœur national de Lyon sous la direction de Bernard Tétu (18 heures) ; l'intégrale des *Préludes* de Rachmaninov, par Moura Lympany (piano) à 21 h 30. Le 22, Soler, Scarlatti, Cabezon, Ximenez, le clavecin en Espagne de 1550 à 1780, par Bob Van Asperen (18 heures) ; Bach, Poulenc, par Elisabeth Leonskaja (piano) avec l'Orchestre austo-hongrois Liszt de Budapest sous la direction d'Adam Fischer à 21 h 30. Tél. : 42-50-51-15 ou 42-50-51-16.

Festival de la Vézère, château du Saillant (jusqu'au 21 août) : récital de piano de François-René Duchable qui interprète Chopin et Liszt à 20 heures. Tél. : 55-23-25-09.

Opéra de Vichy (jusqu'au 2 octobre) : le 18, Bizet, Mendelssohn-Bartholdy, par Marie-Annick Nicolas (violon) avec l'orchestre Salieri, sous la direction de Tamas Pal. Le 22, *la Princesse du cirque*, avec l'orchestre Salieri, sous la direction de Tamas Pal, mise en scène de Marya Angyal. Tél. : 70-59-90-50.

Chanson et musiques du monde

Paris, New-Morning. Août tropical : les 18 et 19, musique cubaine avec le groupe Fuego Deseda. Le 20, salsa vénézuélienne avec les Watusi. Le 21, Jane Manson accompagnée par les Mariachi Mezcal. Le 22, chansons corses avec Féli. Le 24, les Caimans (salsa). Tél. : 45-97-07-06.

Arts

Paris

Malcom Morley au Centre Pompidou, galeries contemporaines (jusqu'au 19 septembre) : première rétrospective consacrée à cet artiste américain, où l'on découvre à travers ses peintures, sculptures et aquarelles, toutes les phases de la carrière de ce peintre mythique. Tél. : 44-78-12-33.

Guerrit Rietveld au Centre Pompidou, galerie du CCI (jusqu'au 27 septembre) : une cinquantaine de pièces de mobilier et plus de 200 photos, dessins, plans ... pour la première rétrospective de l'œuvre de cet architecte et concepteur de mobilier, créateur de la célèbre chaise rouge et bleu. Tél. : 44-78-12-33.

Jean Pougny, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (jusqu'au 22 août) : cette exposition propose de redécouvrir cet artiste malconnu ayant occupé, notamment, un rôle de premier plan dans l'avant-garde russe du début du siècle. Tél. : 40-70-11-10.

Takis, Galeries nationales du Jeu de paume (jusqu'au 17 octobre) : rétrospective des principales sculptures de cet artiste grec avec notamment ses célèbres signaux, télélumières et télésculptures. Tél. : 47-03-12-50.

Régions

Albi, John-Franklin Koenig : jusqu'au 26 septembre : cofondateur de la revue *Cimaise* avec Jean-Robert Arnaud en 1952, ce peintre américain termine à Albi sa rétrospective itinérante. Tél. : 63-54-14-09.

Alès, Jean Dubuffet au Musée Pierre-André-Benoît (jusqu'à la mi-septembre) : une exposition des peintures et sculptures illustrant les différentes phases de l'activité de Dubuffet. Autre originalité : la présentation de la correspondance et des ouvrages réalisés entre Dubuffet et Pierre André Benoît. Tél. : 66-86-98-69.

Aix-en-Provence, Egon Schiele et Elvira Bach : le musée Granet accueille, jusqu'au 31 août, 90 aquarelles et dessins de Schiele, pour la plupart inédits. Elvira Bach, artiste allemande, expose au pavillon Vendôme puis au Musée des tapisseries jusqu'à la fin de l'été. Tél. : 42-26-02-93.

Antibes, Calder (jusqu'au 27 septembre) : gouaches, dessins, mobiles, bijoux, tapisseries et maquettes de stabiles. Tél. : 93-34-91-91.

Cabriès-en-Provence, Giacometti (jusqu'au 26 septembre) : une exposition de dessins inédits et des planches de *Paris sans fin* au Musée Edgar-Melik. Tél. : 42-22-42-81.

Cannes, Victor Brauner (jusqu'au 30 octobre) : la Malmaison présente cet été un hommage à Victor Brauner, l'un des maître du surréalisme. Tél. : 93-38-55-26.

Colmar, Variation sur la crucifixion (jusqu'au 26 septembre) : autour du retable d'Issenheim, c'est plus de 80 œuvres d'artistes du XX[e] siècle qui rendent hommage à Grünewald. Tél. : 89-20-15-50.

Dijon, Saint-Pétersbourg à Dijon (jusqu'au 28 septembre) : l'âge d'or flamand et hollandais des collections de Catherine II s'exposent à Dijon. Tél. : 80-74-52-70.

Evreux, exposition Jean-Paul Riopelle (jusqu'au 30 septembre) : l'exposition regroupe une vingtaine de peintures et une suite de sculptures du peintre franco-canadien Jean-Paul Riopelle. Tél. : 32-31-52-29.

Fontaine-de-Vaucluse, Boumeester (jusqu'au 9 septembre) : l'œuvre de Christine Boumeester revisitée le temps de cette exposition, où se mêlent aussi les tableaux de Kandinsky, Picabia, de Stael.. Tél. : 90-20-24-00

Labège, Kazuo Shiraga (jusqu'au 26 septembre) : ce peintre et moine bouddhiste qui défraya la chronique japonaise dans les années 50 avec les autres membres du célèbre groupe Gutai, tire son inspiration des dieux du panthéon japonais, Kannon et Fudô. Selon l'antique tradition qui veut que l'homme soit un intermédiaire qui puise sa force à la fois du ciel et de la terre, Shiraga peint avec ses pieds, suspendu à une corde. Tél. : 61-39-29-29.

Lunéville, de La Tour (jusqu'au 27 septembre) : sous le titre « Un saint Sébastien dans une nuit », le Musée du château de Lunéville revisite l'œuvre d'un des plus grands peintres du XVII[e] siècle européen. Tél. : 83-76-23-57.

Margaux, Pierre Boraglio : (jusqu'au 30 octobre) hommage à Bacchus dans ce château qui abrite des haut-médoc avec une vingtaine d'œuvres dans le cuvier constituant une articulation entre l'extérieur et l'intérieur. Tél. : 56-58-83-90.

Marseille, César (jusqu'au 12 septembre) : œuvres de 1947 à 1993. Marseille fête l'enfant du pays avec une rétrospective. On y voit les *Vénus* classiques en fer soudé, les *Compressions* de voitures, les *Expansions*. Tél. : 91-62-21-17.

Marseille, Claes Oldenburg : In the Studio, au Musée Cantini : une exposition légère et pleine d'humour, à base d'œuvres graphiques *Mégots et frites architecturées mollement*. Tél. : 91-62-21-17.

Metz, La réalité magnifiée (jusqu'au 26 octobre) : présente des œuvres flamandes (Brueghel de Velours, Rubens, Van Dyck, Jordaens) appartenant à des collections particulières, aux musées de Bruxelles, d'Anvers ou de Vervier. Bon nombre d'entre elles sont pour la première fois en France. Tél. : 87-75-10-18.

Montpellier, Grand Siècle (jusqu'au 5 septembre) : peinture française du XVII[e] siècle des collections publiques françaises : maniérisme, caravagisme, « bambochade », classicisme et grande peinture d'histoire. Deux tableaux seulement appartiennent aux collections du Louvre. Tél. : 67-66-06-34.

Mouans-Sartoux, L'espace libéré (jusqu'au 21 novembre) : pour cette exposition qui donne une nouvelle dimension de l'art concret, des artistes tels Robert Barry, Michel Vergux ou Fred Sanback prennent d'assaut le lieu magique du château de Mouans. Tél. : 93-75-71-50.

Nîmes, L'ivresse du réel (jusqu'au 31 août) : l'exposition inaugurale du tout nouveau musée de Nîmes retrace l'aventure de l'objet, qui est devenu un phénomène majeur dans l'art du XX[e] siècle. Tél. : 66-76-35-35.

Oiron, Curios et Mirabilia, collection du château d'Oiron (jusqu'au 31 décembre) : Jean-Hubert Martin, le maître de ce haut lieu chargé d'histoire, a passé commande à des artistes contemporains. Ceux-ci se sont bien amusés autour du thème des cabinets de curiosités. Tél. : 49-96-57-42.

Orléans, Henri Gaudier-Brzeska (jusqu'au 19 septembre) : le Musée des beaux-arts organise la première rétrospective de ce sculpteur grâce aux prêts des plus grands musées. Cette exposition rassemble esquisses, dessins et bien sûr ses sculptures. Tél. : 38-53-39-22.

Le milieu du monde : (jusqu'au 30 septembre) un choix résolument contemporain d'artistes qui ont pour point la Méditerranée : Absalon, Alberola, Bœtti, El Baz, Hadjimichalis, Hassan, Basicevic, Mangelos, Sarkis, Zush. Tél. : 67-74-27-

« Il Segno Arte », Michelangelo Pistoletto : trois lieux d'exposition pour un même artiste. A Rochechouart (jusqu'au 26 septembre), des œuvres récentes côtoieront les plus anciennes, de la *Venus degli Stacci* aux *Oggetti in meno* en passant par les *Volumni*. A Thiers (jusqu'au 30 septembre) le signe prendra des formes multiples autour de la pierre de lave de Volvic ; sur l'île de la Vassivière (jusqu'au 26 septembre) c'est un arbre qui sert de pièce maîtresse à cette exposition. Tél. : 73-80-26-56 (Thiers). Tél. : 55-45-10-16 (Rochechouart). Tél. : 55-69-29-31 (Vassivière).

Les Sables-d'Olonne, Haptisch, la caresse de l'œil (jusqu'au 30 septembre) : l'haptique est l'apanage de l'art du dessin qui cerne parfaitement les formes et reproduit les volumes du bas-relief. Œuvres de Marcel Duchamp, Yves Klein, Aristide Maillol, Pablo Picasso, Claude Viallat. Tél. : 51-32-01-16.

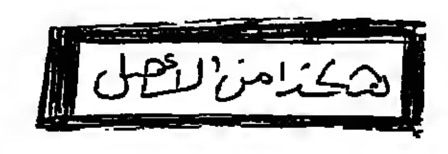
Uzès, Gide et ses peintres (jusqu'au 29 août) : Uzès honore aujourd'hui la mémoire de son Prix Nobel, à travers les peintres qui l'ont connu, portraituré, illustré : Bonnard, Jacques-Emile Blanche, Georges Braque et Zoum Walter. Tél. : 66-22-70-56.

Photographie

Lectoure, l'été photographique (jusqu'au 23 août) : photos de sculptures de Rodin par le Slovène aveugle Evgen Bavcar. On pourra aussi voir *J'irai courir le monde*, d'Alain Turpault et *Berlin, no man's land*, de Jean-Claude Mouton. Tél. : 62-68-83-72.

Limoges, Joachim Mogarra (jusqu'au 3 octobre) : l'été Joachim Mogarra sera l'été d'« Une exposition panoramique » avec William Wegman, Lynne Cohen et Douglas Huebler. Tél. : 55-77-08-98.

Montpellier, Imagina (jusqu'au 4 septembre) : trente-cinq photographes du monde entier : Toni Catany et Ouka Lele (Espagne), Graciela Iturbide (Mexique), William Klein (Etats-Unis), Max Pam (Australie), Abbas (Iran) et Martine Franck (France). Tél. : 67-60-43-11.



CULTURE

RENCONTRES DU THEATRE MÉDITERRANÉEN *à Hammamet*

Utopies au bord d'une mer

Entre cultures maghrébines et latines, un festival qui cherche son identité

HAMMAMET (Tunisie)

de notre envoyée spéciale

En dehors du soleil, du sable velouté, il existe à Hammamet un centre culturel auquel est accolé un théâtre en plein air et, par voie de conséquence, un festival, qui s'est tenu du 6 au 14 août. Pendant toute l'année, le centre accueille des artistes. Ils viennent y travailler dans la sérénité, un peu comme à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Mais ici, ce n'est pas la méditation des moines qui a marqué le lieu, c'est le raffinement d'un esthète fortuné nommé Sebastian.

Aujourd'hui, vingt-cinq bungalows blancs aux portes cloutées de noir sont disponibles pour les artistes. La maison du maître, les jardins immenses et somptueux, font partie des curiosités touristiques recommandées, le péristyle autour de la piscine abrite le soir un restaurant haut de gamme. Certains le regrettent, mais quoi, il faut bien vivre, les subventions ne peuvent en aucun cas suffire à l'entretien du centre – dirigé depuis 1991 par Raja Fahrat, homme de théâtre formé au Piccolo Teatro de Milan et à l'université Paris-III, – encore moins à l'organisation du Festival, fondé en 1964. Le théâtre a été construit par Chemetov, sur les conseils de René Allio – scénographe avant d'être metteur en scène. Le plateau en demi-cercle est bordé d'arbres et d'alvéoles rectangulaires sur plusieurs étages. Les gradins de pierre peuvent contenir entre 1 200 et 1 400 spectateurs. Le théâtre est fait pour le style épique, la danse, les musiques.

« Le festival a d'ailleurs longtemps été jumelé avec celui de Montreux, explique Raja Fahrat. *Mais, à sa naissance, il répondait à l'utopie d'une culture universelle, les rencontres entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud. A Hammamet se retrouvaient effectivement des personnalités. Parmi d'autres, Jean-Marie Serreau, Roger Planchon sont venus, et Maurice Béjart, Alvin Ailey... Ils constituaient un cercle qui chaque été se reformait – et se refermait.*

» Sont venues les années 80, le creux de la vague. Un creux qui correspondait aux choix du pays. C'était le temps de la Tunisie arabe et musulmane, d'un repli, d'une claustration. D'autant que l'espace culturel maghrébin est un leurre. L'Algérie a ses problèmes, le Maroc connaît surtout des aventures personnelles, il n'y a pas entre nous de véritable synergie.

La fin de Molière « en djellabah »

» Jusqu'à présent, le théâtre tunisien s'est montré passif. Nous avons accueilli les uns et les autres, nous voulons désormais agir, échapper à l'obsession de l'autonomie, reconnaître nos modèles, les choisir, nous en servir. Ce qui nous manque, ce sont les textes : notre théâtre s'édifie sur des adaptations et traductions plus ou moins avouées. Nous ne voulons plus de Molière en djellabah, de Shakespeare vaguement élizabéthain. Il nous faut abandonner progressivement la cannibalisation du répertoire pour parler de la réalité sociale. Cette année – qui est celle des premières Rencontres du théâtre méditerranéen – s'est tenu un colloque, avec les metteurs en scène présents, plus Michel Simonot, Robert Abirached, Richard Martin... sur le thème : « Peut-on encore jouer le texte de l'autre ? Si le Nord parle au Sud, le Sud peut-il parler au Nord ? ». Nous l'avons organisé en collaboration avec l'Institut du théâtre méditerranéen, qui réunit une douzaine de pays, et que dirige Jose Moleon. »

La « culture méditerranéenne » est l'utopie d'aujourd'hui. Mais, pour Hammamet, cette culture est avant tout latine. Plus que vers le Maghreb ou la Méditerranée orientale, les rencontres lorgnent vers l'Ouest. Les hommes de théâtre tunisiens établissent des contacts et des échanges avec la France – avec Marseille évidemment, – un peu avec l'Italie, avec l'Espagne. Via Jose Moleon et son Institut, cela pourrait s'étendre aux troupes d'Amérique latine qui, tout naturellement, se tournent vers Madrid pour s'ouvrir au monde.

Pour l'heure, le public du festival, presque uniquement composé de Tunisiens – les touristes se contentent du soleil et du sable – n'a montré aucun empressement envers les Européens – un *Arlequin* vénitien par Carlo Boso, *Kalo*, sorte de récit gitan par Maurice Durozier, plus une compagnie espagnole, la Zaranda.

Le théâtre universitaire de Meknès a présenté *Et si le silo explosait*. Tous les gradins étaient occupés pour *Familia*, de Fadhel Jaïbi, exemple d'écriture collective originale basée sur la réalité sociale. Et pour Lamine Nhadi qui, sur des textes de Moncef Dhouib, parle lui aussi de la réalité à travers un personnage comique : celui du pauvre type qui rate tout – il arrive sur scène, voûté, portant une grosse corde pour se pendre, sans rien pour l'accrocher, et commencent ses malheurs... Le 13 août, trois comédiennes, trois chanteuses, plus une pianiste française ont célébré une fête nationale, celle dédiée aux femmes, à leur protection et à leurs droits – droit au mariage civil, au divorce, à la responsabilité familiale, interdiction de la polygamie et de la répudiation. Encore une fois tous les gradins étaient occupés, par des familles entières, hommes compris, qui reprenaient en chœur les chansons anciennes de Mounira Dhaoui.

COLETTE GODARD

CINÉMA

La madone des HLM

Suite de la première page

Sa silhouette chaplinesque ne quittera pas l'écran un seul instant – ni sans doute, plus tard, nos mémoires, – suivons Victorine, elle nous guidera à la périphérie de toutes nos impuissances.

A la marge de la grande ville, il y a Victorine, sa faim légitime d'un bonheur célibré, sa mère folle



Marcello Mastroianni dans « Un, deux, trois, soleil ».

(Myriam Boyer), si seulement elle pouvait mourir, elle le lui dit, je voudrais que tu meures, maman, il y a son père, le vieil émigré qui rêve à d'autres soleils, noyé dans les reflets d'or d'apéritifs anisés (Marcello Mastroianni), il y a sa virginité bradée à un collectif de grands niais, au fond d'une vieille auto, il y a la maîtresse (Denise Chalem), qui se fait un peu violer par ses élèves, mais pas beaucoup parce qu'elle est consentante, il y a son amoureux, Petit-Paul, le doux voleur qui tombera pour un magnétoscope sous les balles sécuritaires d'un beauf emblématique (Claude Brasseur). Il y a aussi Maurice, son mari qui a tellement une tête de mari (Jean-Michel Norey).

Dans la banlieue de Victorine, les flics ont peur d'un rien, et pour un rien tirent sur les mômes de toutes les couleurs, mais si l'un d'eux par malheur est tué, il peut ressusciter sous la caresse universelle d'une maman noire, symbole d'une Afrique exilée aux larges bras, au vaste cœur. Seulement voilà, dans la banlieue de Victorine, les miracles n'ont lieu qu'une fois.

Un, deux, trois, soleil, fable tonique, drôlatique et tragique, remarquable exercice de dérapage contrôlé, fleuve d'amour canalisé par une haute compétence stylistique, jamais sordide, parfois sublime et souvent irritant, est un film qui ne laisse pas le choix. Il demande, il exige qu'on l'aime – comment pourrait-il en être autrement tant son propos est généreux, irréfutable ? Tant son analyse sociale, politique, du « mal des banlieues » apparaît sentimentalement correcte, pertinente, malgré les libertés prises et revendiquées avec le réalisme, avec la réalité. A la fin, Victorine dit : *« On va les niquer les tristes figures »*, il y a un peu de chantage affectif là-dedans. Les tristes figures seraient donc ceux qui résisteraient, même à peine, à *Un, deux, trois, soleil* ?

Ceux qui oseraient être vaguement agacés par les loulous, les bistrotiers, les émigrés, causant comme elle dit qu'ils causent, Marguerite (Duras), ceux qui causent pas, genre : *« Les gens y croivent n'importe quoi »*, à quoi on répond : *« On dit pas croiver. »* C'est vrai, mais ça sent un peu trop *« la criture »* comme dit Marguerite (Duras) dans *Pluie d'été*.

Ceux qui se permettraient de penser que l'audace narrative, la destructuration du récit, ne sont pas des nouveautés chez Blier, qu'il avait déjà ce don il y a trente ans, *Hitler, connais pas*, il y a vingt ans, *les Valseuses*, et de plus en plus, *Merci la vie*, que cette fois il semble plus appliqué, moins spontané, presque trop habile en croisé de la tendresse. Ceux qui ne craindraient pas de dire : oui, Anouk Grinberg est unique, mais il ne faudrait pas qu'elle se mette à jouer en solo, atteignant cette zone dangereuse où la performance risque de basculer vers le numéro, où la perfection du pathétique étouffe le naturel dans l'imminence permanente d'un sanglot. *Un, deux, trois, soleil*, c'est comme Anouk Grinberg, ça bouleverse et ça énerve, on voudrait y « croiver » tout le temps, à ce torrent d'amour qui déferle, qui ruisselle, et on ne peut pas. Pas tout le temps. Ça passe ou ça casse. Mais évidemment, quand ça passe...

Quand Victorine arbore son premier soutif blanc comme une assurance sur la vie, quand Jean-Pierre Merielle veille à l'avenir de son nocturne petit chapardeur comorien, quand les morts qu'on a aimés reviennent sur terre, gentiment, alors, là, c'est vraiment magique, pour nous, ces choses-là sont si difficiles, pas pour le cinéma. Quand la musique est un rêve harmonieux de métissage aussi, Khaled et Bruckner, accordés. Quand Mastroianni paraît surtout, dans sa grâce titubante, dans sa fatigue définitive et légère, se trompant de porte, se trompant d'enfants, disant : *« Je suis un homme qui a perdu sa maison... »*

Alors, comme ils disent, ce putain de film, vous l'aimez ou vous ne l'aimez pas ? Mais bien sûr qu'on l'aime, à la fin, ce film heureux sur le malheur, ce film vivant sur la mort, ce film amoureux sur l'amour.

DANIÈLE HEYMANN

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis mercredi 18 août figure page 10.

CARNET DU Monde

Naissances

Véronique et Patrick DACIER

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Alexandra,

le lundi 16 août 1993.

10, boulevard d'Aulnay,
93250 Villemomble.

Barbara STEIN

vous annonce qu'elle est née le 15 août 1993, à 7 h 26.

5, rue du Général-Lanrezac,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Sous un ciel d'été de Berlin,

Féline Héloïse,

est née le samedi 24 juillet 1993.

Lou GERSTNER,
née Barbara Schnittler,
Günther GERSTNER.

Krumme Strasse 50,
D-10627 Berlin.
17, rue Falguière,
75015 Paris.

Décès

– Le 12 août 1993, s'est éteint dans la paix du Seigneur

Pierre BRAVO,
ingénieur général
de l'armement (génie maritime) c.r.,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime,
médaille de l'Aéronautique.

De la part de
Ses enfants,
Jacqueline et Bernard Boisdon,
Jacques et Nicole Bravo,
Alain et Chantal Bravo,
Pierre-Jean et Monique Bravo,
Anne-Marie et Didier Chasgnaud,
De ses petits-enfants,
Et des familles Bravo, Cervioni, Jauffret, Louis, Méan et Reynaud.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, à Fréjus (Var).

Dans la prière, associons son épouse,

Odette CICOTTO,

décédée en janvier 1980.

« Le soir venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive. »

39, rue La Fayette,
75009 Paris.

– Irène Corradin
a la douleur de faire part du décès de son amie,

Marie-France BRIVE,
historienne et militante
du mouvement ouvrier
et du mouvement de libération
des femmes (1945-1993).

« La mort nous sépare. Ma mort ne nous réunira pas. C'est ainsi ; il est déjà beau que nos vies aient pu si longtemps s'accorder. »
(Simone de Beauvoir).

« Invaincue, indomptable, c'est contre toi, Ô mort, que je m'élance. »
(V. Woolf.)

13, rue de la Colombette,
31000 Toulouse.
5, rue Chataudun,
31000 Toulouse.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses gendres,
Inger, Ole et Ahmet,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Brigitte IKIZEK,
née Joergensen,

survenu le 1er août 1993, à son domicile, dans sa soixante et unième année.

La messe de funérailles a été célébrée le 7 août, en l'église Humlebaek Kirke, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, dans la plus stricte intimité.

36, rue Daniel-Baron,
95870 Bezons.

– Quimper. La Baule. Paris.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean NOUAILLE,
née Madeleine Hervé,

survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à l'hôpital Laennec, à Quimper.

Ses obsèques seront célébrées jeudi 19 août 1993, à 10 heures, en l'église de Locmaria, à Quimper, suivies de son inhumation au cimetière du Montparnasse, vendredi 20 août, à 9 heures.

De la part de
Mme Yves Nouaille,
sa belle-fille,
Anne et Armelle,
ses petites-filles,
Robert et Henri,
ses frères,
Et toute sa famille.

PF Etienne,
7, rue Toul-Al-Laër,
29000 Quimper.
Tél. : 98-95-81-81.

– Le docteur Ghislain Potier et Mme,
ses enfants,
Camille, Romain, Justine, Clémence,
ses petits-enfants,
Mme Odette Casaramona-Vandeville,
sa belle-sœur,
M. et Mme Jean-Pierre Potier,
ses neveu et nièce,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred POTIER,
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 17 août 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 20 août, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Roch, de Valenciennes, dans la sépulture de famille, vers 14 h 15.

9, rue du Capitaine-Rouveure,
27200 Vernon.

– Georgette Ravelli,
son épouse,
Claude et Nicole Ravelli,
Danièle et Jean-Pierre Grossein,
Alain Ravelli et Dominique Michel,
ses enfants,
Marc, Muriel, Aurélien, Marie-Anne, Emeline, Laurent, Emmanuel, Bruno, Lison, Simon, Valentin, Paul,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques RAVELLI,

survenu le 16 août 1993, à Die (Drôme).

Le service religieux aura lieu le 19 août, au temple de Die, à 11 heures.

Laval d'Aix,
26150 Die.

– M. et Mme Jean-Philippe Matignon,
M. Paul-Jacques Truffaut,
Mme Marie-Josée Truffaut,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre TRUFFAUT,
née Suzanne Léveillé,

survenu le 11 août 1993, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 13 août, à Challans (Vendée).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15 C, rue Létanduère,
49000 Angers.
7, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.
140, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 19 août 1988,

Bernard COINTEPAS,

nous quittait.

Son souvenir nous accompagne.

« Nous, sans eux, pourrions-nous être ? »
Rainer Maria Rilke.

– Le 19 août 1983,

Françoise GRAÏC,
née Tonel,

nous quittait.

Nous pensons à elle.

ADMISSION AUX GRANDES ÉCOLES

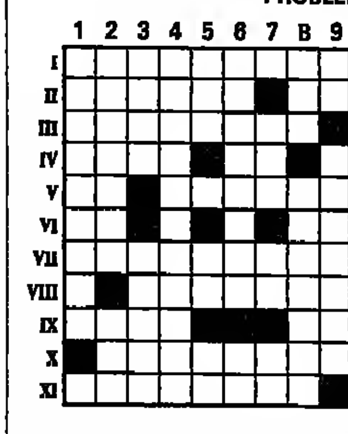
Ecole navale

(par ordre de mérite)

Yannick Bossu, François Desvigne, Guillaume Pinget, Henri Argenson, Cyril Palfray Aubin de Jaurias, Loïc Jacob, Tanneguy Descazeaud, Gustave Rieunier, Guénaëlle Créachcadec, Laurent Machard de Gramont, Céline Boddaert, Xavier Batllo, Jean Pérenne, Jérôme Grivelet, Frédéric Morio, Yves André, Pierre Fabre, Jérôme Gaudry, Christophe Pioli, Florence Rivière, Olivier Thomas, Mackara Ouk, Alban Tardif de Moidrey, Rémi Thomas, Frédéric Le Du, Vincent Parès, Pierre Suleau, Rémi Lecerf, Sandra Seichepine, Pierre Sirolli, Frédéric Zitta, Laurent Fontana, Yves-Pierre Pilfert, Mayeul du Merle, Sébastien Pallaro, Xavier Coquel, Fabrice Ravignon, Guillaume Grégoire, Sébastien Henry, Martin Heusse, Stéphane Lelong, William Lemaire, Laurent Riou, Julien Duthu, Philippe Claeysen, Matthieu Dejour, Jean Provençal, Ludovic Poitou, Xavier Touzé, Djanny Rabaud, Frédéric Prévost-Allard, Thomas Verdet, Cyril Chanu, Vincent Barbey, Xavier Breitel, Christian Dehat, Philippe Le Gac, Priscilla Lucien, Raphaël Pourny, Yves Simon, Olivier Le Guen, Gonzalo Garcia, Joffrey Guerry, Benoît Lescanne, Denis Desquibes, Jean-Manuel Lemoigne, Sébastien Pau, Philippe Nuttin, Olivier Bezombes, Pierre-Armand Lemoine, Lionel Fournier, Philippe Gaucher, Xavier de Laforcade, Renaud Pibouteau, Cyrille Garcia.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6108



HORIZONTALEMENT

I. Peut être un tendre contact ou un choc brutal. – II. Femme de... ménage. Tête de série. – III. Fabrique d'enveloppes. – IV. Evoque un certain train. Terme de comparaison. – V. Article étranger. Est inqualifiable. – VI. Pronom. Abréviation. – VII. Traite les affaires en brassant du liquide. – VIII. Cocher. – IX. Voiture électrique. Symbole. – X. Les forces de la nature. – XI. Coiffée comme une fillette.

VERTICALEMENT

1. Entraîne un acquittement. – 2. Plus elles sont carrées et mieux on peut les faire rouler. Organe. – 3. Donne de l'huile ou se fait avec du beurre. Coupe de chevaux. – 4. Formes d'écritures anciennes. – 5. Cru. Manifestation sonore. Lettre. – 6. Digne d'un empereur. Un peu de sel. – 7. Antique infanticide. Note. A donc été suffisamment porté. – 8. Se laisse enfiler par le premier venu. Instrument. – 9. Préposition. Traités avec beaucoup de précaution.

Solution du problème n° 6107

Horizontalement

I. Cartouche. – II. Alias. Ail. – III. Mollets. – IV. Bilieuse. – V. Es. Bord. – VI. Io. Moulée. – VII. Ob. Arles. – VIII. Léon. At. – IX. Aïe ! Gitan. – X. Grugèrent. – XI. File ! Ae.

Verticalement

1. Cambriolage. – 2. Aloi. Obéir. – 3. Rille. Œuf. – 4. Teliamen. Gl. – 5. Osée. Or. Gel. – 6. Tubulaire. – 7. Cassolette. – 8. Hi ! Erse. Ane. – 9. Elu. De. Enta.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 AOÛT

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (L.-A. Lavigne).

« Des hauteurs de Passy aux jardins du Trocadéro », 14 h 30, métro Passy (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« La mairie du septième arrondissement, dans l'ancien hôtel de Villars, et son quartier », 15 heures, 116, rue de Grenelle (Monuments historiques).

« Le parc des Buttes-Chaumont : une réussite de l'urbanisme du Second Empire », 15 heures, sortie métro Botzaris (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L.-A. Lavigne).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'église Saint-Sulpice et les cryptes interdites au public », 15 heures, porte principale de l'église, place Saint-Sulpice (Paris et son histoire).

LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

« J-J-K »

Premier vrai moment d'émotion pour le public allemand, massé, mardi 17 août à Stuttgart, dans les tribunes des championnats du monde d'athlétisme : Sabine Braun, née à Essen dans l'ancienne République fédérale d'Allemagne, est en tête de l'heptathlon après six épreuves. Grâce à ses performances au saut en hauteur, aux lancers du poids et du javelot, elle a sept points d'avance sur l'Américaine Jackie Joyner-Kersee avant l'ultime épreuve, le 800 m.

Pour gagner la médaille d'or, l'Allemande ne doit pas concéder à l'Américaine plus d'une demi-seconde au terme des deux tours de piste. Pendant 600 m, cela semblera possible. En dépit des encouragements frénétiques de la foule, Sabine Braun ne pourra cependant résister à la double accélération de l'Américaine qui passe la ligne avec plus de 3 secondes d'avance sur sa rivale.

Avec un total de points (6 837) inférieur de près de 300 à celui qu'elle avait réalisé pour décrocher son premier titre mondial à Rome en 1987, Jackie Joyner-Kersee, trente et un ans, gagne donc à Stuttgart la médaille d'or qui lui avait échappé aux précédents championnats du monde de Tokyo en raison d'une blessure à la cheville, contractée lors du concours (gagné) de saut en longueur.

Bien que sur le déclin (son record du monde établi en 1988 est de 7 291 pts), dans une spécialité qui ne l'est pas moins depuis le renforcement des contrôles antidopage, « J-J-K », qui est dans le civil entraîneur adjoint de basket-ball à l'Université de Californie (UCLA), parachève ainsi un formidable palmarès, élaboré depuis les premiers championnats du monde, en 1983 à Helsinki : deux titres mondiaux, deux médailles d'or olympiques et une d'argent à l'heptathlon, plus deux titres mondiaux et une médaille d'or olympique et une de bronze à la longueur.

Le public ne pouvait en vouloir à pareille championne, qui reçut une formidable ovation. Mais à l'applaudimètre c'est la Jamaïcaine Merlene Ottey qui battit tout le monde lors de la remise des récompenses du 100 m dames : les spectateurs lui ont attribué de cœur la victoire que les juges ne lui avaient pas accordée la veille, tout en ayant ramené le temps de Gail Devers au sien (10 s 82).

de nos envoyés spéciaux à Stuttgart

ALAIN GIRAUDO et JÉRÔME FENOGLIO

Les résultats du 17 août

Dames

400 m (rm : 47 s 60) : 1. J. Miles (E.-U.), 49 s 82 ; 2. N. Kaiser-Brown (E.-U.), 50 s 17 ; 3. S. Richards (Jam.), 50 s 44.

800 m (rm : 1 min 53 s 28) : 1. M. Mutola (Moz.), 1 min 55 s 43 ; 2. L. Gurina (Rus.), 1 min 57 s 10 ; 3. E. Kovacs (Rou.), 1 min 57 s 92.

Heptathlon (rm : 7 291 pts) : 1. J. Joyner-Kersee (E.-U.), 6 837 pts ; 2. S. Braun (All.), 6 797 pts ; 3. S. Burega (Bié.), 6 635 pts ; ... 14. N. Teppe (Fra.), 6 037 pts.

Messieurs

400 m (rm : 43 s 29) : 1. M. Johnson (E.-U.), 43 s 65 ; 2. B. Reynolds (E.-U.), 44 s 13 ; 3. S. Kitur (Ken.), 44 s 54.

800 m (rm : 1 min 41 s 73) : 1. P. Ruto (Ken.), 1 min 44 s 71 ; 2. G. D'Urso (Ita.), 1 min 44 s 86 ; 3. B. Konchellah (Ken.), 1 min 44 s 89.

Disque (rm : 74,08 m) : 1. L. Riedel (All.), 67,72 m ; 2. D. Shevchenko (Rus.), 66,90 m ; 3. J. Schult (All.), 66,12 m.

(Entre parenthèses, le record du monde de la discipline et la nationalité des concurrents.)

Le 400 mètres messieurs

Michael Johnson, l'anticonformiste

L'Américain Michael Johnson est devenu champion du monde du 400 mètres en devançant son compatriote Harry Butch Reynolds et le Kenyan Samson Kitur. En 43 s 65, il a établi la meilleure performance mondiale de l'année, le troisième meilleur temps de l'histoire du tour de piste.

Si ses avant-bras ne tournaient pas comme des manivelles affolées, Michael Johnson paraîtrait immobile. Ses genoux ne daignent pas s'élever au-dessus du sol, son buste est figé, comme engoncé dans un corset, son visage à la Eddy Murphy se désintéresse des clameurs qui l'entourent. L'Américain se laisse courir, assis sur ses jambes, comme si là-bas, au bout de son long corps, ses pieds tricotaient fortuitement des foulées de gamin. Il se plaît à ressembler à tout sauf à un coureur. Mardi soir, cette statue ambulante a pourtant bouclé un des tours de piste les plus rapides de l'histoire. En se gaussant des canons du sprint, en ricanant des lois de la pesanteur, Michael Johnson a réussi un de ses plus beaux pieds de nez.

Car au long d'une carrière désordonnée, fertile en coups de théâtre, ce Texan de vingt-cinq ans a toujours adoré malmener la logique. Il n'aurait même pas dû se trouver là. C'est le 200 mètres qui l'a fait vedette, en lui accordant deux années d'invincibilité et en lui offrant son premier titre de champion du monde. Mais, faute de concurrence, il s'y ennuyait et ne manquait jamais une occasion pour faire savoir le peu d'estime qu'il portait à cette distance hybride. *« Le 100 mètres et le 400 mètres sont les disciplines reines*, disait-il. *Le 200 mètres n'est qu'un truc coincé entre les deux. Les spécialistes du 100 mètres sont les hommes les plus rapides du monde, tandis que le 400 mètres est une course de gars costauds. »*

Pour s'échapper de ce demi-tour prison, Michael Johnson ne pouvait pas faire comme les autres. Il a refusé de couper ses efforts en deux pour suivre le troupeau des sprinters sur la plus courte des distances. Il a choisi de les redoubler pour se hisser jusqu'au 400 mètres. En comptant sur sa pointe de vitesse pour sortir de l'embouteillage de vedettes qui engorge le tour de piste. *« J'en avais marre de ce vieux cliché*, expliquait-il (1). *Un coureur de 200 mètres devait aussi faire le 100, un coureur de 400 n'était bon qu'à ça. »* Michael Johnson avait lancé sa carrière hors des sentiers battus et s'amusait des regards incrédules. L'anticonformiste n'avait-il pas déjà passé un diplôme de gestion pour s'occuper lui-même de son magot, sans passer comme tout le monde par ces anges gardiens envahissants que sont devenus les agents ? Ne s'est-il pas ingénié à exaspérer les stars du Santa-Monica Track Club, garçons sages aux plans de carrière si bien ordonnés, qui ont toujours voulu expulser sa différence des relais de l'équipe américaine ?

Le plan céleste de Harry Butch Reynolds

Mardi, le massacreur d'idées reçues n'aura pourtant pas réussi à déboulonner un mythe. Michael Johnson avait laissé entendre qu'il espérait battre le record du monde de la spécialité. Il a échoué de moins de trois dixièmes, au bout de sa course de guingois. Dans son dos, quelques mètres derrière ses déhanchements, le propriétaire du record surveillait son bien, sans pouvoir le défendre. Il avait réussi ces 43 s 29 cinq ans jour pour jour avant cette finale de Stuttgart. Il en avait fait la pierre angulaire d'une carrière bâtie patiemment.

Car là où Michael Johnson se plaît à brouiller les pistes, là où il se dessine une carrière et un style en zig-zag, Harry Butch Reynolds a toujours rêvé d'un parcours rectiligne. L'Américain mystique cherchait ainsi à respecter la volonté divine. *« Je sens que je suis l'élu de Dieu*, clamait-il en 1989. *Qu'il m'a choisi pour marquer l'histoire du 400 mètres. Et je veux laisser une trace telle dans l'athlétisme que l'on ne se contente pas de dire qu'Harry Butch est le plus grand coureur de 400 mètres de l'histoire. Je veux me situer au niveau d'un Carl Lewis. »* Harry Butch Reynolds avait commencé à réaliser méthodiquement le plan céleste. Troisième aux championnats du monde de 1987, puis deuxième aux Jeux olympiques de 1988, l'athlète de l'Ohio s'apprêtait à toucher les dividendes de sa progression sous la forme d'une médaille d'or annoncée.

Mais la ligne droite s'est brisée net contre une mauvaise affaire de dopage. Butch Reynolds avait été contrôlé positif aux stéroïdes anabolisants, lors d'un meeting à Monaco en août 1990. Sa course limpide s'est brouillée d'un doute. Ses yeux clairs ont dû soutenir la noirceur des soupçons. Et l'athlète autoprogrammé pour le succès a dérivé dans les méandres d'un interminable feuilleton judiciaire. *« J'avais l'impression que la terre se dérobait sous mes pieds, que l'on m'avait volé tous mes projets. Je n'avais plus qu'à me battre pour sauver mon honneur. »* Deux fois, les tribunaux civils américains ont cassé les sanctions de l'IAAF, la fédération internationale. Deux fois, l'autorité de l'athlétisme mondial a confirmé la suspension de l'athlète pour deux ans. Après Ben Johnson, au côté de Katrin Krabbe, Harry Butch Reynolds, soutenu par sa fédération, était devenu l'autre grand, l'autre symbole de la politique de répression menée par l'IAAF.

L'imbroglio ne s'est – partiellement – dénoué qu'en début de saison, lorsque l'athlète a retrouvé les pistes, une fois sa peine purgée (2). Et à Stuttgart, pour son premier grand rendez-vous mondial, Harry Butch Reynolds espérait trouver sa rédemption, se lever dans une victoire des soupçons qui continuent à le suivre. Il avait annoncé sa volonté de se venger des avanies que lui avait imposées Primo Nebiolo, président de l'IAAF, en franchissant la ligne le premier. Il pensait renouer ainsi les fils de son histoire, reprendre sa quête de la consécration. Son style élégant de coureur qui a appris à lever haut les jambes, qui connaît les mérites des longues foulées, aura seulement buté contre un grand escogriffe à la course iconoclaste, qui aime à semer son désordre dans les plans trop bien agencés.

J. F.

(1) Dans l'hebdomadaire américain *Sports Illustrated*.

(2) Un tribunal américain, estimant que le contrôle de Butch Reynolds avait donné lieu à des vices de procédure, a condamné l'IAAF à lui verser 27 millions de dollars de compensation, que l'institution refuse de payer.

Lancer du disque messieurs

Lars Riedel, prototype de l'école de l'Est

Première médaille d'or pour l'Allemagne : le lanceur de disque Lars Riedel a conservé le titre, conquis en 1991 à Tokyo, avec un jet de 67,72 m.

Faute de détenir le record du monde du lancer du disque, Lars Riedel prétend qu'il en a un autre, celui du nombre de contrôles antidopage. Il paraît que les biologistes de la Fédération internationale d'athlétisme ont prélevé ses urines aux fins d'analyse plus d'une quarantaine de fois au cours des deux dernières années. *« Ils m'attendent avec leurs éprouvettes*, dit-il, *aussi bien devant chez moi que sur mon lieu de travail »*.

Il faut dire que pour les spécialistes de la lutte anti-dopage, Lars Riedel réunit tous les éléments constitutifs de ce délit de sale gueule : lieu de naissance, taille, poids, envergure. *Too much*, le matricule du balèze. Il est né et il a grandi dans ce qui était l'Allemagne de l'Est. Détecté très jeune par un système avide de champions, il a passé une partie de son adolescence dans une école spécialisée près de Karl-Marx-Stadt (aujourd'hui Chemnitz), qui était pour la diffusion du dopage ce que Tchernobyl est à la pollution radioactive.

« Incorporé » à 1,90 m pour 72 kg, il a été « livré » à un club pour 2 m et 110 kg. Ce « beau bébé » se classe quatrième des championnats du monde juniors à Athènes en 1986. Il va alors se singulariser par des baisses de résultats aussi vertigineuses que la chute du franc face au mark. Ainsi lance-t-il à plus de 62 m en 1988, mais il ne se qualifie pas pour la finale des championnats d'Europe de Split en 1990. Cette compétition est la dernière où la RDA envoie une sélection. Le mur est tombé, la réunification des deux Allemagnes a commencé.

Pour Lars Riedel, c'est le début des galères. L'entreprise qui l'employait pour la gloire de la RDA n'a plus les moyens d'entretenir des oisifs, même le champion de lancer du disque. Il passe du statut d'athlète d'Etat à celui de néo-professionnel. Comme les lanceurs ne font pas recette dans les meetings, il doit commencer à travailler vraiment. Il lui faut plusieurs mois pour trouver une entreprise qui l'autorise à partager son temps de travail avec l'entraînement quotidien.

Le syndrome des années paires

Les résultats s'en ressentent. Il n'est plus question de battre le record du monde (74,08 m en 1986), ni même d'approcher les 70 m. Comme la décrue des performances est sensiblement équivalente chez tous les lanceurs, cela ne l'empêche pas de devenir champion du monde pour la première fois à Tokyo en 1991. L'année suivante à Barcelone, il est pourtant victime d'une nouvelle contre-performance inexplicable, le syndrome des années paires sans doute.

La suspicion dont il a fait l'objet durant les premiers mois de la réunification a fini par s'atténuer. Le statut des anciens champions de l'Est s'est insensiblement normalisé. Lars Riedel n'a plus été regardé comme une bête de foire. Il a trouvé un emploi intéressant dans l'informatique. Il s'est établi sur les bords du Rhin et s'est marié.

Mardi 17 août, il a fait vibrer le stade Gottlieb-Daimler en conservant son titre mondial. Une reconnaissance du public qui s'est doublé d'une autre satisfaction : il a lancé plus loin que celui qu'il considérait comme son maître, Jürgen Schult, un autre pensionnaire des environs de Karl-Marx-Stadt, champion olympique en 1988 et aujourd'hui médaille de bronze.

A. G.

200 m dames et 400 m haies messieurs

Le mannequin et l'horloger

Championne du monde et championne olympique sur 400 m, la Française Marie-José Pérec tente sa chance sur 200 m jeudi 19 août. Mardi, elle s'est qualifiée pour les demi-finales avec le deuxième temps, tandis que Stéphane Diagana, quatrième aux Jeux de Barcelone, accédait à la finale du 400 m haies avec le cinquième temps.

Le stade Gottlieb-Daimler qui abrite les championnats du monde d'athlétisme s'est transformé mardi soir 17 août, dans les travées attribuées aux journalistes français, en un petit Clochemerle-sur-Neckar. On s'injuriait, on était à deux doigts d'en venir aux mains. Au centre de cette querelle de village gaulois : Marie-José Pérec, la plus adulée, la plus médiatisée des championnes nationales, celle que la presse sportive suit comme les Grimaldi le sont par *Paris-Match*.

Silence d'or

Harcelée de questions sur une blessure qui risquait d'hypothéquer ses chances de médailles dans le 200 m, la championne du monde 1991 et olympique 1992 du 400 m avait fini par menacer de mordre l'envoyé spécial du *Figaro* s'il s'approchait encore d'elle à l'issue des premières séries éliminatoires. Aussitôt, la corporation, qui, à tort ou à raison, estimait ne pas avoir eu son compte de petites phrases décida de boycotter la jeune femme. Au terme de la deuxième série d'éliminatoires, elle devait donc se regrouper dans le tunnel qui conduit les athlètes aux vestiaires et la laisser passer sans lui poser la moindre question.

La fausse indifférence comme puérile punition. Le responsable des relations avec la presse de la Fédération française d'athlétisme s'efforça d'arrondir les angles. Il obtint de la championne qu'elle sorte de son mutisme grognon. Quelques micros se tendirent pour recueillir des impressions essoufflées. C'est pour cela qu'on commença à s'enguirlander, au nom des grands principes, de la solidarité, des auditeurs, de la confraternité. Presse écrite contre presse radio. Une bataille de marmitons de l'information, une volée de tartes à la crème journalistique.

Heures de bouclage serrées, moyens de transmission capricieux, les envoyés spéciaux aux championnats du monde ont trouvé dans cette mauvaise querelle un exutoire à leur tension du moment. Le calme revenu, chacun était prêt à convenir de la futilité de la bisbille. Qu'elle parle ou qu'elle ne parle pas, cela ne changeait pas grand-chose : Marie-José Pérec n'a rien à dire, au sens philosophique. Ses gestes, ses silences, ses absences, ses courses, tous les faits qui en font une fée, sont comme le cri primal, un réflexe vital qu'on provoque par une bonne claque sur les fesses. Il suffit donc de la regarder pour l'entendre, pour la comprendre. Elle est le mannequin de sa vie. En la voyant défiler, on peut rêver.

Le rêve ! L'essence du journalisme sportif, l'encens du reportage, la myrte des dieux du stade... Fait-il rêver Stéphane Diagana qui parle tant et si bien, qui est fort poli, qui est tellement cultivé ? Bien qu'il soit de père sénégalais et de mère française, voilà bien un garçon de couleur auquel la police de Charles Pasqua ne penserait pas demander sa carte de séjour en suspectant le clandestin, ni auquel le maire de Toulouse refuserait un mariage avec une gentille blonde par crainte de célébrer une union blanche.

Stéphane Diagana a des yeux d'enfant de chœur en aube rouge et surplis de dentelle comme les aiment les traditionalistes. Il s'exprime avec la mesure d'un diplômé de Sciences-Po qui passe le grand oral de l'ENA. On ne le colle pas facilement. Il sait ce que fabrique dans l'espace la sonde Hubble. Il sait même que les Américains ont baptisé ainsi ce satellite myope en l'honneur d'un de leurs plus grands astronomes du début du siècle.

Une réflexion inquiète sur le futur

On peut aussi lui demander où il se situe en politique (plutôt à gauche et contre le Front national), comment il appréhende la situation internationale (la mondialisation lui semble inéluctable), ou bien ce que l'athlétisme lui rapporte (contrats et primes diverses bout à bout, 30 000 francs par mois). On aura une réponse.

Stéphane Diagana, le bon élève, le gendre idéal. Ce n'est pas un chroniqueur de nuits blanches, un évadé de l'entraînement, un insoumis à l'autorité. Il a le regard clair, franc. C'est comme cela que Fernand Urtebise aime les champions qu'il entraîne, ouverts, bien dans leur peau et dans leur tête. Une façon à lui, un peu zen, de concevoir la haute compétition : la performance serait au bout de l'équilibre, cette position du lotus entre le corps et l'esprit qui pourrait s'appeler le bonheur. Cela n'est pas fait pour déplaire à Stéphane Diagana. Il a le goût des systèmes de pensée complexes, de la réflexion inquiète sur le futur.

Savoir pour anticiper. Pas besoin de beaucoup le pousser pour qu'il mette son 400 m haies en équation. En fonction de la puissance aérobie du sujet et du nombre de foulées qu'il est capable de faire jusqu'à la huitième haie, puis jusqu'à la dernière, quel est son chrono idéal en supposant les autres variables maîtrisées, mouvement des bras, inclinaison du buste, assiette générale sur l'obstacle ? En potassant la question à fond, Diagana est parvenu à descendre en quatre fois le vieux record de Jean-Claude Nallet à 48 s 08 et entre-temps à prendre une belle quatrième place aux Jeux olympiques de Barcelone.

Après un an de calculs supplémentaires, est-il parvenu avec Fernand Urtebise à trouver la solution pour monter sur le podium à Stuttgart ? A les entendre, on croirait des mathématiciens du dimanche, s'acharnant sur le grand théorème de Fermat, celui dont la démonstration a résisté trois siècles aux plus beaux esprits. Il faudrait bien tout ce temps, en effet, pour que Diagana parvienne à approcher le chrono monstrueux de l'Américain Kevin Young, ses 47 s 99 de paradis artificiel.

Cette pendule-là, Diagana n'a pas les moyens de la mettre à son heure. Horloger de sa vie, il sait qu'il sera inéluctablement en retard à son rendez-vous de champion. Fort heureusement il en a pris d'autres, sans doute moins héroïques, mais tout aussi passionnants.

A. G.

DOSSARD

Maurice Houvion, sculpteur de perchistes

Derrière les lunettes, le visage de Maurice Houvion s'est renfrogné. La parole, tout à l'heure si enjouée pour raconter sa perche, s'est faite plus rare. En contrebas de la tribune où l'entraîneur national commence à bouillir, les perchistes français sont en train de bégayer leur début de concours de qualification. Même Jean Galfione, le plus prometteur d'entre tous, vient de rater son premier essai.

Maurice Houvion vit ces concours comme une torture, l'exact négatif des raisons qui le poussent à continuer à entraîner, à près de soixante ans. La distance abolit les relations si intimes d'une séance d'entraînement. La complicité ne passe plus qu'à travers quelques signes, une version sportive du langage des sourds-muets. Les sauts ratés, les moindres imperfections irritent son œil d'esthète. Le plaisir du travail quotidien au bord des sautoirs de l'INSEP est devenu douleur. *« Ces compétitions représentent l'aboutissement d'années d'effort*, dit-il. *Et pourtant elles me minent. A Barcelone, je n'ai pas pu rester après le concours des Jeux olympiques*, dit-il. *J'étais physiquement vidé par l'échec. J'ai mis des semaines à m'en remettre »*.

Plusieurs générations de champions

Un jour, Maurice Houvion s'est rendu compte que son sport était en train de dévorer sa vie. Il s'est ouvert une porte pour lui échapper quelques instants. *« Il fallait que je trouve un dérivatif pour ne pas me laisser engloutir »*. Il s'est mis à sculpter. Mais la perche n'est jamais très loin. Dans sa main, le bois prend parfois la forme d'un athlète en train de s'élever vers une barre.

Maurice Houvion reste avant tout sculpteur de perchistes. Il n'aime rien tant que de découvrir le talent chez un jeune, de faire sortir de sa gangue le futur champion. Aux côtés de ses meilleurs athlètes, il continue à former les débutants, l'œil aux aguets pour dénicher les qualités naissantes. En trente années d'exercice, l'ancien recordman de France, devenu entraîneur lorsqu'une blessure l'a empêché de sauter – même s'il a longtemps poursuivi les compétitions de vétérans – aura contribué à hisser l'équipe de France au premier rang de la perche mondiale. Il lui aura fourni plusieurs générations de champions : Hervé d'Encausse, champion d'Europe dans les années 60, puis François Tracanelli, pendant la décennie suivante, son fils Philippe, qu'il a amené jusqu'au record de France, puis Ferenc Salbert et aujourd'hui Jean Galfione qui dispute jeudi la finale du saut à la perche.

Avec ce dernier, qu'il entraîne depuis six ans, Maurice Houvion pense apercevoir la fin de quelques années creuses. *« Mais je ne voudrais pas que l'on retombe dans les erreurs du passé*, prévient-il. *Nous avons eu un saut à la perche fantastique au début des années 80, et il ne faudrait pas étouffer cette nouvelle génération en en attendant trop, tout de suite. Notre saut à la perche est en devenir, pas encore actuel. Il devrait revenir au plus niveau à partir de 1996 »*. L'homme sait rester prudent. Il sait la somme de patience et d'attention nécessaire pour tailler un champion. Pour pouvoir continuer à frémir, quoi qu'il lui en coûte, en regardant des tribunes, une barre trembler au-dessus d'un sautoir.

J. F.

ÉCONOMIE

BILLET

Des chômeurs entreprenants

L'augmentation du chômage peut avoir, paradoxalement, des effets positifs inattendus. Las des démarches infructueuses pour retrouver un emploi, de plus en plus de chômeurs créent leur entreprise. Selon les statistiques du ministère du travail, ils ont été 13 % plus nombreux à demander une aide spécifique (l'ACCRE ou aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise) en 1992. Ils contribuent ainsi à enrayer la baisse globale des créations d'entreprises enclenchée en 1988. On leur doit 20 % des immatriculations enregistrées par l'INSEE pour l'année écoulée. Signe des temps, les chômeurs-créateurs sont de plus en plus qualifiés. La part des techniciens, cadres et ingénieurs, est passée de 26 % entre 1986 et 1989, à 38 % en 1992.

Certes, qui dit création, ne dit pas forcément emploi assuré. Une étude sur les défaillances d'entreprises publiée mercredi 18 août par l'INSEE vient opportunément le rappeler. Les dépôts de bilan ont augmenté en 1992 de 9,1 %. Ce taux, inférieur à celui des années précédentes (12,4 % en 1991, et 12,9 % en 1990), a concerné près de trois cent mille personnes, salariées ou non, en 1992 : en quatre ans, plus d'un million ont été touchées. Or les entreprises jeunes sont les plus fragiles : 56 % des défaillances enregistrées en 1992 sont le fait de firmes n'ayant pas encore célébré leur cinquième anniversaire.

Mais il est rassurant de constater que le statut et les secteurs choisis par les créateurs-chômeurs sont parmi les moins vulnérables. Ainsi les deux tiers d'entre eux créent des entreprises individuelles, qui, selon l'INSEE, résistent beaucoup mieux au dépôt de bilan que les SARL ou les SA. En outre, deux secteurs d'activité regroupent depuis 1990 plus de 60 % des entreprises créées ou reprises par des chômeurs. Il s'agit des services marchands et du commerce. Deux secteurs dans lesquels le nombre des défaillances est nettement inférieur à la moyenne des entreprises défaillantes, soit 3 % selon l'INSEE.

Bien qu'aucune statistique précise n'ait été élaborée sur ce sujet, il semble ainsi que les entreprises créées par des chômeurs aient les mêmes chances de succès que les autres.

ANNIE KAHN

Plusieurs sociétés condamnées pour licenciements abusifs

L'hôtellerie de luxe parisienne remet en cause les avantages salariaux de ses employés

Un an après la condamnation en appel du groupe Taittinger à verser environ 20 millions de francs de rappels de salaires à quelques centaines d'employés du Concorde-La Fayette à Paris et deux mois après une autre condamnation infligée à l'hôtel Ritz, quarante-neuf anciens salariés du Prince-de-Galles viennent, à leur tour, d'obtenir gain de cause auprès de la cour d'appel de Paris ; la société britannique Marquis Hotels Ltd Partnership devra leur verser une provision de plus de 6 millions de francs d'indemnités et de dommages et intérêts. L'employeur devrait se pourvoir en cassation.

En l'espace de quelques années, les employeurs des grands palaces parisiens se sont, l'un après l'autre, préoccupés de réduire leur masse salariale. Pour ce faire, ces derniers ont non seulement dénoncé, parfois irrégulièrement, les accords d'entreprise prévoyant des indemnités de licenciement très avantageuses. Mais ils ont surtout décidé d'abandonner un usage vieux de plus de soixante ans, instauré par la loi Godart – du nom d'un député amoureux d'une femme de chambre – qui permet de rémunérer au pourcentage du chiffre d'affaires le personnel en contact avec la clientèle et de remplacer cet usage par des salaires fixes toujours inférieurs.

Dans de rares cas, la transition s'est faite en douceur, autour d'une table de négociations, comme dans les Méridien. Mais, fréquemment, l'opération s'est terminée devant les tribunaux, les salariés refusant une réduction jugée trop importante de leurs salaires.

Aujourd'hui, l'affaire du Prince-de-Galles, racheté en 1992 par le groupe Sheraton à l'américain Marriott, apporte un nouvel éclairage sur ces conflits. En 1988, la direction de l'hôtel dénonce les accords et ouvre des négociations. Face à l'échec des discussions, l'employeur impose une nouvelle politique salariale en avril 1990, instaurant des salaires fixes inférieurs de 30 % à 40 % aux rémunérations antérieures. Quarante-neuf salariés refusent. La direction les licencie pour motif économique, sur la base de leur nouvelle rémunération égale au SMIC.

Devant le conseil de prud'hommes, les licenciés soutenus par la CFTC obtiendront 2,3 millions de francs de rappels de salaires et d'indemnités. Mais ils veulent aller plus loin en démontrant que leur licenciement n'a pas de motif économique réel. Selon eux, les pertes ont été artificiellement créées par un montage qui permet de faire revenir tous les profits vers la société mère, grevant ainsi les résultats de l'hôtel dont le chiffre d'affaires était, lui, en augmentation. Le conseil de prud'hommes ne suivra pas les salariés dans leur argumentation.

Du pourcentage au fixe

En revanche, la cour d'appel, saisie par les salariés licenciés, la reprend à son compte. *« Les magistrats estiment qu'il n'y avait pas de motif économique suffisant pour modifier aussi substantiellement le contrat de travail »*, commente Mᵉ Bruno Deledalle, avocat des salariés. Selon la cour, le rapport d'expertise demandé par le comité d'entreprise fait notamment apparaître que *« l'entreprise hôtel Prince-de-Galles ne constituait alors que l'un des éléments d'une nébuleuse »* ; que des travaux de rénovation y ont été réalisés pour 84 millions de francs grâce à des emprunts dont les charges étaient *« anormalement élevées »* et que des *« sommes très élevées »* ont été prélevées sur le budget de l'entreprise dont *« la contrepartie n'apparaît pas clairement »*. Par ailleurs, la situation de l'entreprise était *« parfaitement saine »*. Enfin, l'employeur n'a pas *« sérieusement négocié »*. Une mission d'experts-comptables devra déterminer, d'ici avril 1994, le montant des sommes restant dues aux salariés. La CFTC se félicite de cet arrêt qui, selon elle, *« va stopper les intentions des employeurs de passer les salaires du pourcentage au fixe dans des conditions inacceptables »*.

Pour Mᵉ Deledalle, les magistrats, en accordant environ dix mois de salaires de dommages et intérêts au lieu de six habituellement dans les cas de licenciements abusifs, *« ont voulu marquer un coup dans la dérive des recours aux licenciements économiques en jugeant de l'opportunité du licenciement, et donc de la politique de l'entreprise. Ce qui, jusqu'à présent, était rare. Le judiciaire joue là le rôle de garde-fou que l'administration n'a plus depuis la suppression de l'autorisation de licenciement »*. Pour Mᵉ Brigitte Funel, avocate de l'employeur, qui devrait se pourvoir en cassation, *« on a fait le procès d'une entreprise américaine* (1) *ayant un établissement en France. Ce qui est scandaleux, c'est qu'il y avait 100 millions de pertes avalisés par le contrôle fiscal qui a montré, en outre, que tout était transparent »*.

L'affaire du Prince-de-Galles redonne en tout cas du tonus aux syndicats des autres palaces actuellement en négociation. Au George-V, après une dénonciation irrégulière des accords en 1991, les discussions ont dû reprendre à zéro en mars. Au Ritz, où se tiennent également des négociations, la direction avait, en 1991, dénoncé les anciens accords irrégulièrement et imposé des salaires fixes. La centaine de salariés qui avait refusé la baisse a été licenciée. Mais, en mai 1993, la cour d'appel de Paris, à la requête du comité d'entreprise et de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO, a estimé que les anciens accords au pourcentage auraient dû être maintenus jusqu'en février 1993, terme du délai légal de quinze mois destiné à aboutir à un nouvel accord. Le Ritz devrait donc verser aux salariés des rappels de salaires. Au-delà, les licenciés revendiquent la reconnaissance de leur licenciement abusif.

FRANCINE AIZICOVICI

(1) L'hôtel Prince-de-Galles, à Paris, a été vendu (*le Monde* du 1ᵉʳ septembre 1992) par le groupe hôtelier américain Marriott à la chaîne – américaine elle aussi – des hôtels Sheraton (filiale d'ITT). La société de droit anglais Marquis Hotel Ltd Partnership, qui détient notamment l'hôtel Prince-de-Galles, a été vendue le 28 août 1992 (*le Monde* du 1ᵉʳ septembre 1992) par le groupe hôtelier américain Marriot à la chaîne – américaine elle aussi – des hôtels Sheraton (filiale d'ITT).

Malgré de nouveaux records à Londres et New-York

Les Bourses mondiales demeurent vulnérables

L'Europe, à l'exception du Royaume-Uni, ne voit toujours pas la fin de la récession en dépit du « sacrifice » du système monétaire européen (SME). Le Japon, impuissant face à l'envolée du yen, envisage un énième plan de relance. La crainte d'un retour de l'inflation aux Etats-Unis pourrait entraîner une remontée des taux d'intérêt. Mais la planète financière n'en a cure. Mardi 17 août, les Bourses de New-York, Londres et Hongkong ont atteint de nouveaux sommets historiques. Paris, Amsterdam, Madrid et Bruxelles avaient battu des records la semaine dernière et Zurich, au début du mois. Francfort s'approche à grands pas de ses plus hauts niveaux et Tokyo a effectué depuis le début de l'année un rétablissement spectaculaire avec une hausse supérieure à 20 %. Un paradoxe dont les marchés financiers sont coutumiers, mais qui inquiète.

Par nature, les boursiers anticipent les évolutions économiques. L'optimisme dont ils font preuve aujourd'hui un peu partout dans le monde pourrait être considéré comme encourageant. Il apporte en tout cas de l'eau au moulin des gouvernements pour qui le plus dur est passé. Mais l'euphorie et la spéculation ne sont pas sans danger. Les sommets atteints, souvent pour des raisons très différentes, par les plus grandes places financières mondiales les rendent aujourd'hui très vulnérables. La distorsion est grande, surtout en Europe continentale, entre la tenue des cours et les performances réelles des entreprises.

L'économie mondiale dont la convalescence s'amorce tout juste aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ne peut pas se payer le luxe d'une correction boursière majeure, sans parler d'un krach. Au-delà des conséquences financières immédiates et de la mise à mal des processus de privatisations engagés un peu partout dans le monde, l'impact psychologique serait désastreux. On n'en est pas encore là, mais le pari pris depuis le début du mois, notamment par les investisseurs américains, qui ont acheté massivement des actions françaises, anglaises et allemandes semble particulièrement risqué.

Ils jouent un scénario idyllique « à l'anglaise » de baisse rapide des taux d'intérêt et de redémarrage sensible de l'activité l'an prochain. Un peu à l'image de ce qu'ils croient s'être passé outre-Manche après la sortie de la livre du SME, il y a un an. L'économie britannique se porte de mieux en mieux. Le décrochage du sterling a permis une baisse considérable des taux. La reprise de l'activité – amorcée avant ces assouplissements – s'est traduite par une augmentation du déficit budgétaire. La croissance est repartie – même si elle semble un peu s'essouffler aujourd'hui – et la Bourse a gagné plus de 30 % en douze mois.

Le risque d'une déception

Pourquoi un tel scénario ne se reproduirait-il pas en France et dans le reste de l'Europe ? A partir du moment où le lien de la plupart des monnaies européennes avec le deutschemark devient plus lâche avec la création d'un système monétaire européen à marges « très élargies », la politique monétaire retrouve en théorie comme principale fonction le soutien de la conjoncture et non plus la défense de la devise. Dans cette logique, les banques centrales européennes devraient emboîter le pas à la Réserve fédérale américaine et à la Banque d'Angleterre, qui ont massivement baissé le loyer de l'argent respectivement en 1990 et en 1992 afin de sortir de la récession.

Mais les choix des gouvernements et des banques centrales européennes semblent beaucoup moins radicaux. La France n'est pas disposée à sacrifier le franc, quitte à ce que la baisse des taux soit relativement lente. Après s'être précipités, les investisseurs, notamment anglo-saxons, pourraient être déçus et repartir aussi brutalement qu'ils sont venus. Le rythme de baisse du loyer de l'argent pourrait être jugé très insuffisant et les craintes d'un prolongement de la récession risquent de réapparaître. D'autant que la baisse du loyer de l'argent à court terme n'est pas une garantie de reprise rapide. La marge de manœuvre en France et en Allemagne des politiques budgétaires et fiscales est faible et la reprise américaine plutôt molle.

Enfin, même si le loyer de l'argent se réduit progressivement, les marchés d'actions sont avant tout sensibles à l'évolution des taux à long terme (obligataires). Et, dans ce domaine, l'essentiel du chemin a déjà été fait. Les taux à dix ans sont revenus depuis janvier de 8 % à moins de 6,5 % en France, de 7,2 % à 6,5 % en Allemagne, de 8,2 % à 7,2 % au Royaume-Uni et de 7,4 % à 6,5 % aux Etats-Unis pour les taux à trente ans. Voilà qui explique pour une bonne part les hausses et les records des principales Bourses mondiales. Mais le potentiel de baisse des taux obligataires est aujourd'hui faible en Europe et inexistant outre-Atlantique.

Révision à la baisse

Du côté des entreprises et des bénéfices, la situation est particulièrement sombre. Les marchés pourraient en prendre brutalement conscience avec l'annonce dans les prochaines semaines des résultats semestriels. D'ores et déjà, à force de réviser à la baisse leurs prévisions tous les mois, les analystes financiers s'attendent à un recul de l'ordre de 5 % des profits des entreprises françaises cette année, après une chute de 20 % l'an dernier !

En Allemagne, la situation n'est pas meilleure. Selon le cabinet d'analyse Associés en finance qui établit une synthèse des estimations des bureaux d'étude, les bénéfices devraient baisser en moyenne cette année de 14 % outre-Rhin. Pour 1994, en revanche, les prévisions de croissance des bénéfices dépassent en France comme en Allemagne les 30 %. Mais, il y a un an et demi, les estimations étaient du même ordre pour 1993 !

Aux Etats-Unis, le contexte est totalement différent, mais Wall Street, qui donne le ton à l'ensemble des places mondiales et qui bat record sur record, reste fragile. La reprise est réelle. La Bourse américaine a tiré parti de la baisse des taux obligataires et du redressement des résultats des entreprises, mais elle risque de subir de plein fouet un éventuel durcissement de la politique monétaire américaine devant le risque d'un retour de l'inflation.

ÉRIC LESER

Le gouvernement et l'aménagement du temps de travail

Suite de la première page

Destinée à permettre une gestion moins heurtée des effectifs, cette flexibilité n'interdira pas une réduction de la durée du travail, mais les pouvoirs publics n'imposeront pas précisément de contreparties en faveur des salariés.

Le projet prévoit de faire sauter certains verrous qui interdisent à certaines professions de moduler les horaires (dans les banques, qui devraient pouvoir ouvrir leurs guichets six jours sur sept) et se contente d'inciter le patronat à discuter dans les branches avec les syndicats en prévoyant un calendrier, sur le même principe que les négociations sur les bas salaires lancées en 1990 par Michel Rocard.

Outre que la faiblesse de l'influence syndicale ne permet pas de garantir que l'application du plan quinquennal se soldera par des négociations et des accords équilibrés, le talon d'Achille de cette opération est qu'elle ne peut, par la force des choses, garantir à coup sûr un quelconque effet sur l'emploi. Ces derniers mois, le CNPF a déjà eu l'occasion de faire savoir au gouvernement qu'il n'entendait pas s'engager sur des objectifs précis en matière d'embauches.

Un débat faussé

Par ailleurs, le gouvernement s'est inspiré d'une suggestion du rapport Mattéoli en proposant de compenser (à condition que l'UNEDIC y contribue également) une partie des pertes de rémunérations subies par les salariés dont l'entreprise serait contrainte de réduire, pendant dix-huit mois, son activité. Cette forme d'extension du chômage partiel, applicable si les effectifs sont maintenus, traduit une forme de partage solidaire du travail mais peut aussi inciter les employeurs à une certaine facilité.

Apparemment, le principe d'une remise en cause de certains acquis n'est pas contesté par grand monde dès lors qu'il s'agit de remettre à flots la « Sécu » ou de préserver l'emploi, comme l'illustre l'apparition d'accords de partage du travail dans quelques entreprises. Il en va autrement lorsqu'il s'agit de se pencher sur des dispositifs hautement symboliques – auxquels paraît réservé le label « acquis social » – tels le SMIC ou le repos dominical, alors même que ces deux « monuments » sont, dans les faits, largement contournés.

La multiplication des formules d'insertion, notamment pour les jeunes, permet en effet de rémunérer des milliers de salariés en dessous du SMIC alors que, du fait des dérogations légales, le travail du dimanche est une réalité plus ou moins régulière pour un salarié français sur cinq (*le Monde* du 17 août).

Dans ces conditions, le débat paraît quelque peu faussé, ce qui permet au gouvernement de se défendre de toute velléité agressive à l'égard des « acquis sociaux » tout en égratignant ceux qu'il ne juge pas essentiels, qu'il considère comme impossibles à financer ou nuisibles pour l'embauche. Préférant camper sur la défense des grands symboles – non sans raison, car indexer le SMIC sur les seuls prix, comme le propose le rapport Mattéoli, serait un bond en arrière dont rien ne dit qu'il créerait des emplois – les pouvoirs publics omettent de poser ouvertement deux questions douloureuses mais indispensables.

Si l'on considère que la crise économique exige un nouveau mode de développement social plaçant en priorité la lutte contre l'exclusion, sur quels avantages, considérés comme des obstacles à l'emploi, faut-il revenir ? Et quelles nouvelles contreparties peut-on, en échange, imaginer, qu'il s'agisse d'embauche ou de formation, par exemple ?

De toute évidence, les partenaires sociaux ne paraissent pas capables de forger un tel « new deal » social, qui ne peut passer que par la pratique du « donnant donnant ». Pour le patronat, il s'agit d'obtenir davantage de flexibilité sans devoir pour autant s'engager sur un volume de créations d'emplois ; alors que les syndicats, dont la sphère d'influence tend à se rétrécir aux salariés du secteur public, sont trop souvent arc-boutés sur des revendications traditionnelles.

Néanmoins, les ambiguïtés du gouvernement placent M. Balladur dans une position centrale, entre ceux qui lui reprochent de prôner *« le strict respect des acquis sociaux »* tout en égratignant certains d'entre eux au nom de la lutte pour l'emploi, et ceux, plus nombreux dans sa majorité, qui réclament que l'on aille beaucoup plus loin dans la flexibilité.

JEAN-MICHEL NORMAND

M. Balcerowicz s'étant retiré

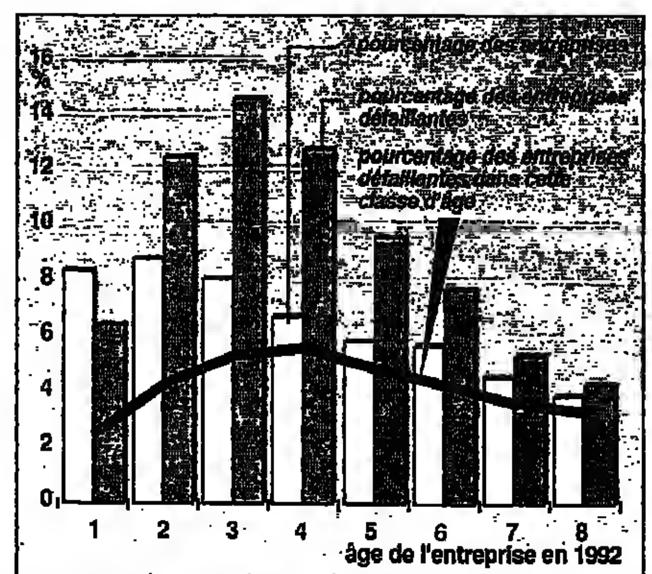
Jacques de Larosière seul candidat à la présidence de la BERD

Jacques de Larosière, actuel gouverneur de la Banque de France, est désormais le seul candidat à la présidence de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Après l'ancien président du conseil italien Giuliano Amato, l'ancien ministre des finances polonais, Leszek Balcerowicz, s'est retiré de la course mardi 17 août. Le résultat de l'élection au poste laissé vacant en juillet par la démission de Jacques Attali devait être officiellement rendu public jeudi 19 août.

Dès l'annonce de cette démission de Jacques Attali, accusé de mauvaise gestion de l'institution internationale chargée d'épauler l'Europe centrale et orientale dans sa transition vers l'économie de marché, le nom de M. de Larosière avait circulé, aux côtés, entre autres, de ceux de Henning Christophersen, commissaire européen de nationalité danoise, de M. Amato et de M. Balcerowicz. La France, qui revendiquait la nouvelle présidence de la BERD, a obtenu gain de cause auprès de ses partenaires de la CEE – actionnaire majoritaire de la Banque – et des Etats-Unis.

M. de Larosière, qui gouverne la Banque de France depuis 1987, a occupé le poste de directeur général du Fonds monétaire international (FMI) entre 1978 et 1987.

Les entreprises les plus récentes sont les plus fragiles



Les entreprises jeunes sont les plus fragiles. Les entreprises ayant trois années d'existence (soit 8 % de l'ensemble des entreprises) représentent près de 15 % des entreprises défaillantes ; 6 % d'entre elles ont déposé leur bilan en 1992.

Pour enrayer la baisse des cours mondiaux

Les producteurs de café créent un nouveau cartel

Après deux réunions infructueuses, à Managua (Nicaragua) et San-Salvador (Salvador), les vingt principaux producteurs de café d'Afrique et d'Amérique centrale et latine ont finalement conclu un accord, mardi 17 août à Kampala (Ouganda), créant un cartel susceptible de redresser les cours de la matière première. *« Nous avons accepté d'adopter une rétention de 20 % de nos exportations à compter du 1er octobre »*, indique le communiqué publié par les ministres.

La saison de production du café commence en octobre, et l'entrée en vigueur de la déclaration de Kampala devrait permettre de stabiliser les cours. La tonne de café s'échangeait à 1 400 dollars à la mi-juin, son cours a subi une chute importante, et s'établissait à 1 100 dollars ces derniers jours. La Colombie et le Brésil, les deux premiers producteurs mondiaux, sont chargés dans un premier temps de coordonner la régulation des exportations. Une réunion se tiendra à Brasilia les 23 et 24 septembre, afin de formaliser l'existence du nouveau cartel, dénommé Association des pays producteurs de café (ACPC, selon le sigle anglais).

Jusqu'en 1989, les cours du café étaient régulés par le système de quotas de l'Organisation internationale du café (OIC) et, depuis cette date, les tentatives de réorganisation des relations entre producteurs et consommateurs ont été nombreuses. Selon les déclarations faites à l'Agence France-Presse par le ministre ougandais de l'industrie et du commerce extérieur, Richard Kaijuka, la mise en œuvre de l'accord devrait permettre de ramener les exportations mondiales de 5 milliards de tonnes à 3,6 milliards, pour une demande s'établissant à 4,2 milliards environ.

Une protestation contre les marges des intermédiaires

Des melons gratuits au pied de la tour Montparnasse

Une cinquantaine de jeunes producteurs, venus du Tarn-et-Garonne, du Gers, du Lot et du Lot-et-Garonne, ont distribué gratuitement, mardi 17 août, 20 tonnes de melons au pied de la tour Montparnasse, à Paris. Une opération du même type se déroulait aussi dans la cité toulousaine.

Rassemblés autour d'un camion frigorifique, les agriculteurs, casquette verte et T-shirt blanc aux couleurs des Centres départementaux des jeunes agriculteurs (CDJA), ont tenu à sensibiliser les consommateurs face à la faiblesse des cours.

Selon leur porte-parole, Jacques Bessède, *« la situation n'est plus vivable pour longtemps »*, évoquant inlassablement la question des marges bénéficiaires que s'octroient les intermédiaires (expéditeurs, centrales d'achats, petite et grande distribution) au cours du circuit de commercialisation.

Un tract distribué en même temps que les fruits ironisait sur la situation difficile que traverse les producteurs de melon : *« Nous le vendons 1 franc, au bord du champ. Mais votre prochain melon, combien allez-vous l'acheter ? 10 francs... 15 francs... ou plus ! »*

La plupart des 4 500 exploitants de melons de la région Midi-Pyrénées vont devoir *« mettre la clé sous la porte, si quelque chose n'est pas fait rapidement »*, selon leur porte-parole. L'avenir du cantaloup charentais nécessiterait en effet une réorganisation complète de la filière de distribution.

Une délégation de représentants des CDJA a été reçue, le jour même, au ministère de l'agriculture. Par ailleurs, les représentants des producteurs régionaux ont entrepris des négociations avec les principaux acteurs du réseau de distribution, *« pour sauver une situation de plus en plus invivable pour les producteurs »*.

EN BREF

□ **Les Docks de France détiennent 95,95 % de l'Alsacienne de supermarchés.** – Les Docks de France (Mammouth, Atac...) détiennent 95,95 % du capital de l'Alsacienne de supermarchés (SASM) après l'offre publique d'achat (OPA) lancée au mois de juin. Mardi 17 août, le conseil d'administration de l'entreprise a procédé à l'émission de 1 133 468 obligations convertibles destinées à rémunérer les porteurs de parts d'ALCO (holding de contrôle de la SASM) ainsi que les actionnaires qui ont apporté leurs titres à l'OPA. Les actionnaires recevront 1 670 F, auxquels viendront s'ajouter deux obligations convertibles Docks de France de 590 F nominales portant jouissance au 1er janvier 1993 et rapportant un intérêt annuel de 5,50 %. Ce rachat permet aux Docks de France de constituer un groupe pesant plus de 44 milliards de francs de chiffre d'affaires.

□ **Les codes postaux allemands viennent de changer.** – Un numéro vert (05-90-41-18) et un service Minitel (3615 code Allemagne) ont été mis en place pour informer sur les nouveaux codes postaux allemands. Ceux-ci ont, en effet, été entièrement modifiés. Les anciens, datant de 1961, étaient devenus inutilisables à la suite de la réunification de l'Allemagne puisque des codes identiques existaient à l'Est et à l'Ouest.

□ **National Westminster Bank : la grève de la filiale française a été reconduite mardi 17 août.** – Les salariés de la filiale française de la National Westminster Bank, en grève mardi 17 août, ont décidé de reconduire leur mouvement de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures pour protester contre la fermeture de la totalité des activités en France de la deuxième banque de dépôts britannique. La plupart des dix succursales françaises de NatWest Bank SA ont fermé leurs guichets mardi, à l'exception de celles de Lille et de Bordeaux, qui font l'objet de négociations pour leur éventuelle reprise.

□ **La reine d'Angleterre rappelée à l'ordre à propos du travail dominical.** – Elizabeth II a été priée de se conformer aux lois de la Couronne après que des inspecteurs ont constaté que les deux magasins de souvenirs installés à Buckingham Palace contrevenaient à la réglementation sur l'ouverture des commerces le dimanche. En effet, ils proposent des articles interdits à la vente pendant le congé dominical, notamment des savons à l'effigie de la reine, des cravates en soie ou des tasses à thé, qui devront être retirés des comptoirs une fois par semaine. Une loi datant de 1950 dresse une liste très stricte des objets, comme les guides et les cartes postales, qui peuvent être vendus le dimanche dans les lieux touristiques.

□ **ÉTATS-UNIS : baisse de 2,7 % des mises en chantier de logements en juillet.** – Les mises en chantier de logements ont diminué de 2,7 % en juillet aux Etats-Unis après une baisse de 0,2 % en juin. Il s'agit de la quatrième baisse mensuelle depuis le début de l'année. En juillet, les mises en chantier étaient cependant supérieures de 9,6 % à celles de juillet 1992. Les demandes de permis de construire, dont dépend l'évolution des mises en chantier, ont augmenté de 3 % en juillet, après une diminution de 0,5 % en juin.

□ **Les étiquettes des produits américains respecteront le système métrique à partir du 1er février 1994.** – Les étiquettes des produits américains seront libellées à partir du 1er février 1994 dans le système métrique, tout en gardant les mentions en gallons et autres pouces actuellement en vigueur aux Etats-Unis. Aux termes d'une loi de 1992, publiée dans le journal officiel (*Federal Register*) du mardi 17 août à Washington, la Commission fédérale pour le commerce impose aux producteurs de faire figurer sur les emballages des produits les mesures métriques en vigueur dans la grande majorité des pays du monde. – *(AFP.)*

Un entretien avec le PDG de Sucres et Denrées

« Il y a beaucoup d'argent à gagner en Russie » nous déclare Serge Varsano

La faillite récente du groupe Interagra témoigne des difficultés rencontrées par le négoce international pour mener des relations stables et fructueuses avec l'ancienne Union soviétique. Sucres et Denrées (SUCDEN), premier négociant mondial de sucre, a pourtant choisi d'intensifier ses échanges avec Moscou. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, son PDG, Serge Varsano, explique sa nouvelle donne du commerce avec les Républiques de l'Est.

« Vous venez d'ouvrir un bureau à Moscou. N'est-ce pas risqué après la faillite d'Interagra ?

– La faillite d'Interagra est due au changement de régime. Le groupe Doumeng était marqué par une couleur politique. Il ne s'est pas implanté à Moscou pour s'adapter à l'évolution du marché russe. La grande différence avec Interagra est que SUCDEN n'a aucune couleur politique. Nous sommes très techniques, on fait des montages compliqués pour vendre et acheter des produits, mais on ne passe jamais par la politique pour boucler nos affaires. Aujourd'hui, il est certain qu'avec le marché libre, la technique l'emporte sur le politique ; il n'y a plus de politique en Russie.

– Pourquoi cette présence renforcée à Moscou puisque vous aviez déjà une situation privilégiée sur ce marché ?

– Nous avons effectivement une place prépondérante puisque en 1992, nous avons échangé, pour le compte de la Russie, 3 millions de tonnes de sucre cubain contre 14 millions de pétrole russe. Mais dans l'ancienne Union soviétique, l'achat et la vente des matières premières étaient régis par un organisme d'Etat, Brodingtorg. Aujourd'hui, celui-ci ne recouvre plus l'ensemble du marché. On peut négocier avec un monopole à partir de Paris, mais quand vous avez d'un côté vingt ou trente exportateurs de pétrole, de l'autre quarante ou cinquante importateurs de sucre, il faut inventer une structure sur place, accessible à tous ces clients, en sachant bien que chaque client est un problème. Il faut faire face à un éparpillement à la fois des sociétés – beaucoup d'entre elles ont des licences pour importer et exporter – des régions et des usines qui peuvent elles-mêmes acheter leur sucre.

L'Ukraine, la Roumanie...

– On dit pourtant la Russie insolvable ?

– Il y a beaucoup d'argent en Russie. La Russie est pauvre mais les Russes sont riches. L'année dernière, nous avons vendu cinq cent mille tonnes de sucre et il n'y a pas eu un seul défaut. Les Russes paient en roubles et c'est à nous de faire la conversion des roubles en dollars. Le rouble est transférable tous les jours en dollars, dans des quantités importantes ; les risques de change, dans l'heure ou dans la journée, sont réels mais c'est notre métier. Ce transfert ne pose plus qu'un problème aujourd'hui : il faut connaître les banques dans l'ensemble assez prospères. L'année dernière, il y avait des adjudications deux fois par semaine, le risque était important ; maintenant, les banques pratiquent le change permanent. Les cotations, il est vrai, bougent toutes les heures mais il suffit de prendre des marges de protection pour ne pas perdre trop d'argent.

– Votre activité dans l'ex-URSS se limite-t-elle à la Russie ?

– Non. L'Ukraine aussi est importante pour nous car elle possède des capacités de raffinage de l'ordre de 3 millions de tonnes. Dans le passé, elle recevait la presque totalité des sucres d'origine cubaine (sucre roux). 80 % des besoins russes étaient transformés en Ukraine. Par ailleurs, cette république produit elle-même du sucre mais pas suffisamment. Sucres et Denrées importe donc du sucre cubain pour le compte de cet Etat. Après raffinage sur place, le bureau de Moscou le vend sur le marché russe. Et puis, on a des programmes de transfert de technologie française car les usines sont obsolètes. Nous cherchons à améliorer leur productivité sucrière. Cette année, nous venons de signer un contrat de 30 millions de francs dans ce sens. Le risque ukrainien est couvert par l'assurance COFACE. Nous avons des projets du même type avec la Russie et le Kazakhstan.

– Comme en Roumanie ?

– Exactement. Cela s'est très bien passé entre 1990 et 1992, mais ce système ne peut marcher que si les pays rentabilisent leurs investissements en structurant et en protégeant leur industrie. Car produire mieux et plus ne sert à rien si on est confronté à un marché mondial où les prix sont la plupart du temps plus bas que sur le marché local. Laisser pénétrer le sucre blanc est suicidaire. La Roumanie a augmenté sa production et parallèlement ouvert le marché à l'importation. Les gens qui s'étaient endettés dans ces investissements n'étaient plus compétitifs car des petits importateurs écoulaient du sucre blanc de mauvaise qualité. C'est le dilemme de tous ces pays : soit on protège le marché intérieur avec des prix du sucre relativement élevés, et c'est une mesure inflationniste, mais on produit localement et l'on dépense des devises pour produire au lieu d'importer ; soit on laisse le marché se remplir de sucres d'autres origines, très bon marché, le consommateur a accès à un sucre peu coûteux, mais cela tue l'industrie locale.

– Quels sont vos projets avec ce pays pour cette année ?

– Cette année, on négocie avec les Roumains mais sur des bases claires. On sera ravi de leur vendre de la technologie, ou du sucre, mais pas les deux à la fois.

– Quel intérêt avez-vous à vendre de la technologie ? Vous savez bien qu'à terme, une fois l'objectif de productivité atteint, vous perdrez votre client.

– Nous répondons à la demande ; on colle à la réalité du pays. Si nous ne le faisons pas, d'autres le feront. Vendre de la technologie ou vendre du sucre, c'est pareil. Et l'ingénierie est un métier très rentable. La France, de surcroît, est bien placée pour le faire.

« Prendre moins de risques »

– Pourquoi, selon vous, les choses ne se passent-elles pas pour les céréales comme pour le sucre ? Les céréales sont indispensables et pourtant les Américains semblent plus soucieux de vendre que les Russes d'acheter. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

– Le sucre blanc se consomme en l'état. Les céréales passent obligatoirement par des structures de transformation, donc des organismes d'Etat. Les Américains sont prêts à fermer les yeux pour octroyer un crédit qui ressemble à un don. Mais la banque russe du commerce extérieur ne peut pas considérer ce crédit comme tel. Elle demande donc à l'importateur d'Etat de déposer une provision de roubles, au cas où les Américains demanderaient plus tard un remboursement du crédit. C'est là que se situe le quiproquo. Les Russes importent moins car ils espèrent aussi que la production locale va augmenter. Les importations gouvernementales de sucre roux ont, comme pour les céréales, diminué de moitié, mais pour le sucre, le privé a pris le relais de l'Etat.

– Vous semblez avoir rompu avec la stratégie des coups spectaculaires, conforme à votre réputation.

– Le *barter* [troc] que nous avons monté avec la Russie est la plus grosse opération de l'histoire du négoce et, grâce à cela, nous sommes restés leaders sur le marché du sucre. Nous avons l'intention de persévérer dans ce sens. Les « coups » sont toujours nécessaires. Seulement, nous les espaçons, car nous les répercutons plus et nous les présentons aux banques. Cela permet de prendre moins de risques.

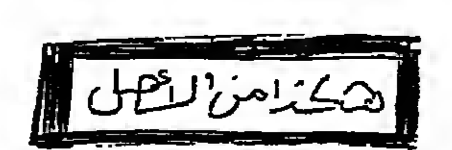
– ... et perdre de la rapidité. Ne supprimez-vous pas l'effet de surprise ?

– La période a changé. Avant, le contexte était beaucoup plus concurrentiel, nous devions nous montrer plus rapides, plus agressifs. Maintenant, il ne reste plus que Man, à Londres, Marc Rich, et, dans une moindre mesure, Cargill. Ils sont encore plus prudents que nous, nous restons les plus imaginatifs, les plus dynamiques.

– Mais un dynamisme assagi ?

– Oui, nous allons poursuivre dans le dynamisme assagi. »

Propos recueillis par
MARIE DE VARNEY



COMMUNICATION

Après la mort de l'ancien PDG d'Antenne 2

Le monde politique rend hommage à Pierre Desgraupes

La disparition de l'ancien président d'Antenne 2, Pierre Desgraupes, décédé mardi 17 août des suites d'un cancer à l'âge de soixante-quatorze ans (*le Monde* du 18 août), a suscité de nombreuses réactions dans le monde des médias et dans les milieux politiques. François Mitterrand a *« rendu hommage »*, *« à l'action et à la personne de Pierre Desgraupes »*. Le président de la République *« a tenu à saluer la carrière de ce grand professionnel qui a marqué de son talent les trente premières années de la télévision française »*, a indiqué le service de presse de l'Elysée.

Le ministre de la communication Alain Carignon a déclaré que Pierre Desgraupes *« emporte avec lui la magie de la télévision, dont il avait été l'un des monstres sacrés, et l'éthique d'un journalisme qu'il avait portée à son plus haut niveau d'exigence »*. *« A l'heure où nous nous interrogeons sur la place et le rôle du service public de télévision*, a ajouté M. Carignon, *l'œuvre de Pierre Desgraupes, comme celle d'un maître, nous accompagne. Homme de liberté et de courage, il symbolise pour longtemps la télévision de qualité, celle qu'on aime. » « C'est un gaulliste qui l'avait nommé directeur de l'information de la première chaîne de l'ORTF*, a-t-il souligné. *Pierre Desgraupes y avait apporté un vent de liberté, donnant à l'information télévisée l'indépendance qu'aujourd'hui plus personne ne lui conteste. »* Pour le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, *« nous perdons un des meilleurs journalistes de sa génération, un président et un producteur dont le nom restera lié à quelques-unes des plus belles émissions de la télévision française »*.

« Avec Pierre Desgraupes disparaît le plus fameux de nos hommes de télévision », a déclaré Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, qui l'avait nommé directeur de l'information de la première chaîne en 1969, alors qu'il était premier ministre. *« Je l'avais nommé parce que la libération de l'ORTF que j'ai réalisée était un des points forts de mon projet de nouvelle société. Ce projet reposait sur trois points essentiels : la liberté, la compétence et la générosité que Pierre Desgraupes incarnait particulièrement »*, a déclaré M. Chaban-Delmas à notre correspondant. Mme Catherine Tasca, qui fut ministre de la communication de 1988 à 1992, a estimé que *« Pierre Desgraupes faisait partie du tout petit nombre d'hommes capables d'allier, pour la télévision, sens du service public, goût d'entreprendre et art d'animer une équipe »*.

Le président de France Télévision, Hervé Bourges, a, quant à lui, salué en Pierre Desgraupes *« le père d'Antenne 2 » : « Il incarnait une certaine idée du service public et de la télévision, faite de respect de ce public, que l'on ne doit jamais perdre de vue. »* M. Bourges a annoncé que le studio du journal télévisé de France 2 portera le nom de Pierre Desgraupes.

▶ France 2 diffusera jeudi 19 août à 21 h 40 un hommage à Pierre Desgraupes présenté par Pierre Tchernia.

Lire page 19 la chronique « Images » d'Yves-Marie Labé.

TÉMOIGNAGE

Un homme d'idées et de projets

par Michèle Cotta

PAS de cocktails, jamais de déjeuner, le moins possible de dîners : le système Desgraupes, somme toute, était assez simple, pas de temps perdu en ronds de jambe, pas de réunions inutiles, pas de stress gaspillé en mondanités. Et une parfaite organisation du travail. En trente ans de carrière, il avait eu le temps de constituer auprès de lui un « pack » de lieutenants musclés qui n'avaient en commun que leur fidélité à son égard et dont il faisait semblant de ne pas s'apercevoir qu'ils ne s'aimaient pas toujours. De Monique Wendling à Pierre Lescure, de François-Henri de Virieu à Pierre Wiehn, de Christian Dutoit à Joseph Pasteur, il savait déléguer sans abdiquer, éviter les coups annoncés en préparant les contre-attaques, réfléchir sur son métier en en éprouvant les limites.

Et faire, surtout, faire, imaginer, avancer, changer les choses sans se laisser engluer par elles. Il n'était pas commode. Et même, souvent, franchement désagréable à qui tombait mal, insistait, s'empêtrait dans des phrases ou lui manquait. Mais il savait ouvrir sa porte à ceux qui se heurtaient aux portes closes d'autres étages. Toujours prêt à retenir une bonne idée, ou à ruiner, d'un mot ironique, parfois cruel, les mauvaises. C'est parce qu'elle l'attendait au pied de l'ascenseur d'Antenne 2, prête à bondir à son apparition, que Pascale Breugnot, qui venait de se voir refuser « Psy Show » ou « Moi Je » par d'autres, arrivait à lui vendre ses idées en quelques minutes de conversation.

Car cet homme, qui pouvait se rendre inaccessible, savait rester disponible. Aux nouveaux visages, comme celui de Christine Okrent dont il fit, après l'avoir regardée faire ses débuts de présentatrice sur FR 3, « la reine Christine » du 20 heures d'Antenne 2. Aux nouveaux projets dont il pensait qu'ils avaient ce « quelque chose » que les autres n'avaient pas. Projets qu'il était prêt, au demeurant, sourd aux jérémiades, à faire disparaître des programmes sur-le-champ s'ils lui paraissaient inférieurs à ce qu'il en attendait. Homme de programmes, il n'aimait rien tant que d'enfiler une blouse blanche, et s'en aller filmer une « Médicale », cette émission qui, avec « Lectures pour tous » et « Cinq colonnes à la Une » l'avaient fait connaître comme animateur avant qu'il ne le soit comme directeur d'« Information Première » ou président d'Antenne 2.

Journaliste lui-même, grand interviewer, il n'aimait pas la complaisance. Et encore moins la servilité. Mais il détestait la provocation. *« Les interviewers*, disait-il, *ne sont pas là pour se faire plaisir. Mais pour faire dire quelque chose à leurs interlocuteurs. »* L'agitation brouillonne des rédactions de l'audiovisuel, dans lesquelles il se montrait le moins possible, préférant y déléguer l'habile Joseph Pasteur, l'irritait presque autant que les interventions soutenues des députés de la majorité. Il détestait les arguments rationnels des énarques, dont le pouvoir a toujours truffé l'audiovisuel redouté, presque autant que les névroses des stars.

Et, pour dire la vérité, il n'aimait pas les hommes politiques dont il *faisait mine de ne pas comprendre le* désir profond, mais toujours inavoué, de mettre l'information à leur botte. En 1969, nommé par Jacques Chaban-Delmas à la tête de l'information de la première chaîne, il avait déchaîné les critiques des députés de la majorité, peu habitués alors à voir leurs revendications tomber dans un trou. Nommé par Pierre Mauroy en 1981, confirmé par la Haute Autorité en 1982, il affectait une totale surdité à l'égard de ceux, parlementaires, ministres ou président, s'étonnaient qu'il soit si peu empressé. De sa liberté à l'égard des hommes et des modes, il avait fait la clef de son exercice de pouvoir.

J'ajoute, et comment l'écrire le plus simplement du monde, que nous sommes quelques-uns à l'avoir aimé...

▶ Michèle Cotta est éditorialiste politique au *Nouvel Economiste* et anime l'émission « Revue de presse » sur France 2. Elle a été directrice de l'information de TF 1 de 1987 à 1992 et présidente de la Haute Autorité, instance de régulation de l'audiovisuel, de 1982 à 1986.

□ **Rectificatif.** – Nous avons indiqué par erreur que Pierre Lazareff dirigeait le quotidien *Paris-Presse* quand il produisit l'émission « Cinq colonnes à la une » avec Pierre Desgraupes (*le Monde* du 18 août). *Pierre Lazareff était en réalité* directeur général de *France-Soir*. Il fut néanmoins membre du comité de direction de *Paris-Presse*, qui sera absorbé par *France-Soir* en 1965.

AUTOMOBILE

Le Salon du 4×4 à Val-d'Isère

Prix en baisse pour les rêveurs d'aventures

Le 10e Salon du 4×4 et du tout-terrain se tient actuellement à Val-d'Isère. Il fermera ses portes dimanche 22 août avec la finale du championnat du monde de... vélo trial. Un clin d'œil en direction des contestataires présents dans la région, peu enthousiasmés par l'envahissement pendant une semaine de dizaines de véhicules pétaradant sur les pistes de la station.

On estime ici à cinquante mille le nombre des visiteurs attendus, tant sur les 20000 mètres carrés du village installé sur les rives de l'Isère que sur l'Espace Killy, à 2500 mètres d'altitude, où se déroulent les essais en réel organisés par les différentes marques.

L'édition 1993 de ce Salon très spécial destiné aux rêveurs d'aventures est marquée par l'arrivée de trois constructeurs dont on pouvait s'étonner qu'ils n'aient pas été présents les années précédentes. Ainsi Ford qui est venu avec son Explorer, un 4×4 boulimique autant que confortable, vendu avec succès aux Etats-Unis, mais aussi avec ses Maverick. Ce sont les vrais frères jumeaux des Terrano 2 de Nissan. Tournés davantage vers les loisirs que les franchissements purs et durs, les Maverick ont l'avantage de bénéficier avec Ford d'un réseau bien implanté en France. Un nouveau venu sur les bords de l'Isère, Opel. La filiale de General Motors a débarqué ici avec son bataillon de Frontera, un tout-terrain robuste, et ses Monterey dont la gamme culmine avec une V6 à vingt-quatre soupapes qui ne manque pas de souffle.

Sonauto-Chrysler est là aussi avec une série Cherokee bien connue maintenant mais qui propose désormais son véhicule de base à un prix nettement moins élevé qu'autrefois (129000 francs). Rover, vieil habitué du Salon, qui présente en « première » un Defender bâché à double cabine, fait également à travers ses gammes des efforts de tarifs.

Ces baisses de prix ou leur maintien d'un millésime à l'autre constituent de la part des constructeurs l'une des répliques à la dégradation du marché. Car le 4×4 subit comme toute la construction automobile la crise, et les 32000 véhicules vendus en 1990 n'étaient plus que 28124 en 1991 et 24500 en 1992.

Autre réponse à la crise : *toujours plus de confort dans les voitures*, toujours plus d'équipements, toujours plus de puissance au moteur, notamment dans les diesels. De quoi faire peut-être modifier le cours des choses... et la courbe des ventes. Car les coureurs d'aventure ne sont plus aujourd'hui les rêveurs d'autrefois.

C. L.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 août ⬆ Reprise

Après trois séances consécutives de prises de bénéfices, la Bourse de Paris retrouvait mercredi 18 août le chemin de la hausse dans un marché peu actif. En progression de 0,27 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,55 % à 2 148,03 points.

Dans un environnement international très favorable – Wall Street a fini mardi sur un nouveau record, et Londres battait à nouveau mercredi matin son record de la veille – le marché parisien a retrouvé un peu de stabilité et digéré ses records de la semaine précédente. Après une pause jugée logique, les professionnels croient en la poursuite de la hausse, notamment parce que les taux baissent. « Même si c'est lent, c'est un facteur positif pour la Bourse, d'autant qu'il n'y a pas d'inflation en France », souligne un intervenant.

La remontée du franc français à environ 3,50 francs contre le mark n'est pas étrangère au retour de la sérénité sur le marché des actions. Cette meilleure tenue de la devise française tient notamment au fait que les spéculateurs – essentiellement Américains – ont débouclé leur positions après les déclarations d'Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, qualifiant lundi soir de totalement absurdes les craintes d'un retour à un contrôle des changes.

Les opérateurs délaissent depuis quelques jours les grandes valeurs de la cote achetées en masse par les investisseurs anglo-saxons au profit de titres cycliques qui offrent des rapports cours-bénéfice nettement moins intéressants. Du côté des valeurs, hausses de 3,4 % de GTM Entrepose, de 3,3 % d'UFB Locabail, de 2,4 % d'Alcatel-Alsthom et de 2,4 % de DMC.

NEW-YORK, 17 août ⬆ Record

Wall Street a de nouveau fait preuve d'optimisme mardi 17 août, et l'indice Dow Jones a battu un nouveau record historique soutenu une nouvelle fois par la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché obligataire (en raison de la publication d'une baisse des mises en chantier de logements en juillet aux Etats-Unis). Le Dow Jones a terminé la journée à 3 586,98 points, en hausse de 7,83 points (0,22 %). Les autres grands indices, Nasdaq et Amex, ont également atteint des niveaux record. L'activité a été soutenue avec quelque 281 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont dépassé celles en baisse : 1 033 contre 819, alors que 648 actions sont restées inchangées.

En dépit du nouveau sommet, les investisseurs américains n'en deviennent pas moins prudents et considèrent que les cours commencent à atteindre des *niveaux élevés. Ils devraient faire preuve* de retenue avant de connaître le plan de réforme de la santé du président Clinton attendu en septembre.

Les taux d'intérêt à long terme ont évolué autour de 6,28 %, pour la première fois sous la barre de 6,3 %, pendant l'essentiel de la séance. En fin de *journée*, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, est toutefois remonté à 6,30 %, inchangé par rapport à la veille.

VALEURS	COURS DU 16 août	COURS DU 17 août
Alcoa	73 7/8	74 1/4
ATT	80 3/4	80 7/8
Boeing	38	38 1/4
Chase Manhattan Bank	34 3/8	33 3/4
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 1/4
Eastman Kodak	61 1/8	60 1/4
Exxon	64 3/4	63 3/4
Ford	52 1/4	51 3/4
General Electric	97 3/8	97
General Motors	47	46 1/2
Goodyear	40 5/8	41 1/8
IBM	41	43
ITT	92 1/4	93 3/8
Mobil Oil	76 3/4	76
Pfizer	59 1/4	60 1/2
Schlumberger	63 1/4	63 1/4
Texaco	63 1/4	62 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	144 3/8	147 1/4
Union Carbide	19 1/8	17 3/4
United Tech.	58 3/4	58 7/8
Westinghouse	15 5/8	15 3/4
Xerox Corp.	73 1/2	72 7/8

LONDRES, 17 août ⬆ Nouveau sommet

Après la série de records de la semaine dernière, la Stock Exchange en a battu un nouveau mardi 17 août. La Bourse de Londres a notamment bénéficié de l'annonce d'une réduction du déficit budgétaire britannique en juillet et d'une forte hausse du titre Glaxo. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en fin de séance en hausse *de 16,7 points (0,5 %) à 3 025, un nouveau record absolu.*

Le déficit budgétaire britannique s'est réduit à 1,54 milliard de livres en juillet contre 3,97 milliards en juin, un chiffre inférieur aux prévisions des analystes qui attendaient un déficit de 1,8 milliard. Une étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), indiquant que les ventes de détail ont augmenté pour le septième mois consécutif en rythme annuel en juillet et ont même connu leur plus forte hausse depuis trois ans, a contribué aux gains.

VALEURS	Cours du 16 août	Cours du 17 août
Allied Lyons	6	5,87
B.P.	3,03	3,02
B.T.R.	4,06	3,99
Cadbury	4,72	4,70
De Beers	13	13,13
Glaxo	5,22	5,59
G.U.S.	38,25	38,25
I.C.I.	6,80	7,05
Reuters	15,15	15,52
RTZ	6,85	6,88
Shell	6,62	6,60
Unilever	10,08	10,28

TOKYO, 18 août ⬇ Prudente

Légère baisse mercredi 18 août à la Bourse de Tokyo dans un marché peu actif et sans direction. L'indice Nikkei cède en clôture 68,80 points (– 0,33 %) à 20 773,18 points avec 280 millions de titres échangés.

Les opérateurs ont évité de nouer de nouvelles positions, face aux incertitudes planant sur le yen, avant la réunion ministérielle de jeudi, déclarent les boursiers. Ils notent que les anticipations de baisse des taux soutiennent la tendance. *« De nombreux investisseurs de retour de vacances ont dû trouver que les cours avaient suffisamment progressé pendant leur absence pour leur permettre des prises de bénéfices intéressantes »*, explique un gérant.

VALEURS	Cours du 17 août	Cours du 18 août
Ajinomoto	1 390	1 370
Bridgestone	1 270	1 290
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 490	2 490
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 380	1 370
Mitsubishi Heavy	700	687
Sony Corp.	4 350	4 340
Toyota Motors	1 640	1 640

CHANGES

Dollar : 5,93 F ⬇

Le dollar cédait du terrain, mercredi 18 août, s'échangeant à 5,93 francs contre 5,9760 francs mardi au cours indicatif de la Banque de France. Le franc se redressait nettement, le mark revenant à 3,51 francs contre 3,5365 francs la veille, le marché s'attendant à de nouvelles baisses de taux.

FRANCFORT	17 août	18 août
Dollar (en DM)...	1,6960	1,6927
TOKYO	**17 août**	**18 août**
Dollar (en yens)	101,55	101,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 août)........ 8 3/4-8 7/8
New-York (17 août)........ 3,06 %

BOURSES

	16 août	17 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*) Indice général CAC	Clos	584,61
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40......	Clos	2136,29
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	16 août	17 août
Industrielles	3579,15	3586,98
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	16 août	17 août
100 valeurs	3008,30	3025
30 valeurs	2347,60	2366,20
Mines d'or	198,30	198
Fonds d'Etat	102,10	102,31
FRANCFORT	16 août	17 août
Dax	1912,19	1918,17
TOKYO	17 août	18 août
Nikkei Dow Jones	20841,98	20773,18
Indice général	1681,75	1675,86

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9300	5,9330	5,9985	6,0055
Yen (100)	5,8435	5,8488	5,9160	5,9266
Ecu	6,6999	6,7063	6,7002	6,7124
Deutschemark	3,5080	3,5110	3,5180	3,5236
Franc suisse	3,9535	3,9582	3,9832	3,9917
Lire italienne (1000)	3,7141	3,7178	3,6996	3,7069
Livre sterling	8,8624	8,8730	8,9054	8,9226
Peseta (100)	4,2589	4,2642	4,2235	4,2345

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/8	3 7/8
Yen (100)	2 13/16	2 15/16	2 7/8	3	2 3/4	2 7/8
Ecu	8 7/16	8 9/16	7 9/16	7 11/16	7	7 1/8
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 1/4	9 1/2	9	9 1/4	8 5/8	8 7/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16
Peseta (100)	10 7/8	11 1/2	10 5/8	11 1/4	10 1/4	10 3/4
Franc français	0 7/16	8 15/16	7 7/16	7 7/8	6 11/16	7

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 18 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,98 % (2157,19)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	EDF-GDF 3%	5500	5510	+0,10
[illegible]	B.N.P. (T.P.)	1095	1055	—
[illegible]	[illegible] (T.P.)	1045	1045	—
[illegible]	Renault (T.P.)	2125	2127	+0,09
[illegible]	Rhône Poulenc (T.P.)	2201	2212	+0,50
[illegible]	Saint-Gobain (T.P.)	1100	1160	—
21/06/93	Thomson S.A (T.P.)	985	986	+0,10
[illegible]	Accor 1	690	696	+0,72
21/07/93	Air Liquide 1	745	750	+0,67
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	705	723	+2,55
21/06/93	Alsac.Super.(Ny) 1	2425	2392	-1,36
25/06/93	Aspi 1	365	354	-3,01
12/07/93	AGF(Ass.gén.Fce) 1	633	632	-0,16
[illegible]	Axa 1	1528	1559	+2,03
15/06/90	Bail Equipement 1	52,80	53	+0,38
12/07/93	Bail Invest. 1	1210	1202	-0,66
[illegible]	Bancaire (Cie) 1	568	577	+1,58
[illegible]	Banque Colbert C1	157	151,20	-3,69
21/06/93	Bazar Hôt. Ville 1	644	663	+2,95
15/09/92	Berger (M) 1	1287	1307	—
21/12/92	Bertrand Faure 1	457	460	+0,66
15/07/93	BIC 1	1300	1327	+2,08
01/07/92	BIS 1	135,10	135,90	+0,58
01/01/93	B.N.P. CI 1	597	601	+0,67
15/07/92	Bolloré Techno. 1	451	450	-0,22
17/05/93	Bongrain 1	2700	2680	-0,74
02/07/93	Bon Marché (Au) 1	639	634	-0,78
30/07/93	Bouygues 1	693	695	+0,29
16/06/93	BP France 1	110,10	114,40	+3,91
28/06/93	BSN 1	899	903	+0,44
18/08/93	Canal + 1	1323	1336	+0,98
10/07/92	Cap Gemini Sogeti 1	200	199,90	-0,05
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	228	230,50	+1,10
30/04/93	Carrefour 1	2940	2950	+0,34
10/06/93	Casino Guichard 1	149,50	151	+1
10/06/93	Casino Guich ADP 1	114,10	115,50	+1,23
21/06/93	Castorama Dl (Li) 1	680	679	-0,15
22/06/93	C.C.F. 1	252,50	255,50	+1,19
30/06/91	CCMC-Managix(Ly) 1	33,50	33,55	+0,15
21/06/93	Cegid (Ly) 1	217,10	220	+1,34
31/07/91	Centrest (Ny) 1	31	33	+0,45
01/07/93	CEP Communication 1	428	426	-0,47
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	95,20	95	-0,21
26/03/93	Cetelem 1	1230	1248	+1,46
15/06/93	CGIP 1	1220	1224	+0,33
25/06/93	Chargeurs 1	1106	1110	+0,36
30/06/93	Christian Dior	329	328	—
28/06/93	CICA (M) 1	490	490	—
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B	349	349	—
15/07/93	Clarins 1	587	583	-0,68
05/07/93	Club Méditerranée 1	448	447,40	-0,13
29/06/93	Colas 1	1021	1048	+2,64
21/08/93	CGP (Papiers)(Ly) 1	578	549	-5,02
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1418	1415	-0,21
01/07/93	CPR Paris Reesc. 1	429	431	+0,47
28/06/93	Crédit F.France 1	1153	1150	-0,26
15/06/93	Crédit Local Fce 1	426,50	432,50	+1,41
01/07/93	Crédit Lyonn.CIP 1	760	765	+0,66
01/06/93	Crédit National 1	718	715	-0,42
—	CSEE 1	475	468	-1,47

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
15/07/93	Damart 1	4220	4393	+4,10
17/06/93	Dassault-Aviation 1	460	456	-0,87
08/05/92	Dassault Electro 1	330,10	332,50	+0,73
18/06/93	De Dietrich 1	1730	1725	-0,17
03/06/93	Degremont 1	500	515	+3
10/06/91	Dev.R.N-P Da Cal 1	38,35	38	-0,91
23/08/91	Dev.R.Sud-Est(Ly) 1	33	—	—
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)	328	337	+2,74
25/05/93	Docks France 1	592	615	+3,89
18/07/92	Dynaction 1	121	121	—
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2360	2397	+1,57
04/06/93	EBF (Epeda B.) 1	690	695	+0,72
01/07/93	Ecco 1	535	534	-0,19
30/06/93	Eiffage(ex Foug.) 1	1047	1055	+0,76
02/07/93	Elf Aquitaine 1	444,20	449,10	+1,10
03/06/93	Elf Sanofi 1	954	963	+0,95
02/07/93	Erap-Elf CPet 1	372	377	+1,34
12/07/93	Eridania Beghin 1	817	816	-0,12
02/07/93	Essilor Intl 1	535	544	+1,68
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	324	320	-1,23
16/08/93	Esso 1	742	742	—
08/12/92	Eurafrance 1	2020	2010	-0,50
23/02/93	Euro Disney 1	60,80	58,65	-3,54
03/09/93	Euro RSCG W.W.	813	806	-1,14
08/04/93	Europe 1 - 1	1110	1105	-0,45
—	Eurotunnel 1	41,90	41,90	—
23/08/93	Filipacchi Medias	759	760	+0,13
28/06/93	Finextel 1	152	151	-0,66
—	Fives-Lille 1	362	368	+1,66
29/07/93	Fromageries Bel 1	4630	4560	-1,51
30/06/93	Galeries Lafayet. 1	1797	1800	+0,17
05/07/93	GAN 1	511	515	+0,78
15/06/93	Gascogne (B) 1	397,90	403	+1,28
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	1800	1775	-1,39
12/07/93	Géophysique 1	603	609	+1
12/02/93	Groupe André S.A.	658	660	+0,30
25/06/93	Groupe De La Cité 1	615	602	-2,11
09/08/93	GTM-Entrepose 1	480	503	+4,79
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1632	1620	-0,74
08/09/93	Havas 1	453,20	457,90	+1,04
30/08/93	IDIA 1	226,60	231	+1,94
30/07/93	Imetal 1	485	493	+1,65
09/09/92	Immob.Phenix 1	139,30	137,50	-1,29
30/07/93	Ingenico 1	157,50	157,10	-0,25
01/09/92	Ins.Merieux Int. 1	10550	10500	-0,47
30/06/93	Interbail 1	540	545	+0,93
29/09/92	Intertechnique 1	491	486	-1,02
15/07/93	Jean Lefebvre 1	1180	1214	+2,88
26/03/93	Klepierre 1	680	680	—
07/07/93	Labinal 1	735	730	-0,68
12/08/93	Lafarge Coppee 1	451,50	455,90	+0,97
13/07/93	Lagardère (MMB) C1	123,50	123,50	—
02/06/93	Lapeyre C1	245	247	+0,82
08/07/93	Lebon 1	290	290,10	+0,03
15/06/93	Legrand 1	4920	4950	+0,61
15/06/93	Legrand ADP 1	2985	3025	+1,34
10/09/92	Legris indust. 1	200,20	201	+0,40
01/07/93	Locindus 1	965	975	+1,04

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
18/06/93	LVMH Moët Vuitton 1	4265	4289	+0,54
20/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	522	521	-0,19
30/11/92	Marine Wendel 1	361,50	362	+0,14
09/07/93	Matra-Hachette 1	142,30	143,60	+0,91
04/07/90	Metaleurop 1	79	81	+2,53
29/06/90	Metrologie Intl 1	15,75	15,60	-0,95
07/07/93	Michelin 1	189,30	190,10	+0,42
14/09/92	Moulinex 1	118,90	120	+0,94
17/08/93	Navigation Mixte 1	1073	1063	-0,93
09/07/93	Nord-Est 1	144,70	143,50	-0,83
—	Nordon (Ny) 1	545	545	—
—	Olipar 1	34,50	35,10	+1,74
25/06/93	Oreal 1	1100	1103	+0,27
07/06/93	Paribas 1	500	500	—
08/07/93	Pechiney CIP 1	363	362	-0,28
01/07/93	Pechiney Intl 1	222,90	223	+0,04
11/05/93	Pernod-Ricard 1	401,60	407,90	+1,57
05/07/93	Peugeot 1	693	706	+1,88
05/07/93	Pinault-Printemps 1	785	785	—
09/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	798	810	+1,50
30/06/93	Poliet	349,50	348	-0,43
10/06/93	Primagaz 1	800	811	+1,38
10/06/93	Promodes 1	811	815	+0,49
05/06/90	Radiotechnique 1	324	332	+2,41
05/07/93	Redoute(S.A.La) 1	7900	7900	—
01/10/92	Rémy Cointreau 1	209,10	215	+2,82
01/07/93	Rexel(ex CDME) 1	545	570	+4,59
30/07/93	Rhône Poulenc A 1	159,90	164,60	+2,94
25/06/92	Rochette (La) 1	34,05	34,70	+1,91
01/07/93	Roussel Uclaf 1	614	619	+0,81
09/07/93	Rue Impériale(Ly) 1	3415	3380	-1,02
15/06/93	Sade (Ny) 1	181	189	+1,20
07/07/93	Sagem 1	1800	1766	-1,89
30/07/93	Saint-Gobain 1	586	589	+0,51
02/07/93	Saint-Louis 1	1340	1357	+1,27
01/10/92	Salomon (Ly) 1	1795	1800	+0,04
28/09/92	Salvepar (Ny) 1	378	378	—
07/07/93	Sat 1	1765	1766	+0,06
08/07/92	Saupiquet (Ns) 1	915	959	+4,81
09/07/93	Schneider 1	776	788	+1,55
—	SCOA 1	13,45	13,25	-1,49
20/08/92	SCOR S.A 1	640	643	+0,47
09/06/93	S.E.B. 1	503	500	-0,60
19/07/93	Sefimeg 1	503	506	+0,60
12/07/93	Selectibanque 1	171	170	-0,58
01/07/91	Sextant Avionique 1	250	—	—
09/08/93	SFIM 1	800	813	+1,63
10/08/93	SGE T.	276	280	+1,45
05/08/93	Simco 1	577	569	-1,39
12/07/93	S.I.T.A 1	639	638	-0,16
25/09/90	Skis Rossignol 1	1400	1400	—
06/07/93	Sligos 1	496	495	-0,20
07/06/93	Société Gale A 1	622	626	+0,64
28/08/90	Sodecco (B) 1	40,50	41	+1,23
25/05/92	Sodero (Ns) 1	73,10	73	-0,14
05/03/93	Sodexho 1	1035	1055	+1,93
05/07/93	Sogenal (Ny) 1	127	127	—
25/06/93	Sommer-Allibert 1	1815	1826	+0,61

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
30/06/93	Sophia 1	537	539	+0,37
13/05/93	Sovac 1	1490	1495	+0,34
21/07/93	SPEP 1	529	542	+2,46
31/07/91	Spie Batignolles 1	398	400	+0,50
15/07/93	Strafor Facom 1	567	566	-0,18
30/07/93	Suez 1	344,30	346,70	+0,70
25/06/93	Synthelabo 1	222	222,60	+0,27
12/07/93	Thomson-CSF 1	182,50	184	+0,82
14/06/93	Total 1	310,80	313,30	+0,80
05/07/93	UAP 1	637	643	+0,94
30/03/92	UFB Locabail 1	377,50	390	+3,31
15/07/91	UGC DA(ex Robur)M 1	240	238	-0,83
05/07/93	UIC 1	541	538	-0,55
30/07/93	UIF 1	606	607	+0,17
06/07/93	UIS 1	880	860	-2,27
10/06/93	Unibail 1	452	453	+0,22
08/07/93	Valeo 1	977	974	-0,31
16/07/92	Vallourec 1	237	239	+0,84
09/06/93	Via Banque 1	355	355,60	+0,11
14/06/93	Worms & Cie 1	305,90	308,50	+0,85
18/02/93	Zodiac 1	1910	1910	—
28/06/93	Elf Gabon	918	911	-0,82
01/03/93	Amax 1	148	149	+0,68
15/06/93	American Barrick 1	150	147,50	-1,67
10/08/93	American Express 1	199	195	-2,01
02/08/93	A.T.T. 1	385	382,20	-0,77
03/08/93	Anglo American 1	182,20	183,90	+0,93
06/07/93	Angold 1	410	410	—
31/07/93	Banco Santander 1	282,50	282,60	+0,04
30/04/93	B.A.S.F. 1	910	910	—
29/04/93	Bayer 1	1043	1056	+1,25
25/06/93	Blenheim Exhibit. 1	41	41	—
12/03/93	Buffelsfontein 1	61,20	60,10	-1,80
16/08/93	Chase Manhattan 1	206,50	201,80	-2,28
27/05/93	Daimler Benz 1	2500	2600	+4
26/05/93	De Beers 1	114,70	113,70	-0,81
21/05/93	Deutsche Bank 1	2131	2145	+0,51
17/05/93	Dresdner Bank 1	1455	1441	-0,96
04/08/93	Driefontein 1	64	64,20	+0,31
12/06/93	Du Pont Nemours 1	295	297	+0,68
01/07/93	Eastman Kodak 1	365	358,60	-1,75
—	East Rand 1	19,50	19	-2,56
30/08/93	Echo Bay Mines 1	69,50	68,70	-1,15
01/06/93	Electrolux 1	195	200	+2,56
24/05/93	Ericsson 1	272	272	—
10/06/93	Exxon Corp. 1	393	384	-2,29
01/06/93	Ford Motor 1	316	309,20	-2,15
11/06/93	Freegold 1	65,10	66	+0,15
01/06/93	Gencor Limited 1	14,70	14,55	-1,02
28/07/93	General Electric 1	581	579	-0,34
10/06/93	General Motors 1	286,10	279,20	-2,41
25/05/93	Générale Belgique 1	425	420,10	-1,15
04/10/93	Grd Metropolitan 1	39,60	40,75	+2,90
01/06/93	Guinness Plc 1	43	43,20	+0,41
01/07/93	Hanson Plc 1	22,50	22,90	+1,78
28/02/92	Harmony Gold 1	26,85	26,40	-1,68
14/07/93	Hewlett-Packard 1	422	439	+4,03
30/08/93	Hitachi 1	49,50	48,70	-1,02

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
28/04/93	Hoechst 1	970	971	+0,10
10/06/93	I.B.M 1	250,50	257,90	+2,95
29/04/93	I.C.I 1	60,80	65	+6,91
01/07/93	I.T.T. 1	552	556	+0,72
28/05/93	Ito Yokado 1	264,20	260	-1,59
06/07/93	Matsushita 1	80	79	-1,25
18/08/93	Mc Donald's 1	324,10	320,50	-1,11
01/07/93	Merck and Co 1	181,90	185	+1,70
13/06/93	Minnesota Mining 1	685	—	—
02/07/93	Mitsubishi Corp. 1	68,10	—	—
10/06/93	Mobil Corporat. 1	447	447,50	+0,11
15/07/93	Morgan J.P 1	441,20	—	—
01/06/93	Nestle SA Nom.	4389	4369	-0,46
01/07/93	Nippon Meat Packer	90,50	89,35	-1,27
25/05/93	Norsk Hydro 1	163	160,10	-1,78
11/06/93	Ofsil 1	181,90	165,50	-1,43
25/05/93	Petrofina 1	1574	1582	+0,51
09/07/93	Philip Morris 1	283,90	288	+1,44
25/04/90	Philips N.V 1	109,30	111,10	+1,65
28/06/93	Placer Dome Inc 1	116,80	117,40	+0,51
16/08/93	Procter Gamble 1	281	—	—
15/07/93	Quilmes 1	214	211	-1,40
06/08/93	Randfontein 1	47,65	48,30	+1,36
28/05/93	Rhone Poul.Rorer 1	266	273	+2,63
25/05/93	Royal Dutch 1	583	585	+0,34
20/05/93	R T Z 1	61	60,85	-0,25
—	Saatchi & Saatchi	14,65	14,79	+0,68
30/08/93	Sega Enterprises	633	630	-0,47
12/03/93	Saint-Helena 1	43,55	43,90	+0,80
02/07/93	Schlumberger 1	375	375,30	+0,08
17/05/93	Shell Transport 1	58,50	58,15	-0,60
12/03/93	Siemens 1	2396	2408	+0,50
01/07/93	Sony Corporation 1	254	251	-1,18
02/03/93	Sumitomo Bank 1	142,30	140,60	-1,19
06/07/93	T.D.K 1	230,80	228,40	-0,81
21/07/93	Telefonica 1	63	64,85	+2,94
30/06/93	Toshiba 1	40,40	39,95	-1,11
21/05/93	Unilever 1	613	620	+1,14
10/06/93	Und.Technologie 1	352	350	-0,57
19/03/93	Vaal Reefs 1	451	450	-0,22
04/06/93	Volkswagen A.G 1	1400	—	—
03/05/93	Volvo (act.B) 1	336	—	—
19/03/93	Western Deep 1	189,90	191,30	+0,74
01/07/93	Xerox Corp. 1	444,50	—	—
30/06/93	Yamanouchi 1	135,50	135,10	-0,30
—	Zambia Copper 1	5,80	5,95	+2,59

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	—	10,297
CNA 9% 4/92 CB	115,20	2,814
EDF 8,6% 92 C1	114,60	3,087
Emp.Etat 6%7/93-97	101	0,542
Em.Etat 13,4%83 CA	102	8,611
Em.Etat10,26%86 CA	110,05	4,489
OAT 9,90% 12/97 CA	114,96	0,727
OAT TMB 01/99 CA	98,95	5,289
OAT 10% 5/00 CA	120,39	2,274
OAT 01 TME CA	100,49	3,698
OAT 8,5%11/02 CA	115,05	6,195
OAT 8,50% 19 CA	118,98	6,916
OAT 8,50% 92-23 CA	119,25	2,678
BFCE 9% 91-02	115,95	7,077
CEPME 8,5% 88 CB	108	1,118
CEPME 9% 89 CA	113,92	8,975
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,381
CFD (CCCE)9,7%90CB	120,60	5,156
CFD exCCCE8,6%92CB	115	4,453
CFF 10% 88-98	116,69	8,219
CRH 8,5% 87-88 CA	110,70	3,866
CFF 9% 88-97 C1	118,17	7,868
CFF 10,25% 90 C1	121,33	4,381
CRH 8,6% 92-98 CB	112,50	1,178
CLF 8,9% 88 C1	113,87	1,999
CLF 9%88-93/98 C1	111	4,882
EDF 8,6% 88-89	111,85	4,335
Finansder 9%91C2#	118,80	6,534
Finansd.8,6%92 #C2	112,90	4,783
Floral9,75% 90 C1	117,25	0,668
PTT 11,2% 85 CB#	111,25	1,348
SNCF8,8% 87-93C1	111,55	4,750

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	301	304
Bains C.Monaco 1	922	912
B.Hypoth.Europ.	172	—
B.N.P Intercont.2	478	475
Benedictine	2925	2925
Bidermann Intl	380	—
B T P (la cie) 2	32,50	31,70
Cambodge	869	—
Carbone Lorraine	475	475
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	347	348,40
Centenaire Blanzy	329	331
Ceragon Holding	29,30	30
Champex (Ny)	7,90	7,90
CIC Un Euro.CIP 1	268	289
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	—
Cpt Lyon Alem.2	360,10	360,10
Concorde-Ass Risq2	740	760
Constr Met.Prov.	11	—
Crédit Gen.Ind.	120,18	119,10
Darblay	590	—
Didot Bottin	535	535
Eaux Bassin Vichy	2410	—
Ecia 2	417	413,50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4045	4050
Eridania Beghin CI	829	830
Fideil(ex Immofice)2	369	368
Finalens	370	—
F.I.P.P.	151	158,50
FNAC 2	2890	—
Foncière (Cie)	624	624
Fonciña	407	407
France I.A.R.D	400	—
France S.A 1	1980	1980
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	578	590
Gerefin	347	340
Gevelot	480	472
G.F.C. 2	481,10	493
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	209	—
Immobail 2	447	450
Immobanque 2	880	880
Im.Marseillaise	5260	5270
Invest.(Ste Cle.)2	2800	2800
Lille Bonnières	1050	1050
Locafinancière	525	465
Louvre 1	2370	2370
Lucia	190	199
Machines Bull 2	25,50	25,50
Mag.Uniprix	174	175
Métal Deployé	250,50	—
Mors 2	45	43,05
Navigation (Nle)	138	—
Optorg 2	270	270
Oreal (CI)	795	850
Origny-Desvroise	810	819
Monoprix	1200	1200
Paluel-Marmont	430	440
Parfinance	200	200
Paris Orléans	203	203
Piper Heidsieck	721	—
Porcher	200	—
Promodès (CI)	670	—
Publicis 2	840	—
Rochefortaise Com.	165	160
Rosario 2	172	111,10
Rougier	237	—
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	198	189
Saga	340	—
Salins du Midi 2	523	527
Savoisienne M.	155	—
Sific 2	755	758
S.I.P.H.	85	—
Sofal 2	470	470
Soffo	309	300
Sofitam	61	63,05
Sotragi 2	3400	—
Soudure Autogène	695	658
Sovabail	392,50	392,50
Sterel	975	—
Taittinger 1	2000	2030
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	290	—
Ulmer Colmab	1530	1520
Vicat 2	450	—
Virax	188	110

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	477
Akzo NV	521	540
Alcan-Aluminium	124,40	—
American Brands	190	—
Arbed	476,10	—
Asturienne Mines	107	—
Banco Pop. Espanol	640	—
Banque Regl.Inter.	37010	37010
Chrysler Corp.	264	260,10
C.I.R SPA	3,80	—
Commerzbank AG	1056	—
Dow Chemical Co.1	356	353
Fiat Ord.	27,50	27
G.B.L (Brux.Lamb.)	560	582
Gevaert	1200	1180
Glaxo Holdings Plc	49	50,05
Goodyear T.& R.Cy	241	242
Honeywell Inc.	203	—
Johannesburg Cons.	71	—
Kubota Corp.	37,40	37
Noranda Mines	94,80	98
Olivetti Priv.	5,70	5,70
Pfizer Inc.	359,50	360
Ricoh Cy	45	—
Robeco	375	367
Rodamco N.V.	186,40	185,10
Rolinco	368,70	367,20
Saipem SPA	5,50	—
Sema Group Plc	29,60	31
SKF Aktiebolaget	87,30	—
Tenneco Inc.	300	301
Toray Ind.	36,60	—
West Rand Cons.	5,30	5,15

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—
Blanzy-Ouest*	831	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	66,50	—
Canadien Pacifique	94,70	—
CGH Cogenhor ech.*	1	—
CEGF (Ent.Ge.Fri.)	500	—
Cie Industrielle*	4250	—
Coparex Inter.*	563	—
Cr.Universel (Cie)	250	—
CEAC.*	75,85	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—
Grace and Co	225	—
Table France*	350,50	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+ *	185,20	—
Nicolas nom	699	—
Off.Com.Pham.*	950	—
Paris France	215	—
Partic.Percier *	230	—
Rorento	293,70	—
S.A.C.E.R.	630	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Embal.*	1590	—
Schlumberger Ind.*	431	—
SEPR *	1202	—
SMCI (M)	50	—
SPR "B" nom.	252	—
Viniprix	1700	—
Waterman *	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	615	629
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	464,60	464,50
Boisset (Ly)	190	190
CRCAM Paris IDF 1	935	950
Calberson	315	—
Cardif SA 2	1085	1076
CEGEP	187	188
CFPI	165	165
C.N.I.M 2	1270	1251
Coderour	325	320
Creeks	117	120
Dauphin OTA	268	—
Devanlay 2	1100	1148
Labor.Dolisos	110	—
Editions Belfond	110	—
Europ Propulsion 2	280	275
Finacor	195	183
G.I.M. S.A	710	709
Gravograph	151	151
Guintoli 2	802	802
I.C.C.	236	237
Idianova	64,90	64,90
Immob.Hotel. 2 #	1199	1199
Int. Computer	125	129
IPBM	39	39
Molex	199,90	—
N.S.C Schlum.Ny 2	648	648
Seribo	168,90	168
Sopra	325	325
TF1-1	530	522
Thermador Hold(Ly)	345	345
Unilog	246	244
Viel et Compagnie	190	185
Yves St Laurent 1	738	740

Sicav (sélection) 17 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	262,63	255,60
Actimonetaire C et D	31863,19	31863,19
Améri-gan	8234,76	7919,04
Amplitude	763,02	740,80
Antigone trésor	729556	729556
Arbitr. Court Terme	8097	8097
Associa Première	33277,05	33277,05
Associc	1191,33	1191,33
Atout Futur	535,01	521,96
Aurecic	1698,32	1648,85
Avenir Alizes	1959,57	1921,15
Axa Capital	206,18	200,16
Axa Court Terme	8939,09	8939,09
Axa Cro.Ex.Di.Inve.	1180,25	1145,87
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	935,83	908,57
Axa Europe	141,27	137,16
Axa Investiments	136,50	132,52
Axa NPI	140,86	136,76
Axa Ob.Fr.Extrans.	162,50	157,77
Axa.Ob.In.Ex Mu.D.Se	165,85	161,02
Axa Prem.Ex.Agepre	127,91	124,18
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	160,07	155,41
Axa Valeurs PER	148,29	143,97
Cadence 1	1124,61	1102,58
Cadence 2	1110,70	1088,92
Cadence 3	1122,99	1100,97
Capimonétaire	7000,17	6993,18
Capioblig	7688,42	7537,67
Capitacic	1588,68	1565,20
Coexis	1538,14	1509,46
Comptavalor	3933,09	3927,14
Credinter	512,34	497,42
Crédit Mutuel Capital	1483,34	1454,25
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	744,86	744,86
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	111,11	108,14
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	109,18	106,26
Cred.Mut.Ep.J.	77732,14	77732,14
Cred.Mut.Ep.long.T	228,45	222,34
Cred.Mut.Ep.Monde	1393,98	1356,67
Cred.Mut.Ep.Quatre	1173,18	1141,78
Dieze	1615,35	1565,23
Drouot France	1026,68	996,78
Drouot Sécurité	276	267,96
Ecocic	1221,14	1185,57
Ecupar	139,74	135,67
Ecur. Capitalisation	3046,88	3016,71
Ecur Expansion	540573,05	539763,40
Ecur. Géovaleurs	2672,32	2594,49
Ecur. Investissement	170,93	165,95
Ecur. Monepremière	75186,71	75186,71
Ecur. Monétaire	22021,68	22021,68
Ecur. Trésorerie	2712,21	2712,21
Ecur. Trimestriel	2130,28	2109,19
Elanciel	132,40	128,54
Energie	402,94	384,67
Eparcic	4044,31	4044,31
Eparcourt-Sicav	4369,33	4356,43
Epargne Associat.	26338,42	26038,52
Epargne-Unie	1554,27	1516,36
Eufi Cash capi.	8964,38	8964,38 ◆
Euros Solidarité	1211,43	1199,44
Eurocic Leaders	1248,66	1212,49
Eurodyn	1374,10	1340,68
Euro Gan	7450,88	7164,31
Fonsicav	16238,20	16205,79
France-gan	12496,08	12015,46
France Garantie	282,41	281,85
France Obligations	494,08	489,17 ◆
Francic	534,67	519,10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	131,42	127,59
Francic-Régions	1258,88	1222,21
Fructi-Associations	39,18	39,18
Fructi-Capi	48,96	48,24
Fructidor	251,20	247,49
Fructifrance action C	223,41	217,96
Fructifrance action D	213,79	208,58
GAN Rendement	5693,93	5609,78
Gestilion	17134,46	17134,46
Gest.Associations	206,97	202,42
Horizon	1585,58	1539,32
HLM Monétaire	15645,49	15645,49
Indicia	1223,19	1199,03 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1654,20	1654,20
Intensys	105,24	104,98
Interepar	113490,22	110184,68
Interoblig	17463,96	1112,53
Intersélection Fce.	582,76	571,33
Japacic	203,90	197,96
Jeunepargne	332,24	327,33
Latitude	2512,43	2508,67
Lion Association	11998,12	11998,12
Lion Institution	35746,01	35656,87
Lionplus	1184,11	1160,89
Lion Trésor	2384,08	2360,48
Livret Bourse Inv	654,97	635,89
Livret Portefeuil.	832,73	808,48
Méditerranée	208,41	202,34
Mensuel CIC	10432,07	10328,78
Monecden	76489,15	76489,15
Mone.J.	40407,24	40407,24 ◇
Monevalor	45941,26	45941,26
Mutualité dépôts	15512,20	15481,24
Natio Court Terme	106373	106055
Natio Court Terme2	319711	319711
Natio Epargne	20428,52	20226,26
Natio Ep. Capital	12813,96	12687,09
Natio Ep. Croissance	2096,37	2040,26
Natio Ep. Obligations	221,20	215,28
Natio Ep. Retraite	146,32	142,40
Natio Ep. Trésor	9076,78	9058,66
Natio. Eparg. Valeurs	519,93	506,01
Natio-Franindex	1182,85	1151,19
Natio-Inter.	1413,10	1375,28
Natio-Inter.	1818,66	1769,99
Natio-Monétaire	28093,53	28093,53
Natio-Opportunités	1308,82	1273,79
Natio-Patrimoine	1599,36	1556,55
Natio-Perspectives	1282,76	1248,43
Natio-Placements	66123,55	66123,55
Natio-Revenus	1105,53	1094,58
Natio Sécurité	12341,98	12341,98
Natio-Valeurs	1000,73	973,55
Nippon-Gan	7875,62	7572,71
Nord Sud Dévelop.	1908,77	1902,96
Obli-Associations	183,70	181,03
Oblicic-Mondial	3117,33	3065,34
Oblicic-Régions	1112,03	1095,60
Oblifutur	3384,99	3325,80
Oblig. mas caté.	211,99	208,86
Oblilion	1746,04	1728,75
Oblisécurité Sicav	14488,85	14488,85
Oraction	1645,92	1605,78
Paribas Capitalisation	1835,58	1799,41
Paribas Opportunités	150,03	145,66
Paribas Patrimoine	681,05	661,21
Patrimoine Retraite	254,27	248,28
Parvalor	672,19	658,01
Planinter	1454,11	1418,70 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pierredonde	158,19	153,58
Poste Croissance	6126,68	6130,56
Poste Gestion	73836,36	73836,36
Première Oblig.	11101,54	11090,45
Prévoy. Ecureuil	112,72	111,60
Prov'Associations	32875,63	32875,63
Proficas	1030,35	1001,32
Quartz	151,87	154,02
Rentacic	172,86	170,31
Revenus Trimestr.	5802,54	5541,07
Revenu-Vert	1221,53	1198,75
St Honoré Vie & Santé	1092,14	1042,62
St Honoré Bons du Tr	17534,59	12472,23
St Honoré Invest.	905,16	864,11
St Honoré Pacifique	860,91	821,87
St Honoré Real	16760,92	16694,14
Sécuricic	1936,53	1936,53
Sécuri-Gan	13500,45	13235,14
Sécuritaux	1552,40	1552,40
Sensivalor	—	— ◆
Sicasden	749,17	738,10
Sicav Associations	2056,43	2056,43
SFI-CNP Assur.	781,72	758,95
S.G. Fr. oppor. C et D	1449,22	1420,80
Sicav 5.000	502,44	488,99
S.I. Est	1678,66	1629,77
Silvafrance	804,04	782,52
Slivam	472,52	459,87
Slivarente	237,83	233,17
Slivinter	556,18	543,24
S.N.I.	1380,22	1242,93
Sogenfrance C	1362,89	1336,17
Sogenfrance D	1316,60	1290,78
Sogépargne	354,82	347,88
Soginter	1619,29	1587,54
Soleil Investissements	693,91	667,22
Solstice	2294,88	2289,16
State Street Act. Eur	11911,65	11508,84 ◆
State Street Act. Frce	12674,84	12305,67
St. Str. Act.Japon	17849,20	17245,80
State Street Emer. Mc.	15507,11	14761,57 ◆
St.Street OAT Plus	12066,65	12418,28
Stratégie Actions	972,78	935,37
Stratégie Rendement	1635,91	1584,42
Techno-Gan	8587,89	8334,51
Thesora	774,41	766,74
Trésor Plus	1508,41	1493,48
Trésor Trimestriel	1081,08	1070,36
Trésoricic	146085,21	146085,21
Trilion	5559,72	5488,37
Uni-Associations	125,20	125,20 ◇
Uni-Foncier	1478,21	1440,20
Unifrance	673,32	656,90
Uni Régions	1332,07	1299,58
Univar	261,07	261,07 ◇
Univers Actions	1577,11	1538,64
Univers Obligations	2157,15	2116,93
Valorg	2290,11	2287,02
Valreal	59602,19	59572,40
Winterthur St-Honoré	258,94	247,20

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 17/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	6,0550	5,9760	5,75	6,25
Ecu	6,7290	6,7330	...	...
Allemagne (100 dm)	353,8500	353,6500	343	363
Belgique (100 F)	16,5405	16,8000	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	314,0700	314,0200	303	323
Italie (1000 lires)	3,7270	3,7290	3,45	3,95
Danemark (100 krd)	85,4000	85,7400	81	89
Irlande (1 iep)	8,2570	8,2665	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,8930	8,9070	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,5285	2,5200	2,69	3,09
Suisse (100 f)	397,9700	398,6700	385	405
Suède (100 krs)	73,7600	74,2200	69	78
Norvège (100 k)	81,0300	81,2100	76	85
Autriche (100 sch)	50,2870	50,2610	48,70	51,70
Espagne (100 pes)	4,2660	4,2695	3,95	4,55
Portugal (100 esc)	3,4400	3,4450	3,05	3,85
Canada (1 $ can)	4,6189	4,5497	4,35	4,80
Japon (100 yens)	5,9114	5,8474	5,68	5,98

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 17/08
Or fin (kilo en barre)	71800	71700
Or fin (en lingot)	72150	71700
Napoléon (20f)	409	410
Pièce Fr 10 fl	390	—
Pièce Suisse (20 f)	409	411
Pièce Latine (20 f)	420	410
Souverain	535	520
Pièce 20 dollars	2500	2600
Pièce 10 dollars	1212,50	1212,50
Pièce 5 dollars	740	—
Pièce 50 pesos	2730	2750
Pièce 10 florins	420	421

Matif (Marché à terme international de France)
17 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 187 600

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	124,90	122,38	122,08
Précédent	125,14	122,58	122,24

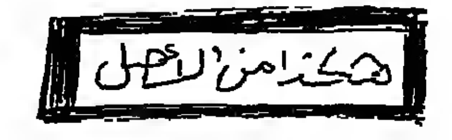
CAC 40 A TERME
Volume : 12 195

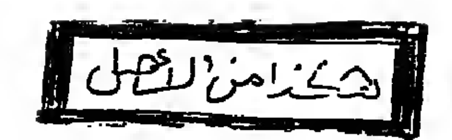
Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2153	2166	2180
Précédent	2161,50	2173,50	2185,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation







Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

4e arrdt

Hôtel-de-Ville

DUPLEX PLEIN CIEL

NEUF VUE SOLEIL
116 m² + 52 m² terrasse, superbe réception, 3 ch. + 3 bains, + bureau, 2 accès indépendants par asc. aux 5e et 6e étages, solarium au 7e étage, finitions à votre choix
4 790 000 F + Parking
45-72-50-50

6e arrdt

SAINT-BENOIT EXCEPTIONNEL
2 P. s/verdure, calme
750 000 F Exclusivité.
Tél. 44-19-60-93

9e arrdt

MADELEINE

CHAMBRE 165 000 F,

6e ét. clair 42-66-36-53

11e arrdt

Près Nation XIe arrt, Cab. immob., agen. lux. bon CA, ces. 350 000 F avec loc. M. Guy · 44-75-32-35

15e arrdt

BD GARIBALDI
STUDIO com cuis., bains, wc. VUE SUR INVALIDES, 480 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

18e arrdt

200 m² env. s/jardin en 2 appts communicants, 2e ét., asc., 4 600 000 F T. (1) 43-44-48-10

Studio confort refait neuf 19 m² - 250 000 F
Studio, imm. récent 1976, 32 m² - 380 000 F
3 P. 65 m², imm. récent, vue dégagée 890 000 F
Immo Marcadet 42-51-51-51

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES, 150 m pl. Voltaire, 4e, studio 22 m² tt équipé. Cave, cuis., sdb, WC, entrée. Idéal 1er achat ou investis. T. 60-63-47-63

Province

Perpignan (66) vte. appt. F 3 3e dernier ét., séj. 32 m², cuis. équip., s. d.b., cave, park privé. Prix : 380 000 F.
Tél. : (1) 40-99-06-74 (Rép.).

bureaux

Locations

MADELEINE, BUREAUX
91 m², 10 170 F/mois,
41 m², 6 830 F/mois.
PARTENA - 47-42-07-43

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services 43-55-17-50

fonds de commerce

Locations

LOCAUX TTES ACTIVITÉS
19e, 20e arrdt, 50 à 300 m², baux 9 ans, sans reprises
PARTENA - 47-42-07-43

boutiques

Locations

BOUTIQUES ttes surfaces, baux 9 ans sans reprise. 10e, 13e, 14e, 15e, 17e, 19e arrdt
PARTENA - 47-42-07-43

maisons individuelles

ILE DE RÉ
St-Martin-de-Ré, particulier vend maison de ville rénovée, comprenant rez-de-chaussée : entrée, salle à manger, cuisine équipée, salon, wc, étage : deux gdes chambres, salle de bains, jardin, pièce pierres apparentes avec cheminée, plus studio indépendant avec salle de douche.
Téléphone : 45-51-18-96 et (16) 46-09-05-77

villas

CAP D'ANTIBES
Villa récente 150 m² habit. sur terrain de 1 470 m² Tennis. Bonnes prestations à rafraîchir – aperçu mer
Prix : 4 000 000 F
16-92-05-95-50
16-93-57-82-87.

pavillons

77 CHELLES
part. vd pav. 100 m² hab. + r d jardin s/500 m² terrain ensoleillé, calme, ent. refait neuf en 92. Px 1 200 000 F
Tél. : 60-08-18-22

ARGENTEUIL.

Pavillon dans quartier calme. Proche gare (15 minutes Saint-Lazare), écoles et commerces. Sur 250 m² de terrain sans vis-à-vis. Salon, cuisine, w.-c., 3 chambres, salle de bains. Garage, sous-sol aménagé (lingerie + atelier). Abri de jardin.
Prix : 875 000 F.
Tél. : 39-80-48-96 après 18 h 30.

S.O. 30 km nord PAU, prop. agrément et caract., 400 m² hab. 17 pces princ. dt 11 ch. + dépendances, 2,5 hectares pelouse arborée, poss. jusqu'à 5 ha, pisc., fronton. Dir. prop.
Tél. : (16) 59-04-70-82.

maisons de campagne

Drôme, vd mais. à rest., murs + toit, b. état, 80 m², hab. 2 niv., 20 km sud Valence. 150 000 F. Tél. : 75-40-01-62

immobilier information

VOUS VENDEZ
un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un Professionnel FNAIM
Immo Marcadet 42-51-51-51
Fax 42-55-55-55

locations meublées offres

Paris

17e, PORTE MAILLOT, 2 PCES Kitchen. équipée, douche, wc, vue dégagée, imm. pierre de t., gardien. Loyer 3 375 ch. c
CASSIL - 45-66-43-43

propriétés

Part. vend moulin à Dordives. Pros. A6, 80 km de Paris. Rivière sur 4 ha de terrain. Hab. princ. : 400 m² sur 2 niv., 1 salon : 110 m², 1 cuis. équip., 5 chamb., 3 s. d'eau, 1 salle de billard, 1 biblioth., piscine couverte, tennis, mais. de gardien. Prix : 4 000 000 F (justifié).
Tél. : (16) 38-92-74-16

locations non meublées offres

Paris

10e arrdt, R. HAUTEVILLE, stand. 9 p. angle, 150 m² s/gd balc., 5e ét., P. d. t. 14 500 F H. ch - PARTENA 47-42-07-43

8e MADELEINE, beau studio, 5e ét., imm. stand 4 000 h. ch. - PARTENA 42-66-36-53

9e Mt CADET, BEAU 4 P., 90 m², refait. 7 800 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

CONVENTION, 3 PIÈCES, sur cour, 2 chbres, bains, asc., gardien. Loyer 4 700 F + charges 600 F - CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

Région parisienne

Mais.-Appt. 220 m² tt cft, 2 km Euro Disney., 2 s. d. b., 5 ch T. (1) 60-04-57-54 - (16) 40-01-64-39

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

L'AGENDA

Spécialités régionales (vin)

Directement du vigneron à votre table un vin à découvrir

MONTLOUIS-SUR-LOIRE

A.D.C.
Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande.
L. CHAPEAU
15, r. des Aitres-Husseau
37270 Montlouis/Loire
Tél. : (16) 47-50-80-64

Vacances, tourisme,

3 h de Paris par TGV
METABIEF (25)
CHAMPIONNAT DU MONDE VTT 13 AU 19 SEPT.
Location à proximité studio indép. et chbres en pension ou 1/2 pension, ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, rens. et réserv. (16) 81-49-00-72

LE MONDE DES CARRIÈRES

ASSOC. ACT. HUMANIT. recherche

SECRÉTAIRE + ACCUEIL

Bonne sténo TTX. Bil. angl. Ad. CV et prétent. à F. Brousse
99, bd Malesherbes, 75008

ASSOC. rech. PROFESSEUR sc. phys. et natur. pour établt second. français en Espagne. Contact : (1) 45-78-61-71.

DIRECTEUR MUSICAL

pour septembre 1994. Pour connaître les modalités d'inscription, les candidats doivent s'adresser à :
L'ASSOCIATION POUR LE JAZZ EN ORCHESTRE NATIONAL, PARC DE LA VILLETTE, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.
Tél. : (16-1) 42-01-19-52.

Rech. vendeuse boulangerie pâtisserie. 42-60-77-40 ou 64-08-69-69.

DEMANDES D'EMPLOI

JF 24 ans, 1992, DEA DT, aff., opt. fiscale/stages 9 mois : Air France, avoc., étude notar., BNP/TTX : Visio 4, Word 5, Wordstar, angl. courant, all., notions/rech. poste juriste d'entr. 43-50-09-68

H. 33 ans, ing. informat., pilote prof. hélico, sans affaires, honnête, trilingue, bricoleur, ch. poste bras droit ou employé serv. divers, étud. ttes propos. Tél. : (1) 43-70-91-63 (Rép.)

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
7e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², RDC	24, rue Barbet-de-Jouy PHENIX GESTION 44-88-45-45 Commission	6 000 + 899 4 259
8e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES dont 3 chambres 144 m², 3e étage	66, bd Malesherbes GCI - 40-16-28-69 Frais d'actes	18 000 + 1 638 855
9e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 105 m², 5e étage poss. parking	5, rue Drouot CIGIMO 48-00-89-89 Honoraires de location	9 820 + 1 160 7 340
11e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 66 m², 4e étage cave + parking	3-7, rue des Nanettes PHENIX GESTION 44-86-45-45 Commission	5 391 + 572 3 836
14e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 32 m², 2e étage cave + parking	80, rue de l'Abbé-Carton PHENIX GESTION 44-86-45-45 Commission	3 470 + 415 2 469
15e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 31 m² + balc., 1er étage poss. parking	17-19, rue Bausset CIGIMO 48-00-88-89 Honoraires location	3 000 + 600 2 430
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 42 m², 4e étage	80-82, rue La Fontaine SAGGEL VENDOME 47-42-44-44 Commission	3 990 + 875 2 872
2 PIÈCES imm. moderne 57 m², s/jardin 5e étage, park.	120, rue Lauriston SAGGEL VENDOME 47-42-44-44 Commission	7 750 + 980 5 580
3 PIÈCES 104 m², r-d-c imm. ancien pierre de taille	8-10, rue Oswaldo-Cruz SAGGEL VENDOME 47-42-44-44 Commission	9 380 + 1 400 8 738
5 PIÈCES 136 m², 6e étage	51, avenue Bugeaud AGIFRANCE 49-03-43-58 Frais de commission	18 958 + 1 200 13 490,51
17e ARRONDISSEMENT		
9 PIÈCES imm. moderne 80 m² + balcon 7e étage, park.	28-30, rue Médéric SAGGEL VENDOME 47-42-44-44 Commission	8 400 + 1 600 6 048
3 PIÈCES 83 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI - 40-16-28-71 Frais d'actes	7 800 + 1 351,40 385,88
18e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m² + balcon 2e étage, poss. park.	75, rue Philippe-de-Girard CIGIMO 48-00-89-89 Honoraires de location	2 770 + 950 2 264
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 88 m², 3e étage cave + parking	2-10, rue de Joinville PHENIX GESTION 44-86-45-45 Commission	5 200 + 1 000 2 722

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 101 m², parking pavillon	VILLEPREUX 8, avenue de la Maladrerie AGIFRANCE-49-03-43-02 Frais de commission	5 854 + 142 4 374

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 3e étage, 102 m²,	BOULOGNE 4, rue Nungesser-et-Coli AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	10 350 + 1 892 7 365,06
2/3 PIÈCES 51 m², 6e étage Parking	BOULOGNE 228, bd Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	5 100 + 410 283
4 PIÈCES 159 m², 2e étage Box	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI - 40-18-28-71 Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
3 PIÈCES 105 m² + balcon 1er étage, poss. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 28-28, rue J. Dulud CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	8 500 + 1 530 7 110
STUDIO 45m2 + terr. 1er étage possib. park.	SURESNES 93, rue de la République CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 840 + 560 3 036
2 PIÈCES 1er étage, 53 m², parking	NOISY-LE-GRAND 16-18, promenade M.-Simon AGIFRANCE - 49-03-43-05 Frais de commission	2 325 + 776 1 886

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 25 m², r-d-c, cave + parking	CACHAN 34, avenue Carnot PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	2 000 + 330 1 423

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de



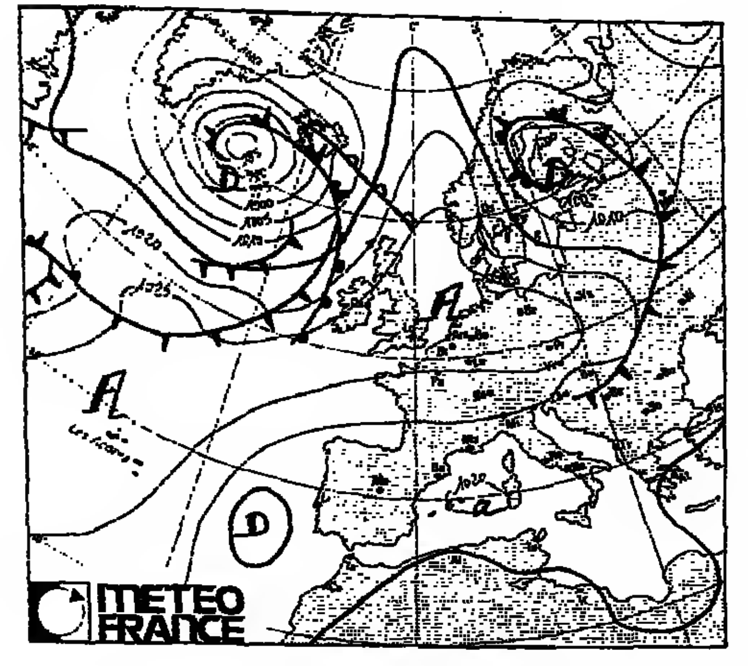




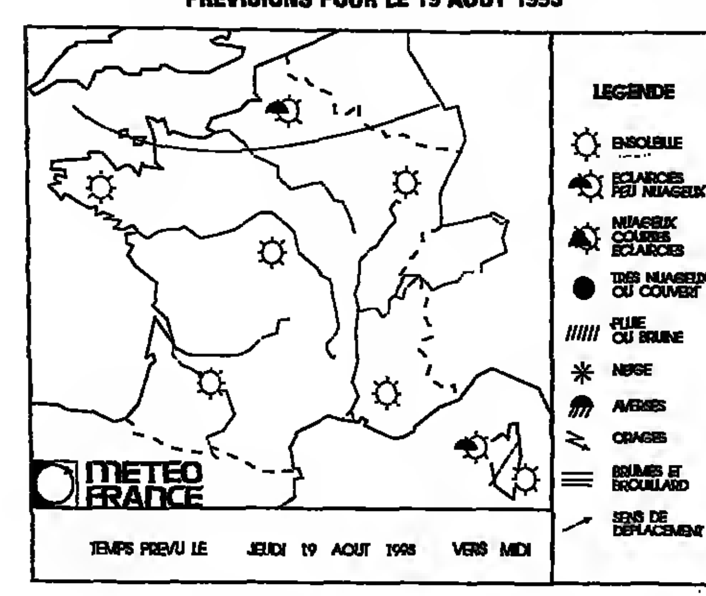
SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 AOÛT 1993

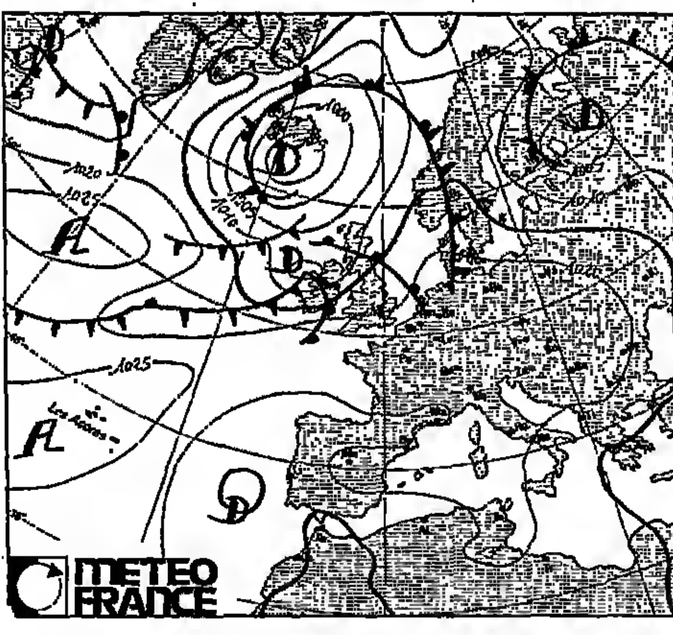


Jeudi : l'été continue. – Le eoleil dominera toujours sur le pays et lee conditions anticycloniques persistent. A signaler tout de même des bancs de brouillard ou de nuages bas du nord de la Bretagne à la Normandie et au Nord-Picardie, le matin. Dans la journée, il ne persistera plus que quelquea nuages discrets sur ces régions. Le vent de nord-est sera encore parfois modéré sur les régions du nord-ouest du pays.

Les températures matinales ne changent pas beaucoup : encore un peu de fraîcheur sur le nord du pays, avec 11 degrée à 13 degrée en moyenne, mais quelque 7 degrés à 9 degrés au minimum en Champagne-Ardenne ; 13 degrés à 15 degrés sur les régions centralea du pays, 16 degrés à 19 degrée dans le Sud-Ouest et 19 degrés à 22 degrée en Méditerranée.

L'après-midi, les températures seront souvant supérieures aux normales : 19 degrés à 21 degrés près des côtes de la Manche, 25 degrés à 29 degrés au nord de la Loire, jusqu'à 30 dans le Nord-Est et 30 degrés à 35 degrés sur les trois quarts sud du pays (le plus chaud étant pour les régions de l'intérieur).

PRÉVISIONS POUR LE 20 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-8-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-8-1993 à 18 heures TUC et le 18-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE				STRASBOURG	27	16	D	MARRAKECH	32	19	D
AJACCIO	30	16	D	TOULOUSE	34	16	D	MEXICO	25	13	N
BIARRITZ	32	19	D	TOURS	29	15	D	MILAN	31	15	D
BORDEAUX	34	18	B	**ÉTRANGER**				MONTRÉAL	28	19	D
BOURGES	30	16	D	ALGER	31	24	C	MOSCOU	26	16	C
BREST	25	12	B	AMSTERDAM	20	9	D	NAIROBI	20	13	C
CAEN	22	11	N	ATHÈNES	33	24	D	NEW-DELHI	34	28	N
CHERBOURG	19	13	D	BANGKOK	34	25	P	NEW-YORK	25	19	C
CLERMONT-FER.	31	15	D	BARCELONE	29	30	D	PALMA-DE-MAJ.	34	17	B
DIJON	30	17	D	BELGRADE	38	17	D	OSLO	–	–	–
GRENOBLE	32	16	D	BERLIN	20	19	D	PÉKIN	31	19	D
LILLE	21	11	N	BRUXELLES	21	10	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LIMOGES	30	20	D	LE CAIRE	34	23	N	ROME	30	20	D
LYON	32	18	D	COPENHAGUE	18	9	D	HONGKONG	–	–	–
MARSEILLE	35	19	D	DAKAR	31	25	D	SÉVILLE	34	21	N
NANCY	26	13	N	GENÈVE	30	16	D	SINGAPOUR	32	24	N
NANTES	30	16	D	ISTANBUL	30	20	D	STOCKHOLM	17	9	D
NICE	31	22	D	JÉRUSALEM	30	19	D	SYDNEY	–	–	–
PARIS-MONTS.	26	14	D	LISBONNE	27	17	D	TOKYO	28	23	C
PAU	31	18	D	LONDRES	28	12	N	TUNIS	33	20	D
PERPIGNAN	31	17	D	LOS ANGELES	21	18	C	VARSOVIE	24	7	D
POINTE-A-PITRE	33	24	D	LUXEMBOURG	23	12	C	VENISE	33	22	D
RENNES	28	12	D	MADRID	–	19	D	VIENNE	30	17	D
ST-ETIENNE	32	15	D								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Ombres

EN une soiréa, on s pu se rendre compte, concrètement, à quel point la télévision avait changé et combien les rapports entre médias et personnalités s'en sont trouvés bouleversée. La simultanéité de l'entretien axclusif da Bamard Tapie diffuaé par TF 1 at de l'hommage rendu par catte même chaîne à Pierre Dasgraupes pourrait servir de terreau aux travaux des historiens da la communication. On s d'sbord vu un Bernard Tapia bronzé, en polo blau, bondisssnt sur la canepé où il étah installé, répondre svac ls vivscité at ls gouailla qui sont sa marque à un joumalista pugnaca, qui ne s'an laissait pas conter, même s'il lui était difficile de caser ses questions dans le flot d'explications de l'industriel à propos da «l'effaire Mellick» et da contrer ses atteques contre les médias.

TF 1 montrait ensuita, en prélimineire à aon hommsge à Pierra Desgraupes, un das antretians qu'il eut evec Jacques Chaban-Delmas, à l'époqua où celui-ci était premier ministre. Filmés en noir et blanc, à distanca respectueuse l'un de l'autre, dens l'ambianca feutrée d'un bureau de la République, l'antretien entre ces deux hommas cravatés donnaient une idée da la rupture entre deux époques.

La noir at blsnc étsiant las taintas dominantas des archivas de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) choieias par les différeintes chaînes pour rendre compte du décèe de l'un das leurs. Comme ei l'empreinta lsisaée par Piarra Desgraupes sur la petit écran devait se réduire uniquement aux émissiona des snnées 50-60, «Lacturas pour tous», «Cinq colonnes à la Une» ou «En votre âme at conscience». En dépit de ce raccourci, qui eut la mérite de ranimsr le goût de nos madeleines télévisées, dont le famaux portrait de Gaston Dominici, on sut gré aux téléviaions de na pas célébrer la décès de Pierra Dasgraupaa avec trop d'emphasa. Et à TF 1 de rendra compte avec una bella honnêteté du parcours de cat homme du sarvice public qui porta très haut *«la vertu républicaine»*, selon l'expression da Claude Santelli rapportée per France 2.

L'encian PDG d'Antenne 2 eut aans doute bougonné davant le partarre de personnalités politiques at médiatiquea appalées à célébrer son indépendance affichée et sa généroaité cachée. Peut-être aurait-il même eu l'envia de noter, dans l'un des deux petits camets qu'il portait toujours sur lui, cette phrase da l'un da ses livres dont il faisait sa règla d'intarviawer : *«Je crois que personna n'est clair, moi le premier. Ca qui me passionne, c'eat d'aller pêcher dans cette ombre, qui est la mienne en même temps que celle des autres.»*

YVES-MARIE LABÉ

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ aignalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Na pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classiqua.

Mercredi 18 août

TF 1

20.45 Téléfilm :



Poker d'amour à Las Vegas (2e partie).
22.30 Sport : Boxe.
Championnat du monde WBC des poids légers à Guadalajara (Mexique) : Miguel Angel Gonzalez (Mexique)-David Sample (Etats-Unis) ; Championnat d'Amérique du Nord des poids super légers : David Santos (Etats-Unis)-Hector Lopez (Mexique) ; Hommage au Madison Square Garden de New-York ; Combat international poids plume au Madison Square Garden : Kevin Kelley (Etats Unis)-Adolpho Castilo (Mexique).
23.35 Documantaire : Histoires naturelles.
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Jeu : Fort Boyard.
Animé par Patrice Laffont at Cendrine Dominguez. Avec l'équipe da Madinina (recherche médicale sur les lésions de la moelle épinière).
22.25 ▶ Première ligna.
Terre humaine. 2. Mineur de fond, documentaire d'Yves Jeanneau et Serge Le Péron.
23.20 Journal at Météo.
23.40 Série : Un privé sous les tropiques.
0.35 Séria : Le Privé.

FRANCE 3

20.40 Feuilleton : Le Roi Mystère.
La Dent creuse, de Paul Planchon, d'après Gaston Leroux, avec Christopher Bowen, Orazio Orlendo (3e épisode).
22.05 Journal et Météo.
22.35 Séria : Les Mystèras de l'Ouest.
La Nuit des bagnards, de Robert Sparr, avec Robert Conrad, Ross Martin.
23.25 Magazine : Aléas.
Présenté par Jacque Serizier. Le docteur et les deux abeilles, de François Edé ; L'Evangile selon Pimpaneau, de Jean-Pierre Rouette ; Retraites dansantes, de Geneviève Bastid ; Le jeune homme riche, da Patrice Chagnard.
0.20 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Navy Seals, les mailleurs. ■
Film américain de Lewis Teague (1990).
22.45 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Marie, justica criminelle. ■
Film américain de Roger Donaldson (1989, v.o.).
0.40 Cinéma : Mourir à Madrid. ■■
Film français de Frédéric Rossif (1962).

ARTE

20.40 Opéra :
Le Couronnement de Poppée.
De Claudio Monteverdi. Mise en scène de Michael Hempe. Avec Patricia Schuman, Richard Croft, Kathlenn Kuhlmann, Joffrey Gall, Harry Peeters, le Concerto Köln, dir. : René Jacobs.
23.15 Documantaire :
Au-delà de la compassion.
A propos du traitement des victimes de tortures, de Michael Kœchlin.
0.10 Magazina : Intérieur nuit.
Présenté par Philippe Rasmont. L'Europe à Bruxelles. Portrait : Litfiba ; L'art belge des années 80 ; Portrait : William Cliff ; Image : Hervé Guibert ; Gros plan : Arno l'idiot savant.

M 6

20.35 Msgazine : Ecolo 6.
20.45 Téléfilm : L'homme qui na voulait pss mourir.
De Lamberto Bava.
22.30 Téléfilm : Les Filles du KGB.
De Don Taylor.
0.10 Msgazins : Vénua.
0.35 Informations : Six minutes premièra heura.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatiqua.
Le Rêve des animeux rongeurs : quatuor, de Liliane Atlan (rediff.).
22.40 Musique : Avignon 1993.
Musiques du Bassin méditerranéen.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 12 août lors du Festival Pablo-Casals de Prades) : L'Offrande musicale (extrait), de Bach, par Robert Aitken, flûte, Joël Pontet, clavecin ; Andante et variations pour deux pianos, deux violoncelles et cor, de Schumann, par Michel Béroff et Christian Ivaldi, pianos, Arto Noras et Leo Winland, violoncelles, Radovan Vlatkovic, cor ; Octuor pour cordes en mi bémol majeur op. 20, de Mendelssohn, par Dimitri Sitkovetsky, Yoko Fujita, Boris Garlitsky, Leonid Sorokov, violons, Ron Ephrat, Oleg Lev, altos, Arto Noras et Leo Winland, violoncelles.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Ballade n° 3 en la bémol majeur op. 47, Sonate n° 3 en si mineur op. 58, de Chopin ; Préludes, de Rachmaninov ; Sonate-triade en ré mineur op. 11 n° 2, Dithyrambe en mi bémol majeur op. 10 n° 2, de Metner, par Nikolaï Demidenko, piano.
0.35 Bleu nuit.

Jeudi 19 août

TF 1

16.45 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Chips.
18.55 Séria : Premiera baisera.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal et Tiercé.
20.35 Sport : Athlétisme.
Championnats du monde, à Stuttgart : les épreuves de la journée ; finale du 200 m dames.
20.45 Météo.
20.50 Série : Navarro.
Billets de sang, de Josée Dayan.
22.25 Séria : Les Dessous de Palm Beach.
Linge très sale.
23.20 Sport : Athlétisme.
Résumé des épreuves de la journée.
23.55 Journal et Météo.

FRANCE 2

16.30 Séria : L'Equipée du Poney Express.
17.20 Sport : Athlétisma.
Championnats du monde, à Stuttgart : qualifications du saut en longueur messieurs et du 1 500 m messieurs ; demi-finales des 200 m messieurs et dames, des 100 et 110 m haies ; finales du disque dames, des 400 m haies dames et messieurs, de la perche.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Documentaire : Notre télévision.
De Pierre Tchernia. 6. Les Buttes-Chaumont, avec Jean-Christophe Averty, Marcel Bluwal, Roger Carel, Jacques Chancel, Alain Decaux.
21.40 Hommage à Pierre Desgraupes.
Présenté par Pierre Tchernia, avec des personnalités invitées et des documents d'archives.
22.30 Cinéma : La Mort an direct. ■■■
Film français de Bertrand Tavernier (1979).
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 3

16.30 Variétés : 40° à l'ombre.
18.25 Jau : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Sport : Athlétisme.
Championnats du monde, à Stuttgart : qualifications du 10 000 m dames ; décathlon (400 m) ; finale du 200 m dames.
21.40 Cinéma : Les Loups de haute mer. □
Film américain d'Andrew V. McLaglen (1980).
23.15 Journal et Météo.
23.45 Musique : Le Midam classiqua.
Avec l'Orchestre symphonique français, dir. : Laurent Petitgirard ; sol. : Olivier Charlier, violon ; Hélène Grimaud, piano ; Andrea Griminelli, flûte ; Matt Haimovitz, violoncelle ; Paul Meyer, clarinette ; Serguei Nakarjakov, trompette ; Katia Skanavi, piano ; l'Ensemble vocal Gérard Bacholet (chœurs de Fréjus).
1.15 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

15.45 Cinéma : Ghoulies 3. □
Film américain de John Carl Buechler (1990).
17.15 Documentaire :
L'Odyssée des eulakanes.
De Mark Deeble et Victoria Stone.
17.35 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Série snimée : Batmsn.
18.55 Le Top.
19.29 Séria animée : Tam-tam.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazina : Nulla part silleurs.
20.35 Cinéma : Archipel. ■
Film franco-belge de Pierre Granier-Deferre (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Désigné pour mourir. □
Film américain de Dwight H. Little (1990).
23.50 Cinéma : Cadence de combat. □
Film américain de Thomas J. Wright (1989).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : L'affaire est dans la sac. ■■
Film français da Pierre Prévert (1932).
17.45 Téléfilm : Made in Hollywood.
De Bruce et Norman Yonemoto (v.o., rediff.).
19.00 Magazine : Rancontre.
19.30 Documantaira : Bonne Nuit.
19.45 Documantaire : Atout srgent.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Fous da solail !
Soirée conçue par Jérôme Prieur, réalisée par Jean-Noël Cristiani.
20.41 Musique.
20.45 Cinéma : Les Orgueilleux. ■■
Film franco-mexicain d'Yves Allégret (1953).
22.25 Documentaire :
Le Soleil dans la paau.
De Leslie Bedos.
22.40 Documentaire : Scénario d'una mort annoncée.
De William Karel.
22.55 Coup d'Etat céleste.
Entretien avec le professeur Alexander Abian. Commentaire d'Hubert Reeves.
23.15 Concert : Joao Gilberto (69 min).

M 6

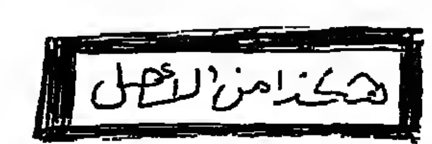
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Séria : Daux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Séria : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Téléfilm : Le Virus assassin.
De Ben Bolt.
23.00 Téléfilm : Les Cavaliers da l'enfer.
D'Alan L. Stewart.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatiqua.
La Foi, l'Amour, l'Espérance, d'Odon von Horvath, texte français d'Henri Christophe (rediff.) ; à 22.03, Le Chien musicien, d'Hervé Royer (rediff.).
22.37 Musiqua : Avigno 1993.
Musiques du Bassin méditerranéen.
0.05 Du jour au lendamain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 28 septembre 1992 lors du Festival de Berlin) : Doppelkonzert pour piano, timbales et deux orchestres à cordes, de Martinu ; Concerto pour alto et orchestre, de Bartok ; Symphonie n° 7 en ré mineur op. 70, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : Bernard Haitink ; sol. : Tabea Zimmermann, alto ; Philipp Moll, piano.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate n° 30 en mi majeur op. 109, de Beethoven ; Fantaisies op. 116, Intermezzi op. 117, Klavierstücke op. 118, de Brahms, par Hélène Grimaud, piano.
0.35 Bleu nuit.



Le Monde

En plein centre du Caire

Le ministre égyptien de l'intérieur a été blessé dans un attentat

Le général Hassan al Alfi, ministre égyptien de l'intérieur, a été blessé de plusieurs balles, notamment au bras droit, mercredi 18 août, dans un attentat dans le centre du Caire. Ses jours ne seraient pas en danger, a-t-on appris à l'hôpital d'Agouza où il a été transporté. Un communiqué officiel fait état de trois morts et de quinze blessés.

On précise, de source policière, que les agresseurs ont d'abord fait exploser une bombe par télécommande. Ils ont ensuite ouvert le feu sur le cortège de voitures qui sortait du ministère, situé dans le centre de la capitale égyptienne, non loin de la place Tahrir, avant de prendre la fuite.

Cet attentat a provoqué une grande confusion dans le quartier du ministère de l'intérieur, proche de l'université américaine du Caire. Hassan al Alfi, âgé de cinquante-sept ans, avait été nommé ministre de l'intérieur, le 18 avril dernier. Il était alors gouverneur de la province méridionale d'Assiout, l'un des bastions des fondamentalistes musulmans contre lesquels il avait engagé une campagne acharnée. Son prédécesseur, Mohammed Abdel-Halim Moussa, avait été limogé par le président Hosni Moubarak pour avoir révélé qu'un groupe de théologiens islamistes lui avaient proposé leur médiation en vue de conclure une trêve entre le gouvernement et les intégristes. Cet attentat est la deuxième tentative d'assassinat contre un membre du gouvernement égyptien : le 20 avril dernier, des islamistes avaient ouvert le feu sur le ministre de l'information, Safwat Sherif. – *(Reuter.)*

Championnats du monde de cyclisme sur piste

Florian Rousseau, vingt-sept ans après Pierre Trentin

Le Français Florian Rousseau est devenu champion du monde du kilomètre, à l'âge de dix-neuf ans, mardi 17 août, lors des championnats du monde de cyclisme sur piste de Hamar (Norvège). Le jeune Orléanais a parcouru la distance en 1 min 3 s 393, soit une vitesse moyenne de 56,788 km/h. L'Australien Shane Kelly est deuxième à un dixième de seconde (1 min 3 s 494) et l'Allemand Jens Glucklich décroche la médaille de bronze (1 min 4 s 042).

Un an après sa médaille d'or du championnat du monde juniors, Florian Rousseau confirme ses possibilités : il avait déjà amélioré le record de France en établissant la quatrième performance de tous les temps (1 min 2 s 761), lors du championnat de France de Bordeaux, fin juillet.

Cette médaille d'or est la première attribuée à un Français dans cette discipline depuis celle remportée par Pierre Trentin en 1966, l'année de l'introduction de l'épreuve aux championnats du monde. Depuis lors, les cyclistes est-allemands dominaient la discipline. La préparation de Florian Rousseau est d'ailleurs inspirée des méthodes utilisées en RDA, faisant la part belle à la musculation, mais, ironise son entraîneur Gérard Quintyn, *« sans les produits qui allaient avec »*.

En Israël

Un nouveau recours retarde l'expulsion de John Demjanjuk

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La Cour suprême a décidé, mercredi 18 août, de différer, jusqu'à vendredi, la libération de John Demjanjuk afin de permettre à son président de statuer sur un nouvel appel, déposé par le Congrès juif mondial et le centre Wiesenthal.

Moins d'une heure auparavant, la Cour suprême, saisie par d'anciens déportés, scandalisés par l'acquittement de John Demjanjuk, le 29 juillet dernier, avait rejeté, *« avec regret »*, les huit pourvois, introduits auprès d'elle en vue d'obtenir un nouveau procès, jugeant cette éventualité *« déraisonnable et contraire à l'intérêt public »*. Les trois magistrats avaient estimé, à l'unanimité, qu'ils ne pouvaient *« en aucune façon, recommander »* une nouvelle inculpation du prévenu pour d'autres crimes de guerre.

P. C.

Le ministère de la justice avalise la prise de contrôle par le groupe Hersant des « Dernières Nouvelles d'Alsace »

Le ministère de la justice vient d'avaliser le rachat de 51 % du capital du quotidien alsacien *les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)* (*le Monde* du 19 juillet). Saisie le 22 juillet par la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) et par le Syndicat national des journalistes (SNJ), qui estimaient que l'opération était en contradiction avec l'article 11 de la loi sur la communication du 30 août 1986, qui interdit à un même groupe de contrôler plus de 30 % de la diffusion nationale des quotidiens d'information générale et politique, la chancellerie estime que le contrôle majoritaire des *DNA* par l'une des deux entités du groupe de Robert Hersant, la société France-Antilles n'enfreint pas cette disposition.

Au cabinet du garde des sceaux, on indiquait mercredi 18 août que *« la direction des affaires criminelles de la chancellerie, sollicitée, avait mené une enquête fondée sur les chiffres officiels de diffusion données par le ministère de la communication. La note rédigée fait apparaître que quelle que soit la configuration du groupe Hersant, qu'il soit pris dans son ensemble ou par filiales séparées, le seuil de 30 % n'était pas dépassé. Il n'y a donc pas lieu que le parquet agisse en l'état actuel des choses »*.

Le ministère de la justice s'interrogeait mercredi matin sur la nécessité de diffuser un communiqué. Quant à la définition juridique du groupe Hersant et à la nature des liens entre ses deux entités principales, la Socpresse, dirigée par Robert Hersant, et France-Antilles, placée sous la présidence de son fils Philippe, la chancellerie estimait qu'il *« n'est pas de son ressort de trancher »*.

Un médecin du Michigan inculpé d'« assistance à suicide »

« Le docteur la mort »

En vertu d'une loi sur l'euthanasie adoptée au printemps dernier dans l'Etat du Michigan, suite à la polémique suscitée par les pratiques du docteur Jack Kevorkian, un tribunal de Detroit a inculpé, mardi 17 août, ce dernier d'*« assistance à suicide »*. Plusieurs fois inculpé, ce médecin, qui a « aidé », au total, dix-sept patients à mourir, a toujours bénéficié de non-lieux. Il risque à présent quatre ans de prison et une amende de plusieurs milliers de dollars.

WASHINGTON

de notre correspondant

On l'appelle *« le docteur la mort »*. A soixante-cinq ans, Jack Kevorkian, longtemps généraliste inconnu du Michigan, est en passe de devenir une figure nationale aux Etats-Unis. Spécialité : le docteur Kevorkian aide les patients qui lui en font la demande à se donner la mort.

Il mène une croisade pour le droit des malades incurables à être *« médicalement assistés au moment de leur suicide »*. Il a donné un nom à sa « spécialité » : le *« médicide »*, ou le suicide avec son médecin. Il y a consacré un ouvrage intitulé *« Prescription : médicide »*.

Le dix-septième « médicide »

Chassé de l'ordre en 1891, après un premier *« médicide »* – il avait injecté lui-même un poison dans les veines d'une patiente victime de la maladie d'Alzheimer –, Jack Kevorkian a, depuis, *« aidé »* dix-sept personnes à se donner la mort. Plusieurs fois inculpé de meurtre, il a toujours bénéficié de non-lieux : rien dans la loi n'interdisait expressément d'*« aider »* quelqu'un à se suicider.

Jack Kevorkian vient à nouveau d'être inculpé et, cette fois, il risque quatre ans de prison et une amende de plusieurs milliers de dollars. C'est que l'Etat du Michigan s'est doté, au printemps dernier, d'une législation prohibant *« l'assistance au suicide »*.

Les faits – le dix-septième *« médicide »* – sont toujours les mêmes. Jack Kevorkian a reçu un appel d'un malade atteint d'un mal incurable, un jeune homme de trente ans victime d'une sclérose en plaques, qui affirmait vouloir se donner la mort.

Jack Kevorkian s'est rendu dans le village du jeune homme, conduisant toujours le même véhicule, une camionnette blanche. A l'intérieur, la machine du docteur : un masque en plastique relié par un tuyau à des petits conteneurs remplis de monoxyde de carbone, et une manette commandant la sortie du gaz mortel.

La « consultation » suit un scénario intangible. Jack Kevorkian s'entretient longtemps avec le patient. Les conversations sont enregistrées et filmées avec une caméra vidéo. Le malade confirme devant la caméra sa décision de se donner la mort. Depuis son premier « médicide », le docteur Kevorkian, lui, ne fait rien.

S'il explique le fonctionnement de la machine au malade, il n'y touche pas lui-même. Le médecin *« conseille, assiste »*, mais c'est le patient qui place le masque sur son visage et actionne la manette de sortie du gaz. Le tout sous l'œil de la caméra. La législation du Michigan qualifie de crime le fait de *« fournir les moyens matériels »* d'un suicide ou de *« participer physiquement »* au suicide d'un tiers.

Le texte qui vise expressément le docteur Kevorkian est jugé flou, laissant aux juges une large marge d'interprétation. En outre, cette législation anti-« médicide » est déjà attaquée pour anticonstitutionnalité devant la cour suprême de l'Etat. L'affaire risque de gagner l'échelon judiciaire fédéral. C'est ce que veut le « docteur la mort » qui dit souhaiter depuis longtemps un débat national sur la question de l'euthanasie.

Joues creuses, brosse de cheveux blancs, lunettes, silhouette frêle, le docteur, qui vit dans le dénuement, affirme se battre pour que *« les patients incurables puissent mourir dans la dignité »*. *« Je n'ai tué personne, dit-il. J'aide les gens quand ils estiment que leur temps est venu. La mort doit être une option à la disposition des malades. »*

Une opinion publique divisée

« Je ne vais pas m'arrêter, je veux continuer parce qu'il y a une souffrance dont personne ne veut entendre parler », poursuit le docteur Kevorkian. Il accuse ses confrères d'être indifférents, les religieux qui l'attaquent, d'être des *« fanatiques »* et les élus, des *« barbares »*. Tous lui font le même procès : il incite au suicide des malades qui, sans lui, n'iraient peut-être pas au bout de leur désespoir.

Les partisans de l'euthanasie reconnaissent que Jack Kevorkian a effectivement lancé un difficile débat moral et médical dans le pays. Ils citent un rapport de l'American Hospital Association, selon laquel *« 70 % des morts dans les hôpitaux sont le fait d'une décision médicale, telle que celle consistant à interrompre un traitement »*. Pour autant qu'on dispose d'instrument de mesure, l'opinion publique paraît confuse.

Les sondages indiquent qu'une majorité d'Américains sont partisans de l'euthanasie médicale. Mais quand les électeurs de l'Etat de Washington (nord-ouest des Etats-Unis) eurent, les premiers, l'occasion de se prononcer, lors d'un référendum en novembre 1991, 54 % d'entre eux ont dit « non » à l'euthanasie.

ALAIN FRACHON

Le franc se redresse sur les marchés des changes

Timide mardi, la remontée du franc sur les marchés des changes s'est affirmée mercredi 18 août. Le cours du mark, qui avait atteint lundi le niveau record de 3,5475 francs, revenait à 3,50 francs environ. Les opérateurs ont bien réagi à l'annonce, la veille, d'un léger assouplissement du crédit (*le Monde* du 18 août). La Banque de France a en effet ramené le taux de ses prises en pensions sur le marché monétaire (à 24 heures) de 9,25 % à 8,75 %. Ce taux, qui avait été porté jusqu'à 10 % pendant la crise monétaire de fin juillet, s'établissait à 7,75 % (pour les pensions à 5-10 jours) avant la crise.

Les marchés anticipent de nouvelles baisses de taux d'intérêt en France, surtout si la Bundesbank assouplit elle aussi le crédit à l'occasion de la prochaine réunion de son conseil, jeudi 26 août.

D'un montant de plus de 600 millions de francs

Les « travaux forcés » d'EDF débutent à la centrale de Bugey

EDF va remplacer les trois générateurs de vapeur et le couvercle du réacteur de la tranche numéro 5 à la centrale de Bugey (Ain). Ces gros travaux, qui vont être lancés à l'occasion de l'arrêt annuel de maintenance, prévu le 21 août, immobiliseront pendant vingt-six semaines ce réacteur de 900 mégawatts mis en service en juillet 1979. Leur coût s'élève à 625 millions de francs (1), dont 525 consacrés au seul remplacement de générateurs de vapeur.

Cette dernière opération, extrêmement lourde et délicate, n'a, jusqu'à présent, été réalisée qu'une seule fois en France, à Dampierre-en-Burly (Loiret), il y a trois ans (*le Monde* daté 8-9 avril 1990). Une « répétition générale » qui a permis, notamment, d'expérimenter sur le terrain les procédures et les outillages dont la mise au point avait nécessité six ans d'études. Après Bugey-5, cette opération sera effectuée à nouveau, l'an prochain, sur la tranche 1 de Gravelines (Nord), puis *« tous les ans ou tous les deux ans »*, pour concerner, à terme, la plupart des réacteurs de 900 mégawatts du parc électronucléaire, indique-t-on à la direction technique d'EDF.

Les faiblesses de l'Inconel-600

Les générateurs de vapeur sont d'énormes chauffe-eau de 300 tonnes, à l'intérieur desquels l'eau (radioactive) du circuit primaire circule pour transmettre sa chaleur à celle du circuit secondaire qui, transformée ainsi en vapeur, actionnera les turbines pour fournir de l'électricité. Les 3 300 tubes (près de 80 km au total) dont ils sont équipés résistent mal à la corrosion dans les zones où le métal dont ils sont constitués, un alliage spécial baptisé Inconel-600, est soumis à des contraintes élevées.

Les faiblesses de ce même Inconel-600 sont à l'origine des fissures découvertes en 1991 sur les manchons qui traversent les couvercles de cuves de réacteurs. Ce défaut a été constaté, pour l'instant, sur plus d'une douzaine de tranches, mais l'épidémie frappe probablement une grande partie du parc. EDF compte dépenser environ 2 milliards de francs jusqu'en 1995 pour tenter de résoudre ce problème (*le Monde* du 1er avril 1993). Treize couvercles neufs ont été commandés. Ils serviront de volant de manœuvre afin de limiter au maximum l'immobilisation des centrales, les couvercles remplacés pouvant ainsi, quand cela est possible, être réparés en atelier.

Le couvercle de Bugey-3, où ces fissures furent détectées pour la première fois, a déjà été changé pour un autre – destiné à l'origine à une centrale espagnole dont la construction avait été annulée. Cette mesure, prise à titre d'expertise, a permis à EDF de mettre au point sa stratégie de *« remplacement industriel »* des couvercles. Bugey-5 sera le premier réacteur sur lequel elle s'applique. L'opération, beaucoup moins lourde que le remplacement des générateurs de vapeur, n'exige que deux ou trois semaines de travaux. Elle sera répétée ensuite régulièrement, à partir de 1994, au rythme de deux à quatre réacteurs par an, indique-t-on à EDF.

J.-P. D.

(1) Y compris les opérations normales de maintenance annuelle, et le remplacement du condenseur et du réchauffeur, des appareils situés hors de l'îlot nucléaire, qui existent aussi dans les centrales thermiques classiques, et doivent être changés tous les dix ou quinze ans.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1993 a été tiré à 450 238 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : le « Dickens » de Peter Ackroyd

Florence Noiville a lu la somme que Peter Ackroyd a consacrée à Charles Dickens ; monument plus que biographie, ce livre donne du grand romancier anglais, avec une érudition parfaitement dominée, l'image que notre génération souhaitera conserver de lui. Christine Jordis dresse le portrait de Lafcadio Hearn, écrivain singulier, « rêveur errant » ou « esthète décadent », mort en 1904 au Japon. René de Ceccatty analyse le volume que la « Bibliothèque de la Pléiade » vient de consacrer aux conteurs italiens de la Renaissance.

EN BREF

□ **Italie : quatre cents immigrés victimes d'agressions quittent une ville des Pouilles.** – Quatre cents travailleurs immigrés africains ont quitté une ville agricole du sud de l'Italie pour fuir les attaques racistes dont ils ont été les victimes, a annoncé, mardi 17 août, la télévision publique italienne. Employés comme saisonniers à Stornara, une ville agricole des Pouilles, ils ont été pris en chasse après la mort d'un octogénaire décédé le week-end dernier lors du cambriolage de son domicile. Pour certains habitants, il ne fait aucun doute que les cambrioleurs sont des travailleurs immigrés. La police a assuré pourtant que rien ne permettait de l'affirmer. Les affrontements de Stornara sont une nouvelle manifestation des tensions montantes entre les populations italienne et immigrée. – *(Reuter.)*

□ **Le pont couvert de Lucerne détruit par un incendie.** – L'un des principaux monuments de la ville de Lucerne (au centre de la Suisse), le Pont des Moulins, pont couvert situé sur la rivière Reuss, a été détruit aux deux tiers par un incendie dans la nuit du 17 au 18 août. L'incendie a laissé intacte la grosse tour octogonale abritant une petite chapelle, au milieu de ce pont. Deux personnes ont été interpellées à la suite du sinistre. Mais la police se refuse à confirmer l'origine criminelle du sinistre. Le Pont des Moulins, plus connu sous le simple nom du Pont de Bois, avait été construit en 1333. Long d'un peu plus de 200 mètres, il était orné de 120 fresques, dont une « danse macabre », ajoutées au dix-septième siècle. – *(AFP.)*

□ **Un directeur de l'entreprise Dumez écroué à la Réunion.** – Jean-Luc Bassol, directeur pour l'Afrique et les DOM-TOM de l'entreprise de construction Dumez, a été mis en examen et écroué à Saint-Denis de la Réunion, mardi 17 août, pour *« faux, usages de faux et soustraction, destruction ou enlèvement de pièces remises à un dépositaire public »*, dans le cadre de l'enquête sur l'endiguement de la Rivière des Galets, située entre Saint-Paul et le Port. En décembre 1991, l'appel d'offres de ce marché de 153 millions de francs aurait été entaché de faux en écriture publique au profit de l'entreprise Dumez-Réunion, filiale de Dumez-International (*le Monde* du 14 juillet). Deux autres cadres de Dumez avaient auparavant déjà été mis en examen par le juge d'instruction Thierry Pfauwadel. Refusant de répondre aux convocations du juge, Pierre Vergès, maire communiste du Port, fait, quant à lui, l'objet d'un mandat d'arrêt.

□ **Des militaires victimes de salmonellose à Pau.** – Cent vingt militaires en stage à l'Ecole des troupes aéroportées de Pau (ETAP), ont été victimes d'une intoxication à la salmonelle au cours du dernier week-end. Mercredi 18 août, une vingtaine d'entre eux étaient encore hospitalisés. Aucun cas n'est cependant jugé grave, selon le lieutenant-colonel Christian Chanteclair qui assure l'intérim du commandement de l'ETAP. Les premiers éléments de l'enquête recueillis par le service de santé des armées ont révélé la présence de salmonelle dans un dessert, des îles flottantes, servis vendredi 13 août, au mess de l'ETAP.